Travaux
et Recherches
de Prospective

Numéro
Octobre 2003

Collection publiée sous la direction de
Alain Etchegoyen, Michel Godet, Nicolas Jacquet
Hugues de Jouvenel et Jacques Lesourne

L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, POLITIQUE ET SOCIAL DES SYSTEMES DE DEFENSE FRANÇAIS A L'HORIZON 2030

Par
Renaud Bellais, Jacques Lesourne, Francis Meunier

Les auteurs

Renaud Bellais est

Jacques Lesourne est

Francis Meunier est directeur d'études au GERPA et à Proactivité Conseil.

Cette étude, réalisée pour le compte de la DGA, n'engage pas la responsabilité du Ministère de la Défense et ne constitue pas une position officielle. Elle est le seul reflet des travaux du GERPA, titulaire de l'étude, et n'engage que lui.

La réalisation de l'étude "Prospective économique et armement" a été placée sous la direction scientifique de Jacques Lesourne (Futuribles) et la responsabilité d'étude de Francis Meunier (GERPA). Elle a bénéficié du conseil scientifique de Michel Godet (CNAM) et de l'apport de Hugues de Jouvenel (Futuribles).

L'étude a été menée avec l'appui de M. Renaud Bellais (DGA/CHEAr) et du Groupe Prospective se composant des personnes suivantes : ICA Michel Bouthier (DGA/CHEAr), ICA Sophie Aulotte (DGA/CHEAr), ICA Marc Billard (DGA/DSP), Melle Alexandra Chemardin (DGA/CHEAr), M. Pierre Conesa (Ministère de la Défense), IGA Gérard Dugard, Colonel Garcin (DGGN/CPGN), Capitaine de Vaisseau de Lastic (EMM/EPG), Colonel Patrice Leclerc (EMAT/CEP), Capitaine de Frégate Lozier (EMM/EPG), Mme Nadine Siquier (DGA/DPM), Colonel Antoine Windeck (EMAT/CEP).

Avertissement

SOMMAIRE

L'objet de l'étude.....5

Les principaux résultats 6

La délimitation du système 19

L'environnement économique et social de la défense dans les quatre principaux pays 19

Les éléments de cadrage relatifs à l'environnement international.....25

Les éléments de cadrage relatifs à l'environnement national.....29

Première esquisse du système.....34

Les résultats de la consultation externe.....42

L'analyse structurelle et les variables clés 48

Les facteurs et acteurs retenus 48

Les interactions entre les facteurs et les acteurs 50

Un système plutôt indéterminé 50

La typologie des variables 52

Le déplacement des variables et les variables clés 57

L'analyse morphologique et les scénarios 59

Rappel sur la construction des scénarios 59

Les dimensions des scénarios.....60

L'éventail des scénarios.....73

Les trajectoires des scénarios 120

Les principaux enseignements 123

L'objet de l'étude

A l'automne 2001, la DGA a confié au GERPA et à Futuribles le soin de mener une réflexion prospective à l'horizon 2030 portant sur les comportements démographiques, économiques, politiques et sociétaux susceptibles de déterminer, pour une part significative, l'avenir des systèmes de défense et d'armements français.

L'étude a été menée avec l'appui du Groupe Prospective se composant des personnes suivantes : ICA Michel Bouthier (DGA/CHEAr), ICA Sophie Aulotte (DGA/CHEAr), M. Renaud Bellais (DGA/CHEAr), ICA Marc Billard (DGA/DSP), Melle Alexandra Chemardin (DGA/CHEAr), M. Pierre Conesa (Ministère de la Défense), IGA Gérard Dugard, Colonel Garcin (DGGN/CPGN), Capitaine de Vaisseau de Lastic (EMM/EPG), Colonel Patrice Leclerc (EMAT/CEP), Capitaine de Frégate Lozier (EMM/EPG), Mme Nadine Siquier (DGA/DPM), Colonel Antoine Windeck (EMAT/CEP).

Les travaux ont été orientés et validés par le Comité de pilotage formé de membres du

Ministère de la Défense et notamment de la DGA. Les résultats intermédiaires ont fait l'objet de présentations et de débats au cours de quatre séminaires réunissant une douzaine de participants représentant les différents secteurs intéressés par une telle réflexion au sein du Ministère de la Défense.

Le travail a été effectué sous la direction scientifique de Jacques Lesourne (Futuribles) et la responsabilité d'étude de Francis Meunier (GERPA). Il a bénéficié du Conseil scientifique de Michel Godet (CNAM) et de l'apport de Hugues de Jouvenel (Futuribles).

Comme fréquemment dans les études de prospective, la démarche[1] a comporté les étapes suivantes :

- des recherches préliminaires permettant d'esquisser la consistance du système à étudier et d'éviter que le sujet ne soit abordé de manière trop étroite,
- l'analyse structurelle du système retenu mettant en évidence les liaisons entre les facteurs et les acteurs, tant sur le plan français que sur le plan européen et mondial,
- la construction et la description de scénarios représentatifs d'avenirs possibles et méritant d'être analysés,
- l'élaboration de trajectoires susceptibles d'enchaîner ces scénarios,
- l'examen des conséquences de la réflexion pour le modèle d'armées.

[1] Pour plus de détails sur les aspects méthodologiques, voir le "*Manuel de prospective stratégique : l'art et la méthode*" (Dunod) du Professeur Godet.

Les principaux résultats

Les recherches préliminaires

1. En préalable, une *recherche bibliographique* a été menée sur le sujet aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne Fédérale et en France. En dehors des considérations similaires sur les systèmes d'armes futurs qu'il est inutile de rappeler ici, l'analyse a mis en évidence des *convergences* et des *divergences* entre pays :

(1) Au titre des *convergences*, on peut citer la continuation probable en Europe (UE à 15) et aux États-Unis d'une croissance économique modérée (au-delà des fluctuations conjoncturelles) et une baisse progressive de la part du produit mondial de ces deux régions. Chacune détient actuellement environ 20 % du produit mondial. Ces pourcentages pourraient être réduits à 15 % en 2030, date à laquelle la Chine (sauf rupture) assurerait 20 % du produit mondial et le continent indien 10 %. La forte position de l'Occident en matière de technologies de défense devrait se maintenir dans le prochain siècle, mais l'évolution technique et la croissance économique dans les grands pays en développement peuvent contribuer à la diffusion d'armes de destruction massive et accroître le niveau et la variété des menaces.

(2) Au titre des *divergences*, il faut souligner :

- Une situation démographique plus favorable aux États-Unis qu'en Europe Occidentale. On estime que, dans le prochain quart de siècle, la population américaine pourrait s'accroître de 60 millions alors que, sauf immigration importante, la population baissera en Allemagne et ne croîtra que faiblement en France et au Royaume-Uni.
- L'éclatement et la faiblesse des dépenses européennes en matière de défense et de recherche et développement par rapport aux USA. En 2000, les dépenses de défense des cinq principaux pays européens de l'OTAN atteignaient 33 % de celles des États-Unis et l'on pouvait estimer, compte tenu de la dispersion de ces dépenses entre plusieurs armées, que les dépenses européennes effectives atteignaient tout au plus le quart des dépenses américaines. Depuis, les États-Unis ont fortement accru leur budget de défense.
- La diversité des attitudes des opinions publiques nationales en matière de défense : une opinion publique américaine très interventionniste depuis le 11 septembre 2001, une opinion publique britannique très favorable aux interventions humanitaires ou de maintien de la paix, une opinion allemande réfractaire aux actions militaires à l'extérieur, une opinion française qui n'est ni belliciste, ni pacifiste et qui, bien que concernée par les interventions extérieures, n'est pas très mobilisée.

2. Simultanément, une première analyse rédigée après des entretiens avec des personnalités du ministère et après l'étude de documents provenant des ministères français, de divers organismes intergouvernementaux et de Futuribles International a permis d'esquisser *la*

consistance du système à étudier en distinguant acteurs et facteurs nationaux d'une part, européens et mondiaux d'autre part.

Au niveau *national,* un premier acteur est évidemment l'État qui a le pouvoir juridique, et qui, à l'avenir, peut articuler diversement ses compétences avec celles des collectivités territoriales d'une part, et celles des organes de l'Union Européenne d'autre part. L'État contrôle les prélèvements obligatoires et définit le budget de la défense avec ses deux composantes d'équipement et de personnel, d'où résulte l'état des forces. L'État est entouré de multiples acteurs (partis, médias, groupes de pression...) qui contribuent à la formation des opinions au sein de la société française. Quant à l'ensemble des citoyens, ils sont en relation constante avec l'État, les groupes qui l'influencent, le marché du travail, l'environnement international économique et social, l'état économique et social de la France. Un quatrième groupe d'acteurs est constitué par les industriels de l'armement qui fournissent les équipements dans des conditions déterminées par la technologie, le marché international des armements et le budget d'équipement des armées.

Au niveau *international,* les principaux acteurs sont naturellement les États Unis, les États européens membres de l'OTAN, les grands pays comme la Chine, l'Inde, la Russie, les États susceptibles d'exercer des menaces sur la France. Vient ensuite l'ONU qui autorise ou non des opérations et contribue à l'élaboration des règles de droit. Un troisième ensemble très hétérogène réunit des acteurs internationaux non gouvernementaux au sein desquels doivent être distingués les ONG internationales et ces acteurs particuliers que sont les réseaux terroristes. Parmi les facteurs, doivent figurer la démographie des grandes zones, leurs produits intérieurs bruts, le niveau des inégalités de revenus en leur sein, leur situation technologique...

3. Cette esquisse doit être complétée par quelques rappels chiffrés, certes connus, mais qu'il importe de conserver constamment présents à l'esprit :

- En 2001, la France dépensait 1,95 % de son PIB pour sa défense et les dépenses françaises représentaient environ 8 % des dépenses américaines.
- Sur la décennie 1991-2001, les budgets de défense en parts du PIB ont baissé de 19 % en France, 28 % au Royaume Uni, 32 % en Allemagne, 16 % aux États-Unis. Autrement dit, ces derniers devraient retrouver approximativement leur niveau de dépenses du début de la décennie 90.
- De 1991 à 2001, les dépenses d'équipement (titres V et VI) sont passées en France de 54 à 44 % des dépenses totales de défense en francs constants, soit une baisse d'environ 40 %.
- Sur la décennie 90-99, le taux d'exportation de la branche de l'armement a oscillé pour la France entre 45 et 59 % ; quant au taux de couverture (rapport des exportations en valeur aux importations en valeur), il a fluctué entre 1,6 et 2,2.
- En France, les prélèvements obligatoires représentent 45 % du PIB et la dépense publique 52 %, la différence étant couverte par des ressources non fiscales de l'État et par le déficit budgétaire ; ces prélèvements obligatoires se décomposent entre 18 % pour l'État, 5 % pour les collectivités locales, 21 % pour la sécurité sociale (y compris les retraites) et 1 % pour l'Union Européenne.

A l'échelle mondiale :

- Le ralentissement de la croissance de la population se poursuit par baisse des taux de fécondité. De 6 milliards en 2000, la population mondiale pourrait passer à 8 milliards en 2025 et plafonner à 10 milliards autour de 2050. En 2025, Chine et Inde réunies représenteront 34 % de la population mondiale ; l'Afrique au sud du Sahara connaîtra

encore une très forte croissance de sa population, freinée sans doute par le SIDA, les épidémies et les guerres civiles.

- Divers organismes et notamment le CEPII ont élaboré des projections de PIB jusqu'à l'année 2030 ; elles suggèrent une croissance annuelle de 3,8 % pour le monde entier ; elles reposent sur les ordres de grandeur suivants : 2 % pour l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale, 1,8 % pour le Japon, 4,8 % pour l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est, 4,1 % pour la Chine.

Nous nous limiterons à ces quelques indications qui suffisent pour la lecture de la suite du texte.

L'analyse du système

4. À l'issue des réflexions préliminaires, une consultation par questionnaire a été organisée auprès d'une dizaine de spécialistes de la défense et de près de 450 prospectivistes professionnels des domaines économique, politique et social, à l'échelle nationale et internationale. Les questionnaires proposaient une première liste de facteurs et d'acteurs. Il était notamment demandé aux personnes enquêtées : (1) d'évaluer pour chaque variable son degré d'influence et son niveau d'incertitude, (2) de suggérer des variables supplémentaires à ajouter, (3) de formuler des commentaires.

Les résultats de la consultation menée auprès du panel de prospectivistes professionnels font ressortir un certain nombre conclusions :

(1) Au niveau national (cf. Figure 1), la part des dépenses militaires dans le PIB et les capacités technologiques et industrielles des entreprises françaises d'armement sont les deux facteurs jugés les plus déterminants pour l'avenir du système. La prédominance de ces facteurs va de pair avec les positions d'acteurs majeurs occupées par le gouvernement français et les lobbies militaires. Certains facteurs, notamment les efforts consacrés à la R&D, le volume des exportations militaires, le niveau de la croissance économique sont considérés comme plus incertains que la moyenne.

(2) Au niveau des facteurs mondiaux, le maintien de l'avance technologique américaine et les dépenses militaires des USA constituent les deux facteurs à la fois les plus influents et les plus probables. L'hyper-terrorisme et des crises sont également considérés comme des facteurs très influents, mais ils apparaissent très incertains dans leur nature et dans leur forme.

Figure 1 : Influence et incertitude des facteurs français

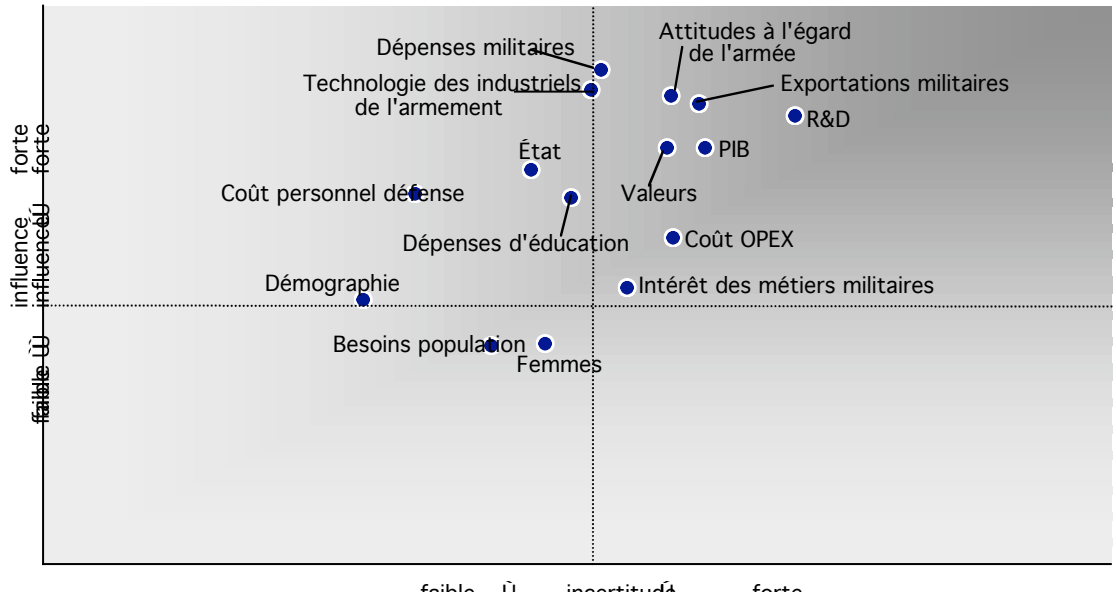

La liste modifiée des facteurs et des acteurs a été amendée et complétée au cours des premiers séminaires, débouchant sur la liste définitive présentée au Tableau 1. On trouvera en annexes le dictionnaire des variables avec leurs définitions précises.

Au total, l'analyse structurelle a fait intervenir 6 acteurs français, 21 acteurs européens et mondiaux, 26 facteurs français et 12 facteurs européens et mondiaux.

5. Les relations entre variables ont été appréhendées à travers une représentation matricielle permettant d'apprécier l'existence ou l'absence de relations entre chaque couple de variables. L'étude de la structure de ces relations peut être faite soit sur l'ensemble du système, soit sur le seul sous-système français, soit sur le sous-système des acteurs, soit sur un système mondial où la France n'est représentée que par son gouvernement, en introduisant ou non les liaisons indirectes entre les variables (par l'intermédiaire d'autres variables). Ici, les différentes approches ont été retenues.

Tableau 1 : Facteurs et acteurs retenus

Facteurs français	**Facteurs mondiaux**
• Croissance du PIB • Croissance démographique • Pyramide des âges • Valeurs individuelles, respect des droits de l'homme • Place des femmes dans la société • Besoins de la population en matière de sécurité • Transfert compétences de l'État (Régions, Europe,...) • État, intensité de la régulation étatique • Poids des dépenses d'éducation et de prestations sociales dans le PNB • Efforts de R&D de l'État • Efforts de R&D des entreprises • Part des dépenses militaires dans le PIB • Volume des exportations militaires • Capacités technologiques et industrielles des industriels de l'armement • Coût des opérations militaires extérieures • Coût des charges de personnel de défense • Attitudes à l'égard de l'armée et des dépenses militaires • Intérêt pour les métiers militaires • Taux d'emploi hors emplois aidés	• Mondialisation des économies • Démographie mondiale, croissance de la population • Démographie mondiale, migrations à destination de l'Europe • Développement des règles juridiques internationales • Développement d'une gouvernance mondiale • Développement des règles de protection de l'environnement • Développement de l'hyperterrorisme • Prohibition de certaines armes • Accès aux ressources naturelles • Crises (catastrophes naturelles, famine, guerres civiles, terrorisme...) • Part des dépenses militaires des USA dans leur PIB • Avance technologique américaine
	Acteurs mondiaux • USA • Union Européenne

• Tension sur la répartition des prélèvements obligatoires • Désordres sociaux • Arbitrage entre sécurité intérieure et extérieure • Arbitrage entre épargne et consommation • Politique industrielle et politique d'armement • Capacité de la France à attirer des investissements étrangers • Ruptures technologiques **Acteurs français** • Population nationale • Partis politiques nationaux • Médias nationaux • Gouvernement français • Lobbies des services publics autres que la défense • Lobbies de l'industrie de défense et d'armements	• France • Royaume-Uni • Allemagne • Bassin méditerranéen • Israël • Pays arabes • Russie • Anciennes républiques soviétiques • Région Caspienne • Chine • Inde • Pakistan • États voyous • Réseaux voyous : mafia, drogues, terroristes,... • ONG • OTAN • ONU • Autres OIG • Organismes étrangers de recherche

Quels enseignements tire-t-on de ces analyses ?

(1) La plupart des variables sont à la fois influentes et dépendantes, ce qui est la marque d'un système aux liaisons multiples, qui n'est pas contrôlé par quelques variables d'entrée, et où il existe peu de variables de sortie entièrement déterminées par le système. A titre d'exemple, les USA sont évidemment un acteur influent, mais cet acteur subit en retour de nombreuses influences. Le caractère "compact" du système n'était pas évident a priori et est l'une des causes de la multiplicité des scénarios qui ont été retenus.

(2) Parmi les variables influentes figurent :

- au titre des acteurs, les USA, les pays arabes, la Chine, la Russie, Israël et dans une moindre mesure l'Union Européenne, l'ONU et l'OTAN,
- au titre des facteurs européens et mondiaux, la mondialisation de l'économie, la démographie mondiale, le développement des règles juridiques internationales, les ruptures technologiques, le développement de l'hyperterrorisme, les crises (catastrophes naturelles, famines, guerres civiles, terrorisme,...),
- au titre des facteurs et acteurs français, l'État et la forme de la régulation étatique, la place des femmes dans la société, la population, les partis politiques nationaux, la tension sur la répartition des prélèvements obligatoires, les lobbies de l'industrie française de l'armement, les désordres sociaux.

(3) Un grand nombre des variables initialement retenues (24 sur 65) sont à la fois peu influentes et peu dépendantes. Aussi, elles n'ont pas été prises en compte dans la suite de l'analyse.

(4) Les variables influentes appartiennent à une variété de domaines, ce qui confirme la complexité de l'environnement que seront amenés à prendre en compte les responsables du système français de défense.

Construction, description et trajectoires des scénarios

6. Les scénarios permettant de décrire l'éventail des avenirs possibles ont été élaborés à partir de la technique de l'analyse morphologique. Cette méthode consiste, en s'appuyant sur les résultats de l'analyse structurelle, à choisir les dimensions qui doivent être prises en compte dans les scénarios, puis pour chacune de ces dimensions à définir deux ou plusieurs positions ou hypothèses (à titre d'exemple, le taux de croissance annuel moyen de l'économie mondiale peut être une dimension alors qu'une valeur de ce taux définit une position). Un scénario est alors caractérisé par une combinaison de positions (une par dimension), cet enchaînement étant choisi afin d'offrir une image cohérente d'un avenir possible.

7. Après échanges au sein du Groupe de prospective, les douze dimensions suivantes ont été retenues :

- le taux de croissance de l'économie mondiale
- le taux de croissance de l'économie française
- la tension sur la répartition des prélèvements obligatoires en France
- la gestion en France de la sécurité intérieure et des désordres sociaux
- le niveau d'intégration de la défense et de l'armement au sein de l'Union Européenne
- la forme de la gouvernance mondiale
- la place et le rôle des États dans les relations internationales
- l'intensité des inégalités de revenu par tête entre les pays
- le niveau d'ingérences humanitaires
- l'intensité des crises perçues comme déstabilisantes
- le niveau d'acceptabilité sociale des technologies
- le niveau de contrôle des usages militaires des technologies

Pour toutes ces dimensions, deux positions ou hypothèses ont été retenues sauf pour la cinquième qui en distingue trois : l'Europe intergouvernementale, l'Europe avec compétence communautaire dans le domaine de l'armement et de la défense, l'Europe fédérale et, pour la sixième qui sépare : l'unilatéralisme américaine au sein de l'OTAN, le multilatéralisme au sein de l'ONU, un Directoire (USA, UE, Chine, Inde, Russie, Japon).

Le Tableau 2 présente, à titre d'illustration, la trame du scénario A1 - "Prospérité et pax americana" avec en ordonnée les dimensions (ou questions clés) retenues, en abscisse les positions (ou réponses possibles) et en gras l'enchaînement des positions choisies dans ce scénario.

Si certaines des variables, identifiées comme influentes dans l'analyse structurelle, ne se retrouvent pas dans les dimensions des scénarios, c'est que leur évolution paraît largement tracée à l'horizon considéré.

8. Les prospectivistes font généralement un effort pour réduire le nombre des scénarios à quelques unités. Dans ce cas, les échanges dans les séminaires ont montré que, compte tenu de la diversité des dimensions et de leur relative indépendance, le nombre des scénarios plausibles était élevé et qu'il valait mieux, à ce stade de l'analyse, conserver un large éventail de scénarios possibles tout en opérant quelques regroupements.

Tableau 2 : Trame du scénario A1 - "Prospérité et pax americana"

Dimensions Questions clés	*hypothèses ou positions réponses possibles*			
1 - Croissance de l'économie mondiale	*(1-0) faible croissance de l'économie mondiale*		***(1-1) forte croissance de l'économie mondiale***	
2 - Croissance économique nationale	*(2-0) croissance nationale faible*		***(2-1) croissance nationale forte***	
3 - Tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires	***(3-0) faibles tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires***		*(3-1) fortes tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires*	
4 - Gestion de la sécurité intérieure et des désordres sociaux	*(4-0) gestion de la sécurité intérieure selon une approche stricte*		***(4-1) gestion de la sécurité intérieure selon une approche privilégiant les causes***	
5 - Europe de la défense et de l'armement	***(5-0) Europe inter-gouvernementale et réduction du pouvoir communautaire. Défenses nationales***	*(5-1) Europe Fédération d'Etats avec compétences dans les domaines judiciaire, défense et armement*	*(5-2) Europe fédérale*	
6 - Gouvernance mondiale et ordre juridique international	***(6-0) unilatéralisme américain***	*(6-1) unilatéralisme américain au sein de l'OTAN*	*(6-2) multilatéralisme Onusien*	*(6-3) multilatéralisme avec création d'un directoire*
7 - Place et rôle des Etats dans les relations internationales	*(7-0) explosion du nombre des Etats et affaiblissement de leur rôle dans les relations internationales*		***(7-1) Etats, principaux acteurs des relations internationales***	
8 - Inégalités économiques entre pays	***(8-0) réduction des inégalités entre pays***		*(8-1) maintien ou renforcement des inégalités entre pays*	
9 - Ingérence	***(9-0) peu d'ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme***		*(9-1) nombreuses ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme*	
10 - Crises	***(10-0) crises perçues comme peu déstabilisantes***		*(10-1) crises perçues comme déstabilisantes pouvant entraîner l'intervention des Etats*	
11 - Acceptabilité sociale des innovations technologiques	*(11-0) faible acceptation sociale et diffusion restreinte*		***(11-1) forte acceptation sociale des innovations et large diffusion***	
12 - Contrôle des usages militaires des technologies	*(12-0) faible contrôle des usages militaires des technologies et diffusion de technologies dégradées*		***(12-1) contrôle des usages militaires des technologies par un petit nombre de pays***	

9. Finalement ont été retenus douze scénarios dont on trouvera la définition résumée au tableau 3, la description détaillée figurant dans le rapport.

Les deux scénarios du groupe A correspondent à l'image d'un monde économiquement prospère, sans crises déstabilisantes et où l'Occident contrôle les technologies militaires. Ils ne diffèrent que par le rôle de l'Europe.

Les trois scénarios du groupe B sont ceux d'un monde de faible croissance, où subsistent de larges zones de pauvreté, où éclatent des crises, mais où l'Occident contrôle toujours les technologies militaires. Les différences entre ces scénarios portent sur le mode de gouvernance mondiale.

Les trois scénarios du groupe C sont plus hétérogènes. Leur trait commun est l'importance des crises et la diffusion des technologies militaires de destruction massive. En revanche, le mode de gouvernance et le niveau de croissance économique diffèrent.

L'unique scénario D1 rend compte d'un monde de faible croissance, où la pauvreté est importante, mais où les crises déstabilisantes sont limitées et où l'Occident contrôle les technologies militaires.

Tableau 3 : Scénarios retenus

Groupe	Libellés courts	Libellés complets
A	A1 - Prospérité et pax americana	Monde prospère et calme sous le parapluie américain
	A2 - Prospérité et bi-pôle USA - Europe	Monde prospère et calme, dominé par les USA et où s'affirme l'Europe
B	B1 - Conflits, pauvreté et gendarme américain	Monde conflictuel et en faible croissance que dominent les USA
	B2 - Conflits, pauvreté et garde américano-européenne	Monde conflictuel et en faible croissance où s'affirme l'Europe dans le cadre de l'OTAN
	B3 - Directoire face à des conflits et à la pauvreté	Monde conflictuel, en faible croissance et gouverné par un directoire
C	C1 - Prospérité et ONU face au terrorisme	Monde prospère sous la férule de l'ONU mais menacé par la diffusion des technologies destructrices
	C2 - Conflits, pauvreté et OTAN face terrorisme	Monde conflictuel, en faible croissance et menacé par la diffusion des technologies destructrices
	C3 - Conflits, pauvreté et directoire face au terrorisme	Monde conflictuel et en faible croissance, gouverné par un directoire et menacé par la diffusion des technologies destructrices
D	D1 - Pauvreté et pax americana	Monde calme et en faible croissance sous le parapluie de l'OTAN
E	E1 - Prospérité et gendarme américano-européen face au terrorisme	Monde conflictuel, en forte croissance, où les USA et l'Europe sont menacés par la diffusion des technologies destructrices
	E2 - Prospérité et gendarme otanien face au terrorisme	Monde conflictuel, en forte croissance, menacés par la diffusion des technologies destructrices, où l'Europe se réfugie sous le parapluie de l'OTAN
F	F1 - Pauvreté et gendarme onusien	Monde calme et en faible croissance, sous le parapluie de l'ONU

Les deux scénarios du groupe E décrivent une situation de forte croissance économique mais où les conflits sont importants, les technologies militaires non contrôlées, mais entre lesquels diffère le rôle de l'Europe dans la gouvernance.

Enfin, l'ultime scénario F1 combine faible croissance et pauvreté, sous la menace potentielle du contrôle insuffisant des technologies militaires.

10. Une typologie des scénarios a été proposée en combinant la croissance économique et le développement de crises déstabilisantes, deux dimensions particulièrement discriminantes pour caractériser les environnements futurs du système de défense et d'armements français (cf. Figure 2).

Le niveau de la croissance nationale, fortement corrélé à la croissance internationale permet d'anticiper les hypothèses du budget de l'Etat et notamment celles des dépenses pouvant être consacrées à la défense nationale. Le développement de crises perçues comme déstabilisantes constitue un indicateur de menace à la fois synthétique et pertinent pour résumer la pression sur les besoins potentiels et déterminer les capacités de défense à développer.

La combinaison des deux dimensions permet d'envisager quatre types d'environnement génériques liés aux scénarios :

- une croissance faible et des crises peu déstabilisantes ou "calme plat",
- une croissance forte et des crises peu déstabilisantes ou "vents porteurs" – *les moyens dégagés par la croissance permettent de répondre à des besoins peu importants et de préparer ainsi l'avenir,*
- une croissance forte et des crises déstabilisantes ou "turbulences" – *les moyens dégagés par la croissance permettent de répondre à des besoins importants en matière de défense et de sécurité,*
- une croissance faible et des crises déstabilisantes ou "chaos" – *l'insuffisance des moyens ne permet pas de répondre à des besoins importants ; des solutions économies en armements doivent être envisagées (diplomatie, partenariat,...).*

Figure 2 : Typologie des scénarios

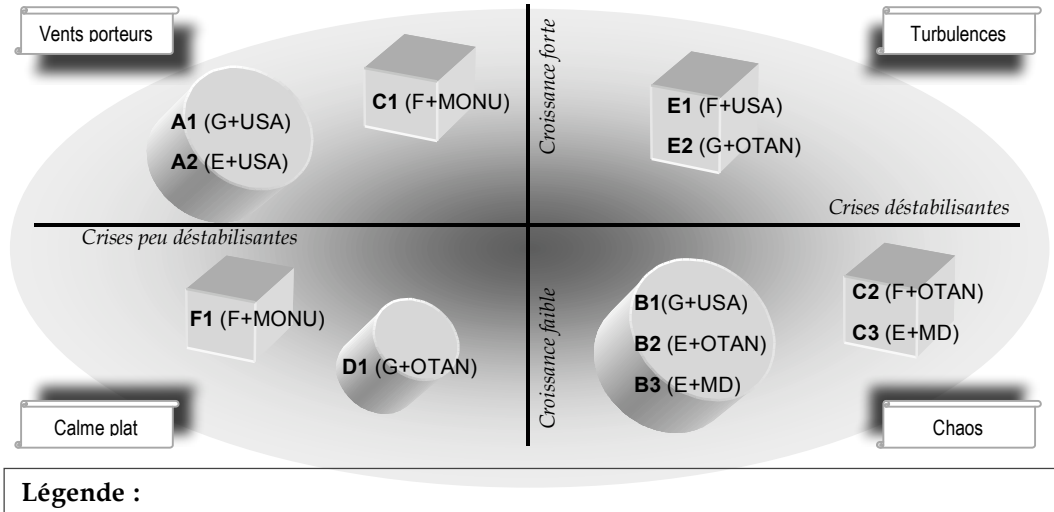

Légende :

- *Europe* : G = intergouvernemental, F = Fédération d'Etats, E = Europe fédérale
- *Gouvernance* : USA, OTAN, MONU = Multilatéralisme ONU, MD = Multilatéralisme avec directoire
- *Technologie* : technologie contrôlée = technologie non contrôlée =

Les libellés des scénarios A1, A2, B1, B2, B3, C1, C2, C3, D1, E1, E2, F1 sont rappelés dans le Tableau 3.

11. Quelles leçons tirer de ce panorama ?

(1) En première approximation, croissance mondiale, croissance française, faible tension sur la répartition des prélèvements obligatoires, réduction de la pauvreté sont assez fortement corrélées.

(2) Il reste dans ces conditions cinq domaines d'incertitude assez largement indépendants entre eux :

- le niveau de prospérité économique
- le mode d'organisation de l'Union Européenne
- la forme de la gouvernance mondiale
- l'importance des crises déstabilisantes
- le niveau de contrôle par l'Occident des technologies militaires avancées

La combinatoire de ces incertitudes explique le nombre élevé des scénarios concevables.

Figure 3 : Trajectoires et arborescence des scénarios

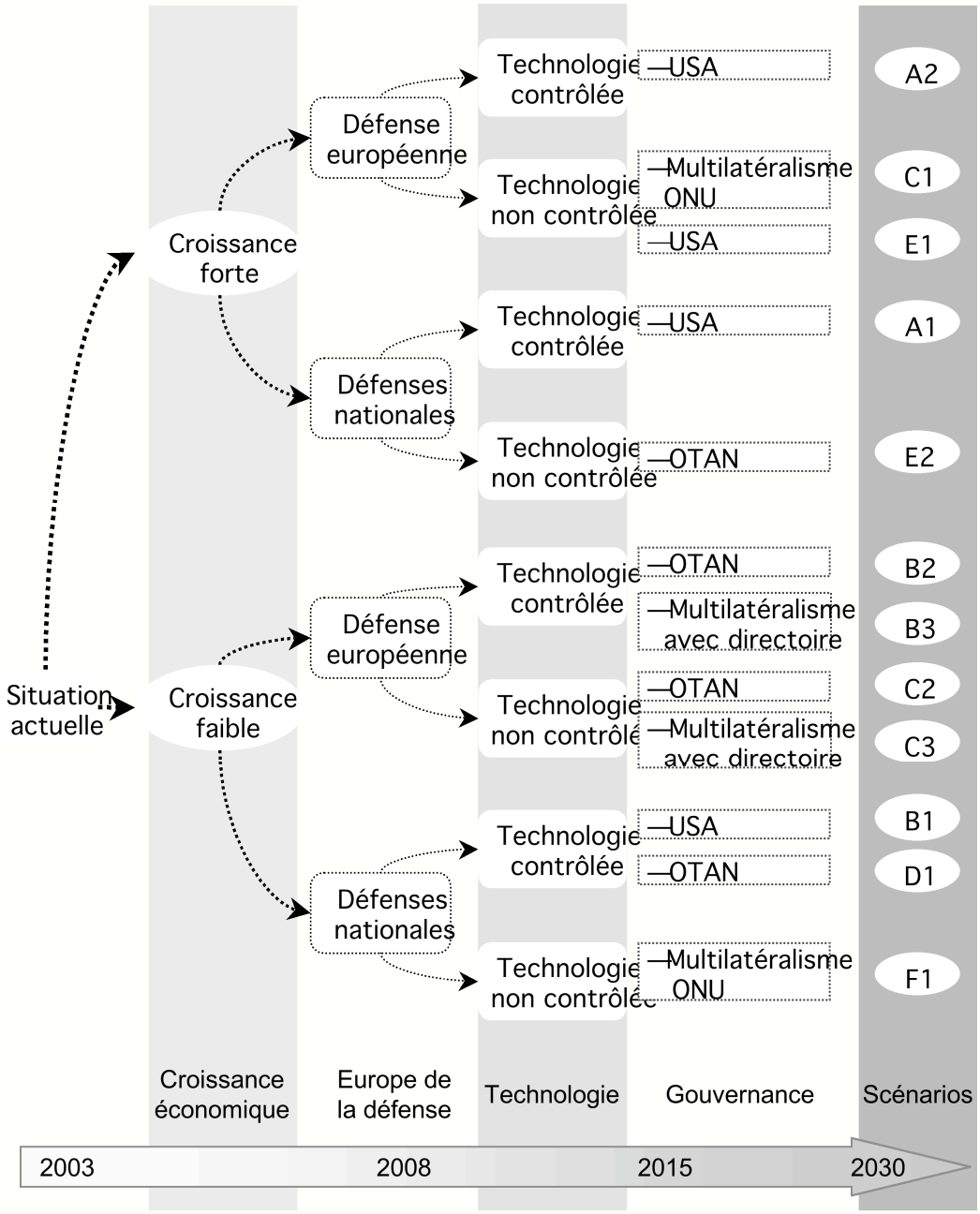

12. Les incertitudes que l'analyse a dégagées ne seront pas levées selon le même horizon :

La croissance faible actuelle a été initiée par la surestimation des valeurs des entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) qui a déclenché une crise conjoncturelle amplifiée depuis par les incertitudes sur la véracité des comptes des entreprises et par les aléas géopolitiques.

Ces difficultés devraient se résoudre dès les prochaines années, si le problème irakien est éliminé, et le monde peut s'engager de manière durable sur une croissance faible ou plus soutenue, sans que disparaissent à l'avenir les fluctuations de conjoncture.

En Europe, l'élargissement est décidé et la Convention va proposer un traité constituant à la mi 2003. En fonction de la consistance de ce projet de traité, des modifications qu'y apporteront le Parlement européen et les gouvernements, et de sa ratification ou non par les États, le cadre institutionnel de la défense de l'Union Européenne prendra une forme ou une autre qui ne pourra plus guère être modifiée dans les vingt années suivantes.

La perte par l'Occident du contrôle des technologies militaires modernes a été amorcée dès la mise au point de la bombe nucléaire soviétique, mais jusqu'à présent au fur et à mesure qu'un pays accédait à l'énergie nucléaire, il s'intégrait dans le club des nations responsables. Mais cet automatisme passé n'a rien d'assuré pour l'avenir. Aujourd'hui, le Pakistan, la Corée du Nord, l'Irak, Israël sont des pays dont le comportement futur ne semble pas totalement maîtrisable. A la prolifération nucléaire s'additionne le risque de diffusion d'armes chimiques et biologiques. Il faut y ajouter la large gamme des moyens offerts par les TIC. On peut donc penser que le problème du contrôle des technologies militaires à la disposition des "Etats-voyous" et des réseaux terroristes peut devenir crucial au cours de la décennie 2010-2020.

Quant aux problèmes de gouvernance mondiale, ils seront longs à trouver une réponse stable. Toute réforme des Nations Unies se heurtera à des grandes résistances, les votes s'effectuant par pays quelle que soit la puissance de ces pays au niveau mondial. Le pouvoir, comme nous l'avons vu, pouvant se situer aux États-Unis, dans un Directoire ou dans un binôme USA-UE, la décision formelle étant ensuite prise par l'ONU. Imaginer qu'une clarification de la gouvernance mondiale ne se produira que vers la fin de la période étudiée ne semble donc pas déraisonnable.

La Figure 3 montre les trajectoires et l'arborescence des scénarios qui résultent de ces hypothèses.

Se pose alors l'interrogation centrale : quelles conséquences peut-on tirer de ces analyses sur le modèle d'armées ?

Les principaux enseignements

13. Plusieurs conclusions peuvent être suggérées :

(1) Rarement, la France s'est-elle trouvée en face d'un éventail aussi large de scénarios. Ces scénarios contiennent des menaces hétérogènes. Ils diffèrent par les moyens nécessaires pour contrer ces menaces et par les conditions dans lesquelles les forces armées françaises peuvent être amenées à collaborer avec d'autres armées.

(2) Il en résulte que les capacités nécessaires ne se définissent pas seulement en termes de volume mais exigent aussi variété et adaptabilité. L'obtention de cette souplesse ne peut être sans coûts. Elle devrait donc se traduire par une augmentation sensible du budget de défense, notamment en matière d'équipement.

(3) Le traité constituant européen, s'il est signé et s'il comporte des dispositions véritablement nouvelles en matière de défense, sera l'occasion de repenser l'ensemble du problème sur le triple plan de la relation USA-UE, des possibilités de R&D et des

économies rendues possibles par une intégration. Néanmoins, la mise en application du traité sera longue et la gestion de la transition pourra donc s'avérer délicate.

(4) Ces constats renforcent l'utilité d'une liaison étroite et constante entre l'analyse géopolitique et géoéconomique et les réflexions sur l'évolution des systèmes de sécurité et de défense d'une part et des programmes d'armements d'autre part. Cet effort de lisibilité est d'autant plus nécessaire qu'il constitue pour les industries européennes d'armements un vecteur possible du renforcement de leurs offres dans une perspective de sécurité globale.

La délimitation du système

La délimitation du système de défense et d'armement constitue une étape importante de la réflexion. Elle doit veiller à ne pas trop réduire l'étude à la prise en compte des seuls facteurs nationaux, mais permettre également de tenir compte des acteurs et élargir la perspective à l'échelle internationale.

Pour cela, une analyse de l'environnement économique, politique et social des systèmes de défense et d'armement américain, britannique, allemand et français a été menée. Elle a permis de faire ressortir les éléments de convergence et de divergence entre ces quatre pays.

Une synthèse des prospectives et des prévisions élaborées récemment par des organismes nationaux (Commissariat général au Plan, CAE,...) et internationaux (OCDE, Banque Mondiale,...) a ensuite été réalisée afin de constituer un cadre à nos analyses.

Ces différents éléments nous ont permis de proposer une esquisse du système et de déboucher sur une première identification des facteurs et des acteurs à prendre en compte.

L'environnement économique et social de la défense dans les quatre principaux pays

Les Etats-Unis

1. *Sur le plan économique*, les Etats-Unis se caractérisent par un PIB d'environ 9 840 milliards de dollars (2001), représentant de l'ordre de 31 % de la production mondiale. Depuis 1980, ce PIB a cru en moyenne à un taux proche de 3 % par an et le PIB par tête de 2,6 %.

Entre 2000 et 2025, la population passerait, de 284 à 346 millions d'habitants. Naturellement, la part du PIB mondial tenue par les Etats-Unis est appelée à continuer à décroître à l'avenir, compte tenu de l'augmentation de la population dans le tiers-monde et de la croissance économique en Asie. D'après les estimations, elle devrait se situer autour de 15 % en 2030.

Bien que l'efficacité de l'industrie américaine ne soit pas exceptionnelle dans les branches traditionnelles (la sidérurgie par exemple), les Etats-Unis ont une position dominante dans les secteurs d'avenir, notamment dans les technologies de l'information.

Quant aux dépenses de recherche et de développement, elles se montent à 2,65 % du PIB, soit 893 dollars par habitant. Les deux tiers de ces sommes sont dépensés par l'industrie privée. Les Etats-Unis importent 24 % de leur consommation d'énergie (555 MTEP sur 2 239).

En résumé, nul ne conteste que les Etats-Unis resteront la première puissance économique mondiale dans le prochain quart de siècle, même si leur puissance relative est appelée à décroître lentement.

2. *Sur le plan budgétaire*, les recettes fiscales totales représentent 28,9 % du PIB (45,2 % pour la France pour la même année 1998). Ce chiffre est à rapprocher des 3,15 % du PIB dépensés par les Etats-Unis pour leur défense en 2001 (l'équivalent par habitant de 6 700 francs). Les dépenses s'élevant à 310 millions de dollars en 2001 ont été portées par le président Bush à 331 millions de dollars pour 2002 et 380 millions pour 2003, soit une hausse consécutive de 7 % et 14 %.

La position du dollar comme monnaie de référence laisse aux Etats-Unis une certaine latitude quant au montant de leur déficit budgétaire fédéral. On peut donc raisonnablement conclure qu'en dépit du contrôle du Congrès, l'exécutif américain a une plus grande liberté dans la fixation de ses dépenses militaires que les gouvernements des grands pays européens.

Par ailleurs, le récent accord américano-russe sur les forces nucléaires devrait a priori permettre aux Etats-Unis de réduire leurs dépenses militaires dans le domaine nucléaire et de reporter les économies sur la défense anti-missiles et sur les forces "conventionnelles".

3. *Dans le domaine de la défense*, on peut résumer la position des Etats-Unis en rappelant les conclusions du document *Joint Vision 2020* : les Etats-Unis doivent disposer de forces capables de dominer l'ensemble du spectre sur la base de quatre considérations :

- les intérêts globaux des Etats-Unis et l'existence d'un large éventail de menaces à cet égard ;
- le rôle central des technologies de l'information tant pour les forces américaines que pour d'autres acteurs ;
- l'importance de l'apprentissage pour l'intégration dans les opérations de partenaires multinationaux ;
- la nécessaire interopérabilité des processus des organisations et des systèmes.

4. *En matière politique et sociale*, plusieurs éléments méritent d'être rappelés :

- le rôle du Congrès qui vote les crédits, ce qui n'est pas une simple formalité notamment pour les participations des Etats-Unis aux organisations intergouvernementales (l'ONU par exemple), pour l'aide au développement, pour les interventions militaires extérieures ;
- le rôle des médias et de l'opinion publique, l'exécutif vérifiant *jour par jour* le soutien de l'opinion publique lors des interventions extérieures ;
- la complexité d'une opinion publique marquée successivement par la défaite au Vietnam (défaite dans une guerre "injuste"), la victoire dans la guerre froide (mais avec disparition de l'adversaire traditionnel), le choc de l'hyper-terrorisme du 11 septembre 2001 ; cette opinion publique :
  - désire que soient protégés les vies et les intérêts américains, en priorité sur le sol des Etats-Unis ;
  - reconnaît que les Etats-Unis se retrouvent en "gendarmes" du monde, mais veulent éviter d'être entraînés dans tous les conflits et cherchent à combiner des engagements en fonction de leurs intérêts, une assistance financière et diplomatique d'autres pays et une totale liberté de décision.

5. *Sur le plan diplomatique*, on notera les réserves du Congrès et de l'administration à l'égard de toutes les organisations intergouvernementales et le refus assez général de ratifier les traités limitant la liberté des Etats-Unis en matière d'armements et pouvant entraîner la poursuite de leurs citoyens devant les tribunaux internationaux.

Le Royaume-Uni

6. Sur le plan économique, le Royaume-Uni a un PIB d'environ 1 415 milliards de dollars (2001), soit 14 % de celui des Etats-Unis, soit 4,5 % environ de la production mondiale. Sur la dernière décennie du siècle, la croissance a été de 2,2 % par an. Le PIB par tête, qui est évalué à 72 % de celui des Etats-Unis, a cru de 2,10 % par an, en raison de la très faible hausse de la population.

La population s'élève à 59 millions d'habitants. En 2025, la part du PIB mondial du Royaume-Uni pourrait n'être que de 2,2 %.

Les dépenses de recherche et de développement sont faibles : 1,83 % du PIB et 396 dollars par habitant ; au total, elles ne sont que de l'ordre du dixième des dépenses américaines.

Le Royaume-Uni, avec une production d'énergie primaire de 285 millions de TEP couvre la consommation qui se monte à 231 millions de TEP.

7. *Sur le plan budgétaire*, les recettes fiscales atteignent 37,2 % du PIB, ce qui constitue un taux faible pour l'Europe. Les dépenses de défense du Royaume-Uni se montent à 2,4 % du PIB, ce qui représente une charge de 3 500 francs par habitant.

Les dépenses militaires britanniques atteignent donc environ 11 % de celles des Etats-Unis. Ce chiffre est aussi à rapprocher des 34 % que représente, par rapport au budget de défense américain, le budget des cinq principaux pays européens membres de l'OTAN (France, Royaume-Uni, Allemagne, Espagne, Italie).

On comprend, dans ces conditions, que le Royaume-Uni joue un rôle central dans les projets d'organisation de la défense européenne.

8. *En matière de défense*, le document *Defense Policy 2001* considère que le Royaume-Uni est entré dans une période de changements rapides, avec des risques nouveaux, même en l'absence de menaces directes sur le pays. "Il n'existe pas de signe de diminution des demandes opérationnelles", la priorité doit être donnée à la constitution de forces plus adaptables, déployables rapidement et aptes au combat, capables de coopérer avec des partenaires, l'intervention dans des opérations de maintien de la paix allant alors de soi. Un objectif essentiel est de maintenir un recrutement diversifié et de haute qualité.

9. *En matière politique et sociale*, les documents disponibles suggèrent une opinion publique britannique très favorable aux interventions humanitaires ou de maintien de la paix et moins versatile que l'opinion américaine. Souvent, c'est le gouvernement qui se trouve en retrait par rapport à l'opinion et qui adopte une politique plus prudente.

Alors que le Royaume-Uni joue rarement un rôle de moteur dans la construction européenne, c'est lui qui a pris, lors de la réunion franco-britannique de Saint-Malo, l'initiative d'un rapprochement dans le domaine de la défense, mais sous une forme qui reste encore pour le moment intergouvernementale.

10. *Sur le plan diplomatique*, inutile de rappeler la position constante du gouvernement de Londres visant à maintenir les relations privilégiées avec les États-Unis tout en accompagnant, généralement avec retard, la construction européenne.

L'Allemagne Fédérale

11. *Sur le plan économique*, l'Allemagne Fédérale a le PIB le plus élevé de l'Union Européenne : 1 873 milliards de dollars (2001), soit 19 % de celui des Etats-Unis ou 5,9 % de la production mondiale. De 1990 à 1998, la croissance de ce PIB a été assez faible et est indiquée par la Banque Mondiale comme égale à 1,6 % par an. S'élevant à 25 120 dollars, le PIB par tête est de 26 % inférieur à celui des Etats-Unis (34 100 dollars par tête).

Actuellement de 82 millions, la population devrait normalement baisser dans les prochaines décennies, sauf en cas d'immigration importante. Il y a donc une certaine incertitude sur la croissance allemande future, mais l'on peut estimer que la part du revenu mondial détenue par l'Allemagne en 2025 se situerait autour de 3 %.

Les dépenses de recherche et de développement allemandes sont élevées puisqu'elles atteignent 2,38 % du PIB et 563 dollars par habitant. L'Allemagne est le pays européen qui dépense le plus dans ce domaine.

Sur une consommation d'énergie primaire de 387 millions de TEP, l'Allemagne n'assure que 133 millions et ce chiffre devrait baisser si se confirme l'arrêt progressif du nucléaire.

12. *Sur le plan budgétaire*, les recettes fiscales (37 % du PIB) sont, en pourcentage, au même niveau qu'au Royaume-Uni. Quant aux dépenses de défense, elles se montaient en 2001 à 1,17 % du PIB, le taux le plus faible des trois grands pays européens, ce qui correspond à 7 % du budget de défense américain, soit moins que le budget britannique (en dépit d'un PIB beaucoup plus élevé). Par habitant, cela correspond à 1 844 francs seulement.

Ce chiffre est d'autant plus faible que la Bundeswehr, initialement conçue pour s'opposer aux forces du pacte de Varsovie, doit progressivement se reconvertir pour faire face à l'éventail des menaces concernant désormais les pays européens. La situation est encore aggravée par la modicité des dépenses de défense en capital.

13. *En matière de défense*, le document *die Bundeswehr Zukunft* est entièrement consacré à la réforme en cours de la structure, de l'organisation et de l'équipement de l'armée allemande en fonction de ses nouveaux objectifs, mais on peut raisonnablement se demander si les moyens financiers sont à l'échelle de ce défi.

14. *Sur le plan politique et social*, l'Allemagne est encore marquée en matière de défense par les conséquences de la seconde guerre mondiale. Pendant longtemps, l'opinion a été réticente à toute intervention extérieure, intervention d'ailleurs interdite par la Constitution. Certes, cette dernière a été amendée, mais elle stipule désormais que l'Allemagne ne peut intervenir que dans le cadre de l'OTAN ou d'une mission approuvée par les Nations Unies.

Le gouvernement est en avance sur l'opinion publique. Le chancelier Schröder a dû lutter pour obtenir une large approbation du Bundestag aux interventions dans l'Ex-Yougoslavie.

En Europe Occidentale, les citoyens allemands sont les plus réfractaires aux interventions militaires à l'extérieur et les plus difficiles à convaincre.

15. *Sur le plan diplomatique*, le gouvernement allemand est favorable à un pilier de défense européenne au sein de l'OTAN, mais on peut se demander si sa politique de défense est en harmonie avec les engagements internationaux du pays.

La France

16. *Sur le plan économique*, la France, avec un PIB de 1 294 milliards de dollars (2001), se situe après le Royaume-Uni et représente environ 13 % du PIB américain. Le revenu par tête est légèrement inférieur au revenu britannique (24 090 dollars contre 24 430).

De 2,3 % par an pendant la décennie 80, la croissance du PIB a baissé à 1,5 % dans la décennie 90.

La population, de 59 millions d'habitants, est pratiquement égale à celle du Royaume-Uni et a sensiblement le même taux de croissance.

Les dépenses de recherche et de développement françaises se montent à 2,17 % du PIB et se situent entre le chiffre britannique et le chiffre allemand. En valeur absolue, la R et D française atteint 53 % de la R et D allemande.

Dans le domaine de l'énergie, les besoins de 257 millions de TEP sont couverts à hauteur de 127 millions de TEP grâce à l'électricité nucléaire et hydraulique.

17. *Sur le plan budgétaire*, les recettes fiscales sont en pourcentage (48,1 %) les plus élevées des grands pays européens. En ce qui concerne la défense, les dépenses qui se montent à 1,95 % du PIB (2 742 francs par habitant) représentent 8 % du budget des Etats-Unis. S'élevant en 2001 à 25 300 millions de dollars, elles sont légèrement inférieures à celles du Royaume-Uni (34 000 millions de dollars) et très sensiblement supérieures à celles de l'Allemagne (21 000 millions de dollars).

18. *En matière de défense*, les deux caractéristiques françaises sont l'existence d'une force de frappe nucléaire indépendante mais qui ne joue plus le même rôle que dans le passé et la construction d'une armée de métier par abandon de la conscription.

19. *Sur le plan politique et social*, on peut souligner trois aspects :

(1) l'attitude "molle" du politique, la défense n'étant ni négligée, ni prioritaire (en dépit de l'affirmation de l'indépendance de l'attitude française par rapport aux Etats-Unis) ;

(2) une opinion publique qui n'est ni belliciste, ni pacifiste et qui, bien que concernée par les interventions extérieures, n'est pas très mobilisée ;

(3) une image plutôt favorable de l'armée.

La comparaison entre les quatre pays

20. Cette esquisse prospective de l'environnement économique et social de la défense dans quatre pays occidentaux met en évidence des convergences et des divergences :

(1) Au titre des *convergences*, on peut citer la continuation probable d'une croissance économique modérée (au-delà des fluctuations conjoncturelles), mais une baisse progressive de la part du produit mondial. Il faut aussi mentionner la forte position de

l'Occident en matière de technologies de défense, position qui devrait se maintenir dans le prochain quart de siècle, même si les possibilités techniques des grands pays en développement vont accroître leurs capacités de menaces.

(2) Au titre des *divergences*, on doit souligner :

- une situation démographique plus favorable aux Etats-Unis qu'en Europe occidentale ;
- l'éclatement et la faiblesse des positions européennes par rapport à celle des USA ;
- la diversité des attitudes des opinions publiques des différents pays européens en matière de défense.

La convention européenne va probablement mettre en avant la nécessité d'une intégration au sein de l'Union des politiques étrangères et de la défense. Selon que cette recommandation est ou non mise en œuvre, l'environnement économique et social européen de la défense sera sans doute profondément différent.

Les éléments de cadrage relatifs à l'environnement international

Un certain nombre d'études rétrospectives, prévisionnelles et prospectives, menées récemment au plan international ont été retenues pour alimenter le cadrage de l'étude EPMES. Nous présentons ci-dessous les principaux résultats significatifs et susceptibles de comporter un intérêt pour la réflexion.

L'économie mondiale, une perspective millénaire (OCDE)

L'étude de l'OCDE ("*L'économie mondiale, une perspective millénaire*") menée par le professeur Angus Maddison (en 1995 et actualisée en 2001) montre qu'au cours du dernier millénaire, la population mondiale a été multipliée par 22, le revenu par habitant par 13 et le PIB mondial par près de 300. Cette progression contraste avec celle enregistrée au cours du millénaire précédent qui avait connu une stagnation du revenu par habitant alors que la population mondiale n'avait augmenté que d'un sixième.

Depuis 1820 (soit en près de 180 années), le PIB mondial (cf. Tableau 4) a été multiplié par cinquante alors que la population mondiale est passée d'un peu plus d'un milliard d'êtres humains à près de six milliards, soit un facteur multiplicateur neuf fois moins important. L'augmentation du revenu par habitant illustre le processus d'accumulation de capital et de développement. D'autres indicateurs confirment ce développement ; notamment, l'espérance de vie d'un enfant qui était d'environ 24 ans en l'an 1000 et qui avait faiblement progressé jusqu'en 1820 a connu depuis des progrès flagrants et de nos jours un enfant peut espérer vivre en moyenne 66 ans.

Tableau 4 : Economie et démographie mondiale

années	PIB (milliards de $ 1990)	Population (millions d'habitants)	PIB par habitant (en $ de 1990)
1000	116,8	268,3	435,3
1820	694,4	1 041,1	667,0
1870	1 101,7	1 270,0	867,5
1913	2 704,8	1 791,0	1 510,2
1950	5 336,1	2 524,0	2 113,7
1990	27 076,0	5 253,3	5 154,1
1998	33 726,0	5 908,0	5 708,5
1000-1998	x 288,7	x 22	x 13,1
1820-1998	x 48,6	x 5,7	x 8,6

Source : Angus Maddison, OCDE, 2001

L'étude par pays (cf. Tableau 5) montre que le processus de croissance a été inégal selon les régions et les périodes. L'amélioration de l'espérance de vie et l'augmentation du revenu ont été plus rapides en Europe occidentale, en Amérique du Nord, en Australie et au Japon. En 1820, ce groupe de pays affichait un niveau de revenu deux fois supérieur à celui du reste du monde. En 1998, l'écart était de sept à un. Entre les Etats-Unis (aujourd'hui, le premier pays du monde) et l'Afrique (la région la plus pauvre), l'écart est désormais de vingt à un, et il ne cesse de se creuser. Au cours des 50 dernières années, les pays émergents d'Asie ont montré qu'un rattrapage était possible. La croissance économique mondiale, qui avait connu une période exceptionnelle depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, a

considérablement ralenti à partir de 1973, et les progrès enregistrés en Asie ont été contrebalancés par la stagnation et la régression dans d'autres parties du monde.

Tableau 5 : Croissance démographique (en milliers d'habitants)

années	France	Royaume-Uni	Allemagne	Etats-Unis	Japon	Asie (hors Japon)	Europe occidentale	Monde
1820	31 246	21 226	24 905	9 981	31 000	679 366	132 888	1 041 100
1870	38 440	31 393	39 231	40 241	34 437	730 619	187 532	1 270 100
1913	41 463	45 649	65 058	97 606	51 672	925 932	261 007	1 791 000
1950	41 836	50 363	68 371	152 271	83 563	1 298 296	305 060	2 524 600
1973	52 118	56 223	78 956	211 909	108 660	2 139 154	358 390	3 913 500
1998	58 805	59 237	82 029	270 561	126 469	3 389 943	388 399	5 907 000
1820-1998	x 1,9	x 2,8	x 3,3	x 27,1	x 4,1	x 5,0	x 2,9	x 5,7

Source : Angus Maddison, OCDE, 2001

Parmi les pays de la triade, le Japon est celui qui, entre 1820 à 1998, a connu la plus forte progression de son enrichissement avec un PIB par tête multiplié par 31 (cf. Tableau 6). Il est suivi des Etats-Unis (x 22), de l'Allemagne (x 17) de la France (x 16) et du Royaume-Uni (x 11). En 1998, les pays de l'Asie, hors Japon, annoncent leur émergence avec un PIB par tête de près de 3 000 $ (valeur 1990), et amorcent leur rattrapage par rapport à la moyenne mondiale (5 700 $).

Tableau 6 : PIB par habitant (en $ 1990)

années	France	Royaume-Uni	Allemagne	Etats-Unis	Japon	Asie (hors Japon)	Europe occidentale	Monde
1820	1 230	1 707	1 058	1 257	669	575	1 232	667
1870	1 876	3 191	1 821	2 445	737	543	1 974	868
1913	3 485	4 921	3 648	5 301	1 387	640	3 473	1 510
1950	5 270	6 907	3 881	9 561	1 926	635	4 594	2 114
1973	13 123	12 022	11 966	16 689	11 439	1 231	11 534	4 104
1998	19 558	18 714	17 799	27 331	20 413	2 936	17 921	5 709
1820-1998	x 15,9	x 11,0	x 16,8	x 21,7	x 30,5	x 5,1	x 14,5	x 8,6

Source : Angus Maddison, OCDE, 2001

Entre 1820 et 1998, la progression du PIB (cf. Tableau 7) a été la plus forte aux Etats-Unis (x 590), notamment en raison de leur forte croissance démographique, suivis du Japon (x 125), de l'Allemagne (x 55), du Royaume-Uni (x 31) et de la France (x 30).

Tableau 7 : PIB selon pays (en millions de $ 1990)

années	France	Royaume-Uni	Allemagne	Etats-Unis	Japon	Asie (hors Japon)	Europe occidentale	Monde
1820	38 434	36 232	26 349	12 548	20 739	390 503	163 722	694 400
1870	72 100	100 179	71 429	98 374	25 393	396 795	370 223	1 101 800
1913	144 489	224 618	237 332	517 383	71 653	592 584	906 374	2 704 700
1950	220 492	347 850	265 354	1 455 916	160 966	824 703	1 401 551	5 336 200
1973	683 965	675 941	944 755	3 536 622	1 242 932	2 633 467	4 133 780	16 059 200
1998	1 150 080	1 108 568	1 460 069	7 394 598	2 581 576	9 952 995	6 960 616	33 725 600

1820-1998	x 29,9	x 30,6	x 55,4	x 589,3	x 124,5	x 25,5	x 42,5	x 48,6

Source : Angus Maddison, OCDE, 2001

L'examen des taux de croissance des PIB par période (cf. Tableau 8) montre la césure qui s'opère en 1973, à la suite du premier choc pétrolier. En effet, alors que la richesse mondiale avait progressé, entre 1950 et 1973, de 4,9 % en moyenne annuelle, le rythme de croissance est ramené à 3 % sur la période 1973-1998. Entre les deux périodes, on assiste à une recomposition géographique de la croissance économique mondiale. Si les Etats-Unis restent relativement stables en ne réduisant leur taux de croissance que d'un quart (de 4 % à 3 %), l'Europe occidentale chute de plus de la moitié (de 4,8 % à 2,1 %), la croissance du Japon s'effondre des deux tiers (de 9,3 % à 3 %) alors que le reste de l'Asie (hors Japon) tire son épingle du jeu en dépassant le niveau mondial (de 2,9 % à 3,5 %). L'Allemagne et la France qui avaient connu, entre 1950 et 1973, les taux les plus élevés de l'Europe (respectivement 5,7 % et 5,1 %) chutent de plus de 60 %, et reviennent respectivement à 1,8 % et 2,1 %.

Tableau 8 : Taux de croissance du PIB
(Moyenne annuelle des taux de croissance composés, en %)

années	France	Royaume-Uni	Allemagne	Etats-Unis	Japon	Asie (hors Japon)	Europe occidentale	Monde
1820-1870	1,27	2,05	2,01	4,20	0,41	-0,11	1,65	0,93
1870-1913	1,63	1,90	2,83	3,94	2,44	0,38	2,10	2,11
1913-1950	1,15	1,19	0,30	2,84	2,21	-0,02	1,19	1,85
1950-1973	5,05	2,93	5,68	3,93	9,29	2,92	4,81	4,91
1973-1998	2,10	2,00	1,76	2,99	2,97	3,54	2,11	3,01

Source : Angus Maddison, OCDE, 2001

Les prévisions démographiques des Nations Unies

Les scénarios d'évolution de la population mondiale élaborés par les Nations Unies retiennent plusieurs scénarios pour l'indice de fécondité (cf. Indice Synthétique de Fécondité, Tableau 9). Selon les scénarios, l'indice varie entre 1,57 (indice bas) et 2,58 (indice haut). Les perspectives de population mondiale varient entre 7,7 et 11,2 milliards d'humains en 2050.

Tableau 9 : Perspectives de la population mondiale en fonction de scénarios de fécondité
(milliards d'hommes)

ISF→ années	"Moyen" (2,06)	"Haut" (2,58)	"Haut/Moyen" (2,30)	"Bas/Moyen" (1,90)	"Bas" (1,57)	"Remplacement instantané" (2,09)
1950	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
1995	5,7	5,7	5,7	5,7	5,7	5,7
2050	9,4	11,2	10,8	8,0	7,7	8,4
2100	10,4	17,5	14,6	7,2	5,6	9,0
2150	10,8	27,0	18,3	6,4	3,6	9,5

Source : Nations Unies

Selon les estimations tendancielles de l'ONU, la population mondiale est évaluée à l'horizon 2050 à 8,9 milliards d'individus (cf. Tableau 10), dont 60 % en Asie et Océanie, 20 % en Afrique, 13 % en Amériques et 7 % en Europe.

Tableau 10 : Évolution de la répartition de la population mondiale (milliards d'hommes)

Continents	1900	1950	1998	Prévisions 2050
Europe	408	547	729	628
Amériques	156	339	809	1 201
Asie et Océanie	953	1 415	3 615	5 314
Afrique	133	221	749	1 766
Monde	1 650	2 522	5 902	8 909

Source : Nations Unies

Les prévisions de croissance de l'OCDE

Bien que datant un peu, l'étude "*Le monde en 2020 - vers une nouvelle ère mondiale*" publiée par l'OCDE en 1997 présente l'intérêt d'explorer plusieurs scénarios de croissance par groupe de pays (cf. Tableau 11). Elle envisage notamment :

- un scénario de croissance rapide (CR),
- un scénario de croissance moyenne (CM).

La modélisation élaborée par le Centre de développement de l'OCDE à partir du modèle d'équilibre général LINKAGE évalue la croissance annuelle mondiale sur la période 1995 - 2020 dans une fourchette comprise entre 3,1 % et 4,8 %.

Tableau 11 : Taux de croissance du PIB
(Croissance annuelle moyenne en pourcentage de PPA 1992)

	1996 - 2000		2001 - 2010		2011 - 2020		1995 - 2020	
	CR	CM	CR	CM	CR	CM	CR	CM
Europe (UE15 + AELE)	2,4	2,4	2,7	2,0	2,1	1,3	2,4	1,8
Japon	3,3	3,3	2,9	2,0	2,3	1,2	2,7	1,9
Etats-Unis	2,2	2,2	2,7	2,1	2,6	1,5	2,6	1,9
Chine et Hong-Kong	9,3	7,9	8,2	5,3	7,2	4,8	8,0	5,6
Inde	7,5	5,9	7,0	4,1	6,7	4,0	7,0	4,4
Brésil	5,4	3,8	6,1	3,0	5,1	2,8	5,6	3,1
OCDE	2,7	2,7	3,0	2,3	2,7	1,6	2,8	2,1
Monde	4,3	3,5	5,0	3,1	4,9	2,8	4,8	3,1

Source : Estimation du Secrétariat de l'OCDE

La relation entre la démographie et l'économie à l'horizon 2025 - 2030

Les travaux du Conseil d'analyse économique (étude "Démographie et économie") explorent les relations entre la démographie et l'économie. L'étude réalisée sous l'égide d'une équipe menée par le professeur Michel Aglietta, Didier Blanchet (INSEE) et François Héran (INED),

s'appuie sur les résultats du modèle INGENUE construit par une équipe mixte associant le CEPII, l'OFCE et le CEPREMAP. Elle fournit une trajectoire de l'économie mondiale au XXI^{e} siècle sous la forme d'un scénario de référence décrivant les profils des principales variables démographiques et économiques.

Les hypothèses retenues dans ces analyses anticipent pour les trois zones développées (Europe, Amérique du Nord, Japon) une croissance à un taux proche de 2 % par an à la fin du siècle. Les zones de rattrapage croissent affichant un taux proche de 3 %.

Dans la première moitié du siècle, les évolutions conduisent à une forte décélération de la croissance des zones développées, surtout en Europe et au Japon où la population active baisse. La croissance tendancielle de l'Europe, qui est légèrement supérieure à 2 % au début 2000, ralentit jusqu'en 2025 pour afficher un taux de 1 %, cela en raison de la décroissance de sa population active de 0 à 1 %. La croissance de la zone Amérique du Nord-Océanie est en permanence supérieure à celle des deux autres zones développées grâce à une évolution plus dynamique de sa population active. Supérieure à 3 % l'an au début 2000, elle fléchit jusqu'à 2 % en 2030 et se maintient ensuite autour de ce palier.

Les éléments de cadrage relatifs à l'environnement national

D'autres d'études prévisionnelles ou prospectives, menées au plan national, ont également été retenues pour consolider les éléments de cadrage relatifs à l'étude EPMES. Nous présentons ci-dessous les principaux résultats significatifs.

Les "Perspectives socio-démographiques de la France à l'horizon 2020-2040"

L'étude du Conseil économique et social, rapportée en juin 1999 par Chantal Lebatard ("*Les perspectives socio-économiques à l'horizon 2020-2040*") vise à doter l'institution d'un outil d'analyse et de prospective appliquée, non seulement à la branche vieillesse, mais aussi aux autres branches du dispositif de la Sécurité Sociale. La perspective adoptée est essentiellement socio-démographique.

À l'horizon 2040, la population française pourrait atteindre 63,2 millions d'habitants (pour un indice de fécondité de 1,7 enfants par femme, une évolution tendancielle de la mortalité de trois mois de vie supplémentaire par an et un solde migratoire durablement positif s'établissant à 50 000 habitants par an). Le nombre d'actifs passerait à 24 millions et celui des retraités à 20,6 millions à âge médian de sortie de vie active inchangé (avec comme hypothèse la poursuite de la baisse du taux d'activité des hommes compensée par la progression de celui des femmes de même tranche d'âge). De ce fait, pour un taux de chômage de 6 %, le rapport entre les retraités et les actifs occupés passerait d'un ratio de 48 retraités pour 100 actifs en 1995, à 64 pour 100 en 2020 et à 86 pour 100 en 2040.

Avec un taux de productivité apparente du travail de 1,8 % par an (situation présente) et un taux de chômage de 6 %, le PIB atteindrait 18 900 milliards de francs en 2040 (francs 1995), contre 7 700 en 1995, soit une multiplication par 2,7 en 45 ans. Le rapport imagine des hypothèses économiques plus défavorables : une productivité apparente du travail de 1,3 % par an et un taux de chômage de 12 %.

Pour l'étude s'intéressant à l'évolution des dépenses de vieillesse dans le PIB, l'anticipation du niveau de la croissance future est fondamentale. Trois variables déterminent l'évolution de la part des retraites dans le PIB : le mode d'indexation des pensions de retraites, le taux de croissance économique (plus que le taux de chômage), le recul de l'âge médian de sortie d'activité.

- *Le mode d'indexation des pensions de retraites.* Dans le scénario favorable de hausse de la productivité apparente du travail de 2,3 % par an, l'indexation des retraites sur les salaires provoquera un alourdissement de leur poids de 13 % du PIB en 1999 à 22,7 % du PIB en 2040. Si les retraites étaient indexées sur l'inflation, le poids des dépenses pourrait rester au niveau actuel de 13 %, avec une productivité apparente du travail défavorable de 1,3 % par an et un chômage de 12 %.

- *Le taux de croissance économique.* Il faudrait un taux de croissance économique de 3,5 % par an d'ici 2040 pour stabiliser le poids des retraites dans le PIB à son niveau actuel de 13 % sans recul de l'âge médian de cessation d'activité et avec une indexation des retraites sur les salaires.

- *Le recul de l'âge médian de sortie d'activité.* Une autre manière d'aborder le problème consiste à proposer un recul de l'âge moyen de sortie d'activité de 5 ans d'ici 2040, ce qui permettrait de maintenir à cet horizon la pression des retraites à 15,3 % du PIB, dans l'hypothèse d'un scénario central de productivité apparente du travail moyenne de 1,8 % par an et un chômage de 6 %.

L'étude du CES s'appuie sur les projections de la population totale établies par l'INSEE (cf. Tableau 12) sur la base du recensement de population de 1990, et retient cinq scénarios combinant la natalité, la mortalité et le solde migratoire.

Tableau 12 : Projections de la population pour la France métropolitaine (en milliers d'habitants)

Projections	2005	2020	2030	2040
Insee 1	59 298	59 638	58 568	56 047
Insee 2	60 319	64 111	66 273	67 752
Insee 3	60 319	62 527	63 317	63 240
Insee 4	61 413	65 934	68 886	71 523
Insee 5	60 263	62 406	62 894	62 159

Sources : INSEE

Le rapport sur "L'avenir de nos retraites"

Les travaux prospectifs sur les retraites mené par le Commissariat général au Plan ont été réalisés sur saisine du Premier ministre, M. Lionel Jospin. L'étude "*L'avenir de nos retraites*" a été conduite sous l'égide du Commissaire au Plan Jean-Michel Charpin. À l'instar de l'étude du CES, le cadrage retenu dans le rapport est essentiellement socio-démographique.

L'évolution des ressources des régimes de retraite dépendant de l'évolution des effectifs cotisants et de la cotisation moyenne, la réflexion a été focalisée sur l'évolution de la population active occupée et sur celle du niveau de chômage. Les projections de l'INSEE montrent une croissance de la population active jusqu'en 2006, puis un retour au niveau actuel. La diminution de la population active ne s'accompagnerait pas nécessairement d'une diminution du chômage. Trois scénarios sont retenus à l'horizon 2040 et déterminent l'évolution à long terme de la population active occupée :

- scénario 1 : un taux de chômage structurel de 9 %,
- scénario 2 : un taux de chômage stabilisé à partir de 2010 à 6 %,
- scénario 3 : un taux de chômage structurel de 3 %.

Les projections des revenus à long terme, établies dans le rapport, reposent sur deux hypothèses :

- une hypothèse concernant la productivité globale des facteurs qui évoluerait à un rythme annuel proche du rythme moyen observé au cours des vingt dernières années, soit +1,25 % par an,
- une hypothèse sur l'évolution de la part des salaires dans la valeur ajoutée : elle est supposée stable à partir de 2000, à 73 %, soit un niveau proche de la moyenne des vingt dernières années, légèrement supérieur à celui que l'on observe actuellement.

Rappelant que d'autres hypothèses auraient pu être retenues, le rapport remarque que l'hypothèse d'un fléchissement durable des gains de productivité globale des facteurs, à la hausse comme à la baisse, n'est pas avérée, tant sur le plan théorique qu'empirique. Dans les scénarios, la croissance du salaire moyen réel, en brut, atteint 1,7 % en rythme annuel moyen à partir de 2005 et est à peine inférieure auparavant. Ce taux d'évolution, qui correspond à un doublement du niveau des salaires entre 1998 et 2040, s'inscrit en rupture par rapport au taux de croissance moyen observé ces dix dernières années.

L'évolution du PIB résulte de l'évolution de la population active occupée et de la productivité du travail. À partir des hypothèses précédentes, l'évolution du PIB (8 400 milliards de francs en 1998) à l'horizon 2040 peut être évaluée :

- scénario 1 : le PIB atteint 17 000 milliards de francs constants, avec un chômage de 9 %,
- scénario 2 : le PIB atteint 18 000 milliards de francs constants, avec un chômage de 6 %,
- scénario 3 : le PIB atteint 19 000 milliards de francs constants, avec un chômage de 3 %.

Les "Perspectives de la France à moyen-long terme"

Trois analyses, présentées dans une étude récente de l'OFCE (Revue de l'OFCE, octobre 2001), s'intéressent aux perspectives de long terme de la France :

- le retour au plein emploi,
- la population active et croissance à l'horizon 2040,
- le vieillissement et la protection sociale : comparaison de six pays de l'Union européenne.

L'analyse du retour au plein emploi

Le modèle trimestriel de l'OFCE, où se combinent des effets de court terme et des mécanismes de long terme, a été utilisé sur la période allant de 2001 à 2010 afin de déterminer les conditions d'un retour au plein emploi d'ici 2005 (cf. Tableaux 13 et 14). Un scénario central a été établi avec des hypothèses fortes en terme d'environnement extérieur : maintien de la compétitivité et stabilité de l'euro à 1 dollar pour 1 euro, croissance mondiale

soutenue, évolution neutre des taux d'intérêt. Le taux de croissance du PIB à l'horizon 2010 a été évalué à 1,9 % par an.

Tableau 13 : Scénario central d'un retour au plein emploi et résultats de la projection

Taux de croissance	2001-2005	2006-2010
PIB	3,0	1,9
Emploi	1,6	0,3
Productivité par tête	1,2	1,6
Masse salariale	3,3	2,1
Population active	0,7	0,3
Salaire par tête moyen	1,5	1,7

Source OFCE

Tableau 14 : Scénario central d'un retour au plein emploi et résultats de la projection

Niveau	2000	2005	2010
Population active (en millions)	26,8	27,7	28,1
Taux de chômage	9,7	5,4	5,1
Emploi (en millions)	24,2	26,2	26,7
Part des salaires dans la VA	58,2	58,6	60,9

Source OFCE

L'analyse "2000-2040 : population active et croissance"

Cette deuxième étude de l'OFCE se penche sur les effets du vieillissement de la population française sur l'économie et en particulier sur l'évolution de la population active (cf. Tableau 15). D'après le scénario central, la population active devrait croître à un rythme soutenu entre 2000 et 2010, grâce (1) à une démographie encore assez dynamique, (2) à la baisse du chômage et (3) à la diminution du nombre de préretraités et dispensés de recherche d'emploi. De 2010 à 2035, les générations du baby-boom vont progressivement passer à des âges d'activité ou d'activité faible. A partir de 2035, la baisse du nombre d'actifs devrait ralentir, tous les baby-boomers ayant atteint l'âge de la retraite. L'analyse se base sur des hypothèses :

- Concernant le fonctionnement de l'économie française : les projections évaluent la *croissance potentielle* de l'économie, les agents sont supposés utiliser de façon efficace les facteurs de production, le taux de chômage est à son niveau d'équilibre (cf. analyse précédente), la croissance est entièrement déterminée par les projections de population active et de productivité du travail, sans interaction entre ces deux variables. Le taux d'épargne est stable, la politique budgétaire neutre.

- Concernant la productivité du travail : elle est donnée à titre essentiellement illustratif car sa mesure, liée à celle du volume produit, pose un problème sur la longue période. La structure de la production évolue nécessairement fortement sur 40 ans et avec elle les normes de la comptabilité nationale.

L'analyse de l'OFCE se base sur les données démographiques de l'INSEE (un scénario) et d'Eurostat (trois scénarios). Le scénario central de l'OFCE a été construit à partir des hypothèses démographiques du scénario de l'INSEE. Le taux de croissance du PIB à l'horizon 2030 a été évalué à 1,3 % par an.

Tableau 15 : Croissance à moyen terme (% et millions)

Taux de croissance	2001-2005	2006-2010	2011-2015	2016-2020	2021-2025	2026-2030	2031-2035	2036-2040
PIB (%)	3,0	1,9	1,5	1,5	1,4	1,3	1,3	1,3
Emploi (%)	1,7	0,3	0	-0,1	-0,2	-0,3	-0,3	-0,1
Productivité (%)	1,3	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
Masse salariale (%)	3,2	2,0	1,6	1,5	1,4	1,3	1,3	1,5
Population active (%)	0,8	0,2	0,0	-0,1	-0,2	-0,3	-0,3	-0,1
Salaire moyen (%)	1,5	1,7	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
Population (%)	0,4	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2	0,1	0,0
PIB par tête (%)	2,6	1,5	1,3	1,2	1,1	1,1	1,1	1,4

Niveaux	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030	2040
Population (en millions)	59,4	60,6	61,7	62,6	63,4	64,1	64,7	65,3
Population active (en millions)	26,5	27,6	27,9	28,0	27,8	27,5	27,1	26,6
Taux de chômage (%)	9,7	5,4	5,1	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0
Emploi (en millions)	24,0	26,1	26,5	26,6	26,4	26,1	25,7	25,2
Part des salaires dans la VA (%)	58,2	58,6	60,0	60,0	60,0	60,0	60,0	60,0

Source : OFCE scénario central à moyen terme

Première esquisse du système

L'avenir du système de défense et d'armement français était, jusqu'à présent, prioritairement envisagé à travers ses composantes géostratégiques et technologiques. Cependant, dans une vision prospective à 30 ans, les autres composantes civiles (démographiques, économiques, sociales,...) peuvent engendrer des conséquences non négligeables.

L'étude des documents provenant du Ministère de la défense, de diverses organisations intergouvernementales, de gouvernements étrangers et de Futuribles, a permis une première réflexion sur les composantes des systèmes de défense et d'armement français, et notamment :

- une esquisse du système d'ensemble et de ses acteurs,
- des commentaires sur les principaux éléments de ce système.

Esquisse du système d'ensemble et des acteurs

Le système

1. Le système est représenté à l'aide de la figure 1. Les besoins en matière de défense et d'armement occupent la case centrale de gauche. Ils sont conditionnés d'une part par la technologie, et d'autre part par l'environnement géostratégique international où doivent être isolés les USA, l'UE, le reste du monde ainsi que l'ONU.

La case technologie se relie aux industriels de la défense (français ou européens) dont l'évolution dépend du marché international de l'armement, lui-même fonction de l'environnement géostratégique international.

La case environnement géostratégique international est évidemment en relation étroite avec une case environnement international économique et social.

2. Vient ensuite, un peu plus à droite dans la figure, le budget de la défense, dont le montant résulte de compromis entre les besoins et le budget de l'Etat. A l'égard de ces deux budgets s'exercent des soutiens plus ou moins forts venant de l'exécutif et du législatif, influencés à leur tour par les partis, les médias et les groupes de pression.

3. Le budget de la défense se décompose en deux parties : l'équipement et le personnel. L'équipement est fourni par les industriels dans des conditions de coûts qui dépendent de leur position sur le marché de l'armement. Quant à la case "personnel", elle est reliée au marché du travail où les armées sont, comme employeurs, confrontées aux demandes des diverses "organisations" et aux aspirations des individus.

4. Les individus sont porteurs de valeurs. Ils développent des perceptions des menaces et des missions de l'armée. Ils considèrent aussi l'armée comme un employeur potentiel. Ils influencent gouvernement et assemblées, mais aussi partis, médias et groupes de pression.

Ils sont à leur tour sous l'influence de ces derniers et sous celle de l'environnement international.

5. Il convient enfin d'introduire une dernière case, que nous désignerons sous le nom d'"état économique et social" (du pays), et dans laquelle seront inclus les éléments démographiques, économiques, sociaux importants pour le système dans son ensemble. Cette case est en relation avec le marché du travail, les individus, l'environnement économique et social international. L'état de la France est évidemment pris en compte par les partis, les médias, les groupes de pression, les assemblées, le gouvernement dans l'élaboration du budget de l'Etat. L'ensemble de ces liaisons est indiqué par une simple flèche allant de cette case à la case budget.

6. Finalement, l'état des forces résulte des équipements et du personnel disponible.

Figure 4 : Esquisse du système

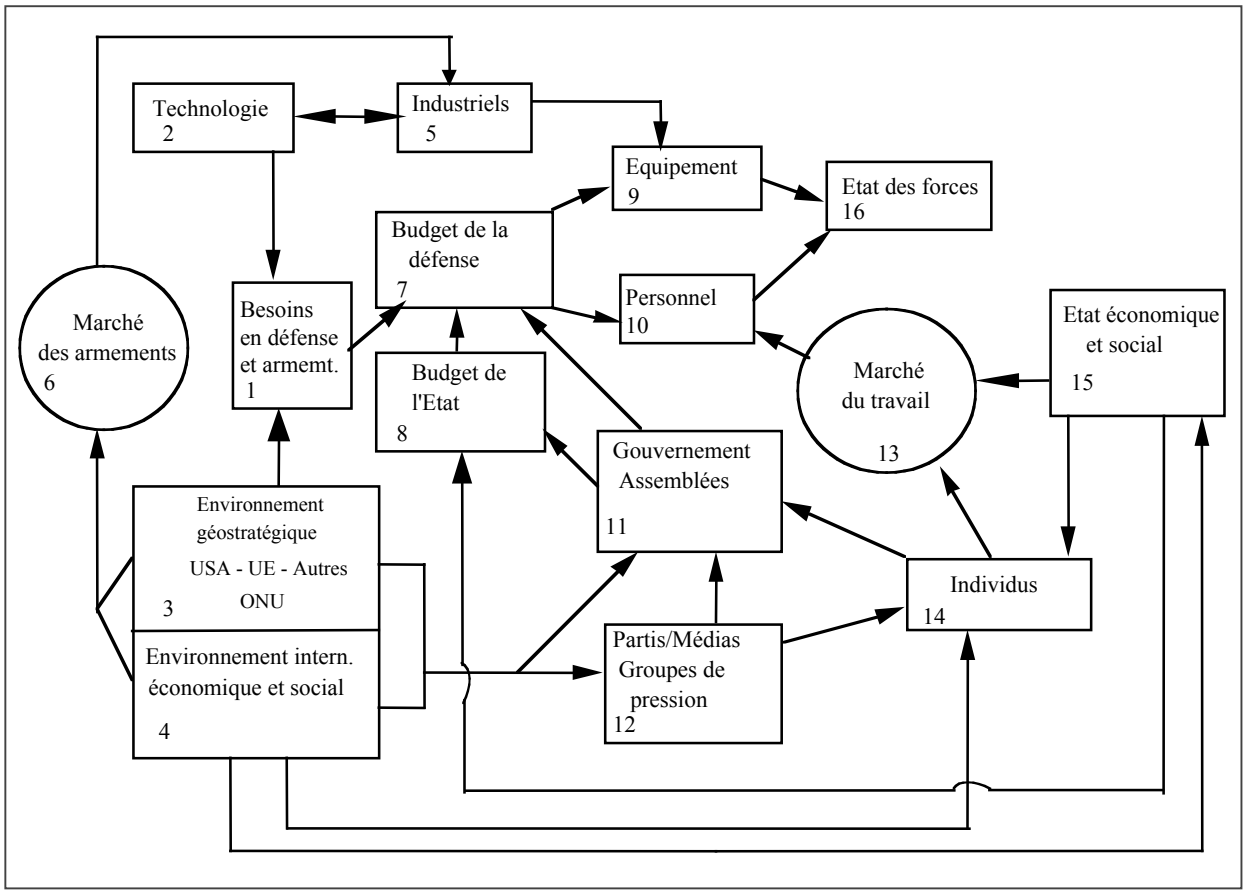

Les acteurs

7. A partir du schéma de la figure 4, on peut énumérer les principaux acteurs apparaissant dans le système.

Au plan international :

- un premier groupe est constitué des USA, des Etats européens membres de l'OTAN (Allemagne et Royaume-Uni notamment) et des États susceptibles d'exercer des menaces sur la France,
- vient ensuite l'ONU, qui autorise ou non des opérations et qui contribue à l'élaboration des règles de droit. On y joindra les autres organisations internationales,
- un troisième ensemble très hétérogène réunit des acteurs internationaux non gouvernementaux au sein desquels nous isolerons les ONG internationales,
- enfin, les réseaux terroristes.

Au plan national :

- le premier groupe est celui du gouvernement et des assemblées qui ont le pouvoir juridique,
- un second conglomérat est celui des acteurs qui contribuent à la formation des opinions au sein de la société française (partis, médias, groupes de pression),
- un troisième ensemble est celui des individus,
- enfin, les industriels français et européens de l'armement constituent un ultime ensemble d'acteurs.

C'est en gardant à l'esprit cette analyse que nous présenterons maintenant des commentaires sur les principaux éléments du système.

Commentaires sur les principaux éléments du système

Les commentaires portent principalement sur :

- □ les budgets de défense,
- □ la situation des industriels,
- □ l'environnement mondial économique et social,
- □ le budget de l'Etat et les prélèvements obligatoires,
- □ les attitudes à l'égard de la défense.

Les budgets de défense

8. Il est nécessaire de les analyser dans leur situation présente et dans leur dynamique. Pour la France, on se limitera aux dépenses strictement militaires.

9. *Situation présente* : en 2001, la France dépensait 1,95 % de son PIB pour sa défense, soit un montant de 2 700 F par habitant. Par comparaison, les États-Unis dépensaient 3,15 % de leur PIB et 6 700 F par habitant. En d'autres termes, *les dépenses françaises représentent environ 8 % des dépenses américaines*.

De même, en 2001, les dépenses de défense des pays européens de l'OTAN se montaient à 54 % des dépenses américaines, chiffre qui tombait à 33 % si l'on se limitait aux cinq

principaux pays européens (France, Royaume-Uni, Allemagne, Espagne, Italie). Si l'on admet que les armées des petits pays sont de peu de valeur et que l'efficacité des dépenses réparties entre cinq pays doit être minorée par un coefficient réducteur, on peut considérer, avec quelque hardiesse, que les dépenses *effectives* européennes sont tout au plus un quart des dépenses américaines.

De ce point de vue, une augmentation de 15 % du budget de défense des États-Unis représente à peu près le budget de la France et de l'Allemagne réunies.

10. *Évolution dans le temps* : sur la décennie 1991-2000, les budgets de défense en parts du PIB ont baissé de 19 % en France, 28 % au Royaume-Uni, 32 % en Allemagne, 16 % aux États-Unis. Autrement dit, ces derniers devraient approximativement retrouver leur niveau de dépenses du début de la décennie 1990.

Le rapport du PIB français au PIB américain est actuellement de 13 %. Même si, sur les dix prochaines années, le PIB américain croissait de 2,5 % par an et le PIB français de 2 % (hypothèse un peu défavorable à la France), le rapport des PIB ne baisserait que d'un point et l'effet sur le rapport des dépenses serait modeste. En d'autres termes, les différentiels de croissance économique ont moins d'importance que la part du PIB consacrée à la défense.

11. *Dépenses d'équipement* : de 1991 à 2001, les dépenses d'équipement (Titres V et VI) sont passées en France de 54 % à 44 % des dépenses de défense. En francs constants, la baisse est de 40 % environ. Elles représentent actuellement 0,59 % du PIB contre 1,16 % en 1991. Si l'on compare avec les États-Unis, les dépenses d'équipement sont de 11 % des dépenses américaines, rapport supérieur de 3 points à ce qu'il est pour les dépenses totales.

En conclusion, *il serait intéressant de comparer, en valeurs actuelles, le coût d'équipement lié à la loi de programmation militaire et l'estimation des possibilités budgétaires sur la même période en postulant (1) une croissance du PIB français de 2 % par an et (2) une constance du pourcentage du PIB consacré aux dépenses en capital de la défense.*

12. *Les effets du 11 septembre 2001* : quel que soit le jugement porté sur les conséquences directes du 11 septembre, nous sommes entrés, et pour longtemps, dans une ère où les actes d'hyper-terrorisme seront constamment une possibilité. Du point de vue des budgets, cette situation engendre deux conséquences :

- le budget significatif devient le budget de sécurité intérieure et extérieure qui ajoute aux dépenses du ministère de la défense une partie du budget du ministère de l'intérieur ; il serait donc intéressant d'évaluer de manière, au moins approximative, l'ordre de grandeur de ces dépenses dans l'état actuel,
- à l'évolution prévisible du budget de défense, s'ajouteront donc des dépenses supplémentaires qu'il serait intéressant d'estimer à partir de quelques hypothèses a priori.

La situation des industriels

13. Les statistiques du ministère de la défense permettent d'évaluer la part des exportations dans les chiffres d'affaires des industries de défense.

Sur la décennie 1990-1999, le taux d'exportation des branches d'armement en volume, parti de 52 % en 1990 est de 53,7 % en 1999. Il a oscillé dans l'intervalle entre 44,9 % en 1993 et 58,6 % en 1995.

Les exportations représentent 7,4 % du volume des exportations de l'industrie manufacturière et 5,1 % du volume des exportations de biens et de services. Sur la décennie, ces chiffres ont baissé de 1 % environ, mais irrégulièrement.

Quant au taux de couverture des branches d'armement (rapport des exportations en valeur aux importations en valeur), il est de 186 % en 1999, chiffre peu différent de celui de 1990, mais qui a oscillé entre 158 en 1995 et 223 en 1996.

La question qui se pose est de savoir s'il faut s'attendre ou non à une modification profonde de ces chiffres dans les prochaines décennies. Il serait intéressant pour cela de séparer dans les exportations et les importations : USA, UE et reste du monde.

L'environnement mondial économique et social

14. Nous examinerons successivement la démographie et l'évolution économique.

15. *La démographie*. Sur l'horizon envisagé, les phénomènes démographiques sont assez faciles à décrire :

(1) A l'échelle mondiale, le ralentissement de la croissance se poursuit par baisse des taux de fécondité. La population mondiale pourrait passer de 6 milliards en l'an 2000 à 8 milliards en 2025.

(2) Cette hausse de 2 milliards est très inégalement répartie :

- □ la population des USA passe de 284 à 346 millions,
- □ celle de l'UE à 15 n'augmenterait que de 377 à 381 millions,
- □ celle du Japon baisserait de 127 à 121 millions,
- □ pour la Chine, les chiffres sont de 1 273 et 1 431 tandis que pour l'Inde, ils sont de 1 033 à 1 363.

(3) On assiste à un vieillissement très rapide de la population européenne, avec une baisse probable de la population totale en Allemagne, Italie et Espagne où les taux de fécondité sont particulièrement bas.

(4) En France, la population passerait de 59,2 à 64,2 millions compte tenu d'un taux de fécondité assez élevé, mais inférieur à celui qui assure le remplacement des générations.

(5) En 2025, Chine et Inde réunies représentent 34 % de la population mondiale, l'Europe à 15, 4,7 %.

(6) 4,4 milliards d'individus vivraient en dehors de ces zones, notamment en Afrique et en Asie Occidentale où les taux de croissance sont particulièrement forts.

(7) Dans ces chiffres mondiaux, la population de l'Afrique est de 1 268 millions, celle de l'Asie occidentale de 299 millions et celle incluant Iran, Afghanistan, Pakistan et républiques d'Asie Centrale ex-soviétiques de 441 millions. Ce sont des zones instables à des titres divers.

Il ne faut pas oublier que les projections démographiques sont sujettes à de nombreux aléas, notamment à cause des migrations et des variations de taux de fécondité.

16. *L'évolution économique mondiale* : divers organismes, le CEPII notamment, ont élaboré des projections de PIB pour l'année 2030. On trouvera ci-dessous (cf. Tableau 16) quelques chiffres exprimés en parité de pouvoir d'achat. Ils sont à utiliser avec prudence, mais donnent néanmoins des ordres de grandeur intéressants.

Tableau 16 : Part du PIB mondial (en PPA) en 2000 et 2030

	2000	2030
PIB mondial (en milliards de dollars des USA en 1990)	35 138	93 514
Amérique du Nord	21,7	15,0
Europe Occidentale	21,4	14,6
OCDE Pacifique (1)	8,6	5,5
Asie du Sud	5,8	9,0
Asie du Sud-Est	6,5	9,9
Chine	16,1	19,9

(1) Japon, Australie, Nouvelle Zélande, Corée du Sud

La part des pays de l'OTAN passerait d'un peu plus de 40 % à 30 % environ tandis que l'Inde, la Chine et l'Asie du Sud-Est représenterait 40 % environ du PIB mondial.

Ces chiffres reposent sur une croissance de 2000 à 2030 de :

- □ 3,80 % pour le monde entier,
- □ 2,05 % pour l'Amérique du Nord,
- □ 2,02 % pour l'Europe Occidentale,
- □ 1,76 % pour l'OCDE Pacifique,
- □ 4,80 % pour l'Asie du Sud,
- □ 4,76 % pour l'Asie du Sud-Est,
- □ 4,06 % pour la Chine.

Par rapport au taux américain, le taux européen paraît surestimé et le taux chinois (en l'absence de crise politique) sous-estimé.

Le budget de l'État et les prélèvements obligatoires

17. Les prélèvements obligatoires représentent en France 45 % du PIB et la dépense publique 52 %, la différence étant essentiellement couverte par des ressources non fiscales de l'État (5 %) et par le déficit budgétaire (2 %).

Les 45 % de prélèvements obligatoires se décomposent entre 18 % pour l'État, 5 % pour les collectivités locales, 21 % pour la sécurité sociale et 1 % pour l'Union Européenne.

Sur le budget de l'Etat (crédits ouverts en 2001), les quatre grands postes sont l'éducation nationale (22 %), la défense (14 %), l'emploi et la solidarité (12 %), l'équipement, les transports et le logement (8 %).

Quant aux dépenses de sécurité sociale, les deux postes essentiels sont les frais de maladie (37 %) et les retraites (53 %).

Si l'on rapporte les chiffres précédents en pourcentage du PIB, on trouve les valeurs approximatives suivantes (arrondies au pour cent près) :

- retraites :	11 %
- santé :	8 %
- éducation :	4 %
- défense :	2 %
- emploi et solidarité :	2 %
- équipement, transports et logement :	2 %
- autres dépenses :	8 %

Ces calculs, volontairement arrondis, mettent bien en évidence le conflit qui va se développer entre la résistance de la société à l'augmentation des prélèvements obligatoires d'une part et la pression à la hausse des dépenses de retraites, santé, solidarité.

En l'absence de menaces internationales fortes et de soutien de l'opinion, les dépenses de défense risquent donc fort d'être soumises à un plafonnement très strict.

A ce phénomène, s'en ajoute un second : alors que la régulation des salaires dans le secteur privé est fonction de l'état de l'offre et de la demande sur le marché du travail, elle résulte, dans le secteur public, de la confrontation de l'Etat avec son personnel. Or le personnel contestataire s'est sensiblement élargi dans les dernières années puisqu'il inclut désormais les policiers, les gendarmes, et d'une manière plus feutrée les militaires. D'où l'éventualité que, dans le budget de la défense, la part personnel ait tendance à augmenter au détriment de la part équipement.

Les attitudes à l'égard de la défense

18. Les individus sont concernés de multiples manières par les problèmes de défense. A un extrême, ils sont candidats à un emploi dans les forces armées. A l'autre, ils sont porteurs de valeurs qui conditionnent leur participation à la vie politique nationale et internationale.

19. *Le marché du travail* : sur le marché du travail, se confrontent les offres des diverses catégories d'individus et les demandes de l'ensemble des organisations économiques et sociales, parmi lesquelles le ministère de la défense. Le mode de formation des coûts pour les employeurs et des revenus nets pour les travailleurs a une influence sur le chômage. Au plus fort du chômage, vers 1993 (12 %), ce dernier pouvait être approximativement divisé en trois tiers : un tiers dû à la faible croissance, un tiers résultant du coût élevé de l'emploi des travailleurs à faible compétence, un tiers dû à l'écart trop faible entre revenu net du travail et indemnités de chômage. Depuis cette date, la baisse des charges sociales sur les bas salaires a diminué la seconde catégorie et la reprise de la conjoncture la première.

Dans les prochaines années, les départs massifs à la retraite vont créer des emplois et certains envisagent la fin du chômage, mais il ne faut pas oublier que la France se caractérise par un très faible taux d'activité de sa population d'âge actif. Un marché du

travail plus tendu peut se traduire par un retour à l'activité d'individus qui n'étaient pas présents sur le marché.

Reste une certitude : la Défense n'obtiendra les effectifs dont elle a besoin qu'en offrant des rémunérations équivalentes à celles du secteur civil (c'est-à-dire compensant les inconvénients spécifiques des métiers militaires).

20. *Les valeurs* : depuis une trentaine d'années, elles sont semble-t-il sur une tendance qui se caractérise par l'affaiblissement de toute hiérarchie, la primauté de l'individu et le respect de tous les autres, la responsabilité de la collectivité dans tous les actes sociaux, l'importance attachée au vivant dans son ensemble, l'attachement à l'environnement et au développement durable. D'où ce dilemme constant : la répugnance à l'emploi de la force et le refus d'accepter des massacres de population où qu'ils soient. D'où l'objectif de zéro mort parmi les soldats, des pertes minimales chez l'adversaire, l'acceptation d'une reconstruction rapide des biens détruits par l'intervention militaire.

Naturellement, des différences existent d'un pays à l'autre. Par exemple, à l'égard des interventions humanitaires. Selon Samy Cohen, "on est confronté à trois types de sensibilité : celle des citoyens allemands, les plus réfractaires à ce genre d'interventions militaires, les plus difficiles à convertir aussi. L'opinion publique allemande constitue un obstacle important à toute décision pouvant être prise dans ce sens. Aux antipodes de cette sensibilité, se dresse celle des publics français et britanniques. Ceux-ci ont soutenu fermement et régulièrement, depuis 1991, les décisions de leur gouvernement respectif d'intervenir militairement dans des opérations de maintien de la paix. Dans ces deux pays, l'opinion publique s'est même montrée plus interventionniste que les dirigeants... Entre ces deux types de sensibilité, s'intercale celle des citoyens américains oscillant entre soutien et opposition".

Le 11 septembre 2001 a probablement modifié l'attitude des citoyens américains.

Quant à la France, la prégnance du thème sécurité peut annoncer (ou non) un infléchissement vers des valeurs plus autoritaires. Des changements de valeurs dominantes sont en effet visibles dans l'histoire à long terme. Ce sujet mérite certainement d'être approfondi pour le problème qui nous occupe.

Les résultats de la consultation externe

La consultation d'un panel de près de 450 prospectivistes professionnels[2] des domaines économique, politique et social a permis de fournir une évaluation du caractère prospectif des variables retenues, en distinguant leur influence sur les systèmes de défense et d'armement et leur incertitude. Cette enquête fait suite à une consultation interne menée auprès du Groupe Prospective (cf. composition en introduction du volume).

Les principaux résultats sont présentés ci-dessous et notamment :

- l'évaluation de l'influence et de l'incertitude liées aux facteurs et aux acteurs,
- le classement des facteurs et des acteurs selon ces deux critères.

Evaluation des facteurs et des acteurs

Les facteurs français

Les résultats de la consultation font ressortir un certain nombre conclusions concernant les facteurs français (cf. Figure 5).

Figure 5 : Influence et incertitude des facteurs français

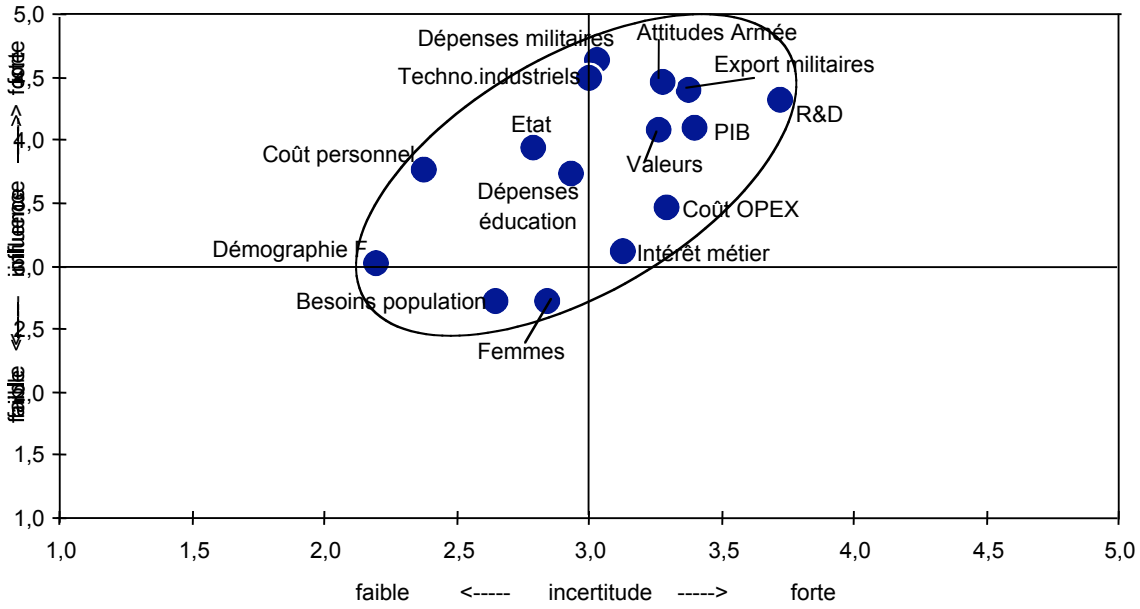

[2] Compte tenu de l'objet de l'étude, le taux de retour de près de 8,5 % est considéré comme relativement important.

- La part des **dépenses militaires** dans le PIB et les **capacités technologiques** et industrielles des industries françaises de l'armement sont les deux facteurs jugés les plus influents. Leur prédominance conforte les positions d'acteurs majeurs que sont le gouvernement français et les lobbies militaires. L'évaluation du Groupe Prospective identifiait la part des dépenses militaires et les capacités technologiques des industries de l'armement plus incertaines qu'elles n'apparaissent ici. L'importance attribuée aux efforts nationaux en matière de **recherche scientifique et technique** conforte également le rôle majeur du gouvernement.
- Les **attitudes à l'égard des armées**, le **PIB** et le **coût des OPEX** (opérations extérieures) conservent une place sensiblement équivalente dans les deux évaluations (interne et externe) : à la fois plus influentes et plus incertaines que la moyenne. Les **valeurs individuelles** et les droits de l'homme occupent une position proche des attitudes à l'égard de l'armée, ce qui n'était pas le cas dans l'évaluation interne. Par contre, les **exportations militaires** sont considérées par les experts socio-économiques comme très influentes pour l'avenir du système de défense national ; ce qui n'était pas le cas pour les membres du Groupe Prospective.
- Le **rôle de l'Etat** et le poids des **dépenses d'éducation et de protection sociale** constituent des facteurs plus influents que la moyenne mais dont l'inertie forte joue en défaveur des dépenses militaires : plus l'Etat consacrera des moyens aux dépenses d'assistance, d'assurance et de protection sociale, moins il en disposera pour la défense.
- La **démographie française**, la place des **femmes** dans la société et les **besoins de la population** apparaissent, comme dans l'évaluation du Groupe Prospective, à la fois moins influentes et moins incertaines qu'un acteur moyen. **L'intérêt pour le métier** militaire occupe une place moyenne.

Les acteurs français

Les résultats concernant les acteurs français sont les suivants (cf. Figure 6).

- Le **gouvernement français** et les **lobbies industriels de l'armement** sont considérés comme les deux acteurs les plus influents, avec, ce qui semble logique, une bonne prédictibilité concernant le comportement des lobbies militaires. On peut s'attendre, en effet, à ce que les industriels continuent à défendre leurs intérêts. Dans certaines de leurs réponses, les experts consultés évoquent un lobbying des industriels qui pourrait favoriser une coopération transatlantique. Une plus forte incertitude est attachée aux comportements et à la politique de défense du gouvernement français. Il y a de fortes chances pour que celle-ci soit menée demain dans le cadre d'une coopération renforcée avec les partenaires européens. La consutation interne faisait ressortir des évaluations strictement équivalentes pour ces deux acteurs.
- La **population nationale** est considérée comme l'un des acteurs les moins influents sur le système de défense. Son évolution est jugée comme peu incertaine et quelques tendances la caractérisant sont citées : vieillissement de la population, croissance des besoins de sécurité intérieure au détriment de la défense,... La consultation interne faisait ressortir une évaluation équivalente pour cet acteur.
- Les **lobbies des services publics français** autres que la défense sont considérés également comme peu influents, mais plus incertains. Les membres du Groupe Prospective évaluaient cet acteur comme moins incertain, au même niveau que la population nationale.
- Sur un horizon de trente ans, une configuration uniquement nationale des **partis politiques** laisse perplexe et incite à s'interroger sur des partis politiques ayant aussi

une dimension européenne. Les **médias nationaux** occupent une place moyenne, proche de l'évaluation du Groupe Prospective.

Figure 6 : Influence et incertitude des acteurs français

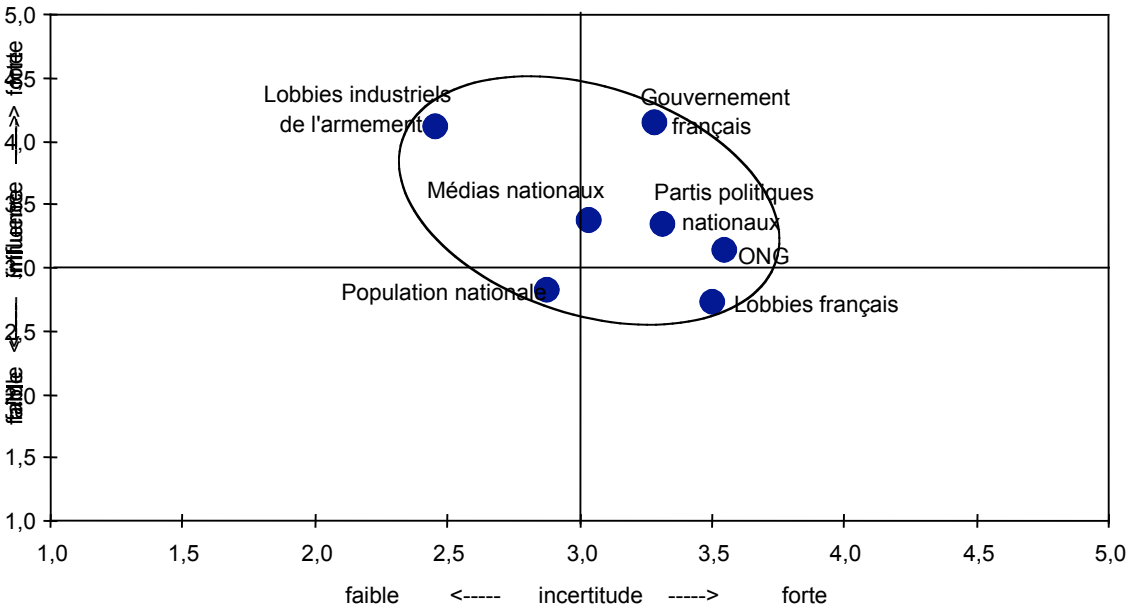

Les facteurs européens et mondiaux

Les principaux enseignements concernant les facteurs européens et mondiaux peuvent être résumés de la manière suivante (cf. Figure 7).

- L'avance **technologique américaine** et les **dépenses militaires des USA** constituent les deux facteurs à la fois les plus influents et les moins incertains. Ce résultat confirme la vision du Groupe Prospective et conforte l'image des Etats-Unis dominants.
- Les **règles juridiques internationales**, la **démographie mondiale**, la **mondialisation** et **l'accès aux ressources naturelles** sont également dans le cadran des facteurs influents et peu incertains. Le développement des flux migratoires peut notamment contribuer à renforcer les besoins en matière de moyens accordés à la sécurité intérieure et utiliser une partie des crédits normalement destinés à la sécurité extérieure. L'accès aux ressources constitue un facteur délicat à étudier. Il doit notamment intégrer la question des ressources de substitution (éolienne, solaire, etc.) et les effets du progrès technologique.
- **L'hyperterrorisme** et les **crises** sont les facteurs les plus destabilisants : à la fois influents et incertains.
- La **prohibition de certaines armes** peut réduire les efforts consacrés à leur développement, mais ne signifie pas leur suppression et n'annule pas l'effet de domination des pays qui en détiennent les technologies. Le développement d'une **gouvernance mondiale** est jugé comme moyennement influent et plutôt incertain, ce qui constitue une vision plutôt réaliste du monde à l'horizon 2030.
- La **protection de l'environnement** est le facteur jugé le moins influent.

Figure 7 : Influence et incertitude des facteurs européens et mondiaux

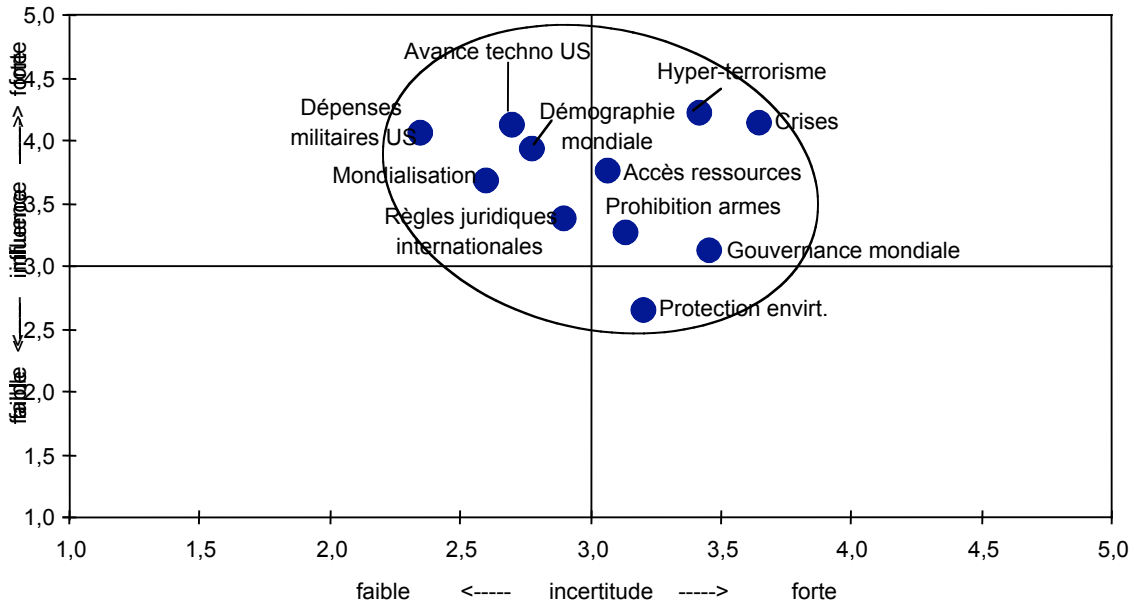

Les acteurs européens et mondiaux

La consultation fait ressortir pour les acteurs européens et mondiaux les résultats suivants (cf. Figure 8).

- Les **USA** apparaissent incontestablement comme l'acteur dominant : ils donnent le ton et disposent de dix ans d'avance dans la plupart des technologies d'armement. L'UE occupe une position proche, alors que ce n'était pas le cas dans l'évaluation interne. Le Groupe Prospective considérait la politique de l'UE comme plus incertaine. Si elle disposait d'un véritable pouvoir en matière de politique extérieure et d'un vrai budget de défense, son rôle deviendrait très important.
- La **Russie** est évaluée comme moins influente que la moyenne, à un niveau proche de **l'Inde**, alors que le groupe interne considérait ce pays comme le troisième plus influent, après les USA et l'UE.
- Les **réseaux voyous** et les **Etats voyous** sont à la fois plus influents et plus incertains que la moyenne et occupent une place similaire dans les deux évaluations, diamétralement opposée de celle des **ONG**.
- La **Chine**, **l'Allemagne** et le **Royaume-Uni** occupent un positionnement assez similaire et proche de l'UE, ce qui paraît plutôt cohérent pour les pays européens.

Figure 8 : Influence et incertitude des acteurs européens et mondiaux

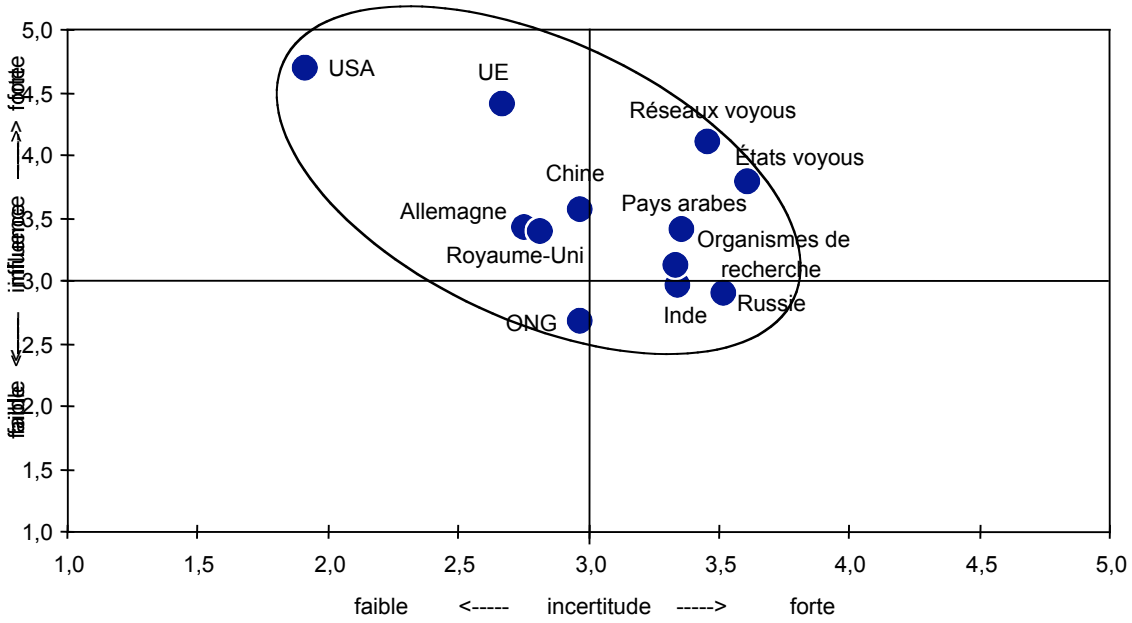
5,0
4,5
4,0
3,5
3,0
2,5
2,0
1,5
1,0
1,0
1,5
2,0
2,5
3,0
3,5
4,0
4,5
5,0
faible <----- incertitude -----> forte
USA
UE
Réseaux voyous
États voyous
Chine
Allemagne
Pays arabes
Organismes de recherche
Royaume-Uni
Inde
Russie
ONG

Classement des facteurs et des acteurs

Facteurs et acteurs	Influence
USA	4,7
Dépenses militaires	4,6
Technologies des industriels	4,5
Attitudes à l'égard de l'Armée	4,5
UE	4,4
Export militaires	4,4
R&D	4,3
Hyper-terrorisme	4,2
Gouvernement français	4,1
Crises	4,1
Avance techno US	4,1
Réseaux voyous	4,1
Lobbies industriels de l'armement	4,1
PIB	4,1
Valeurs	4,1
Dépenses militaires US	4,1
Etat	3,9
Démographie mondiale	3,9
États voyous	3,8
Coût personnel	3,8
Accès ressources	3,8
Dépenses éducation	3,7
Mondialisation	3,7
Chine	3,6
Coût OPEX	3,5
Royaume-Uni	3,4
Pays arabes	3,4
Allemagne	3,4
Règles juridiques internationat	3,4
Médias nationaux	3,4
Partis politiques nationaux	3,4
Prohibition armes	3,3
ONG	3,1
Organismes de recherche	3,1
Gouvernance mondiale	3,1
Intérêt métier	3,1
Démographie française	3,0
Russie	3,0
Inde	2,9
Population nationale	2,8
Lobbies français	2,7
Besoins population	2,7
Place des femmes	2,7
ONG	2,7
Protection environnement	2,7

Facteurs et acteurs les plus influents

moyenne

Facteurs et acteurs les plus incertains

Facteurs et acteurs	Incertitude
R&D	3,7
Crises	3,6
États voyous	3,6
ONG	3,5
Inde	3,5
Lobbies français	3,5
Réseaux voyous	3,5
Gouvernance mondiale	3,5
Hyper-terrorisme	3,4
PIB	3,4
Export militaires	3,4
Pays arabes	3,4
Russie	3,3
Organismes de recherche	3,3
Partis politiques nationaux	3,3
Coût OPEX	3,3
Gouvernement français	3,3
Attitudes à l'égard de l'Armée	3,3
Valeurs	3,3
Protection environnement	3,2
Prohibition armes	3,1
Intérêt métier	3,1
Accès ressources	3,1
Dépenses militaires	3,0
Médias nationaux	3,0
Technologies des industriels	3,0
Chine	3,0
ONG	3,0
Dépenses éducation	2,9
Règles juridiques internationat	2,9
Population nationale	2,9
Besoins population	2,8
Allemagne	2,8
Etat	2,8
Démographie mondiale	2,8
Royaume-Uni	2,8
Avance techno US	2,7
UE	2,7
Place des femmes	2,6
Mondialisation	2,6
Lobbies industriels de l'armemt	2,5
Coût personnel	2,4
Dépenses militaires US	2,3
Démographie française	2,2
USA	1,9

L'analyse structurelle et les variables clés

À l'issue des réflexions menées sur la délimitation du système, les facteurs et les acteurs retenus pour la suite de l'analyse ont été étudiés à travers leurs inter-relations. Les interactions ont notamment été appréhendées à l'aide d'une représentation matricielle permettant de préciser la nature des relations entre chaque couple de variables.

L'analyse structurelle du système a permis : d'approfondir sa délimitation, d'en extraire les variables les plus importantes pour sa dynamique (ou variables clés), de préparer la construction des scénarios.

Les facteurs et acteurs retenus

Les variables retenues ont été définies en s'appuyant sur un travail documentaire complémentaire utilisant plusieurs sources d'information (cf. annexes).

Les soixante-cinq variables retenues (cf. Tableau 17) ont été regroupées en conservant, comme dans la délimitation du système, la distinction entre celles qui appartiennent au contexte français (32) et celles qui sont liées au contexte européen et mondial (33). Dans chacun des deux contextes, deux catégories de variables étaient distinguées :

- Les **facteurs** liés à des phénomènes, dont l'évolution résulte de comportements individuels ou collectifs. Ces facteurs peuvent être renforcés ou contrecarrés par l'apparition d'événements, dont les retentissements confortent les tendances en cours ou les orientations prises, ou au contraire sont à l'origine de ruptures. Par exemple, la part des dépenses militaires dans le PIB a été revue à la hausse à la suite des attentats du 11 septembre 2001.
- Les **acteurs**, qui à travers leurs comportements, leurs initiatives et leurs politiques contribuent à façonner ou à influencer les orientations. Par exemple les USA, à travers leur politique de défense, influencent la défense française.

Dans la réalité, les facteurs et les acteurs ne sont pas disjoints, mais intimement liés. Les acteurs contribuent à créer, à influencer ou à tirer parti de facteurs ou d'événements. A l'inverse, certains événements imprévus peuvent renforcer ou remettre en cause certains acteurs. Ces interactions doivent donc être soigneusement décryptées.

Tableau 17 : Les facteurs et acteurs retenus

	Facteurs français
1	Croissance du PIB
2a	Croissance démographique française
2b	Pyramide des âges
3	Valeurs individuelles, respect des droits de l'homme
4	Place des femmes dans la société
5	Besoins de la population en matière de sécurité
6a	État, intensité du transfert compétences (vers Régions et l'Europe)
6b	État, intensité de la régulation étatique
7	Poids des dépenses d'éducation et de prestations sociales dans le PNB
8a	Efforts de recherche de l'État
8b	Efforts de recherche des entreprises
9	Part des dépenses militaires dans le PIB
10	Volume des exportations militaires
11	Capacités technologiques et industrielles. des industriels français de l'armement
12	Coût des opérations militaires extérieures (Kosovo, Guerre du Golfe,...)
13	Coût des charges de personnel de défense
14	Attitudes à l'égard de l'armée et à l'égard des dépenses militaires
15	Intérêt pour les métiers militaires
16	Taux d'emploi hors emplois aidés
17	Tension sur la répartition des prélèvements obligatoires
18	Désordres sociaux
19	Arbitrage entre sécurité intérieure et extérieure
20	Arbitrage entre épargne et consommation au sein de la population française
21	Politique industrielle de la France, y compris politique industrielle d'armement
22	Capacité de la France à attirer des investissements étrangers
23	Ruptures technologiques

	Acteurs français
A1	Population nationale
A2	Partis politiques nationaux
A3	Médias nationaux
A4	Gouvernement français
A5	Lobbies des services publics autres que la défense (Éducation Nationale,…)
A6	Lobbies de l'industrie française de la défense et de l'armement

	Facteurs européen et mondiaux
24	Mondialisation des économies
25a	Démographie mondiale, taux de croissance de la population mondiale
25b	Démographie mondiale, migrations à destination de l'Europe
26	Développement des règles juridiques internationales
27	Développement d'une gouvernance mondiale
28	Développement des règles de protection de l'environnement
29	Développement de l'hyper-terrorisme
30	Prohibition de certaines armes
31	Accès aux ressources naturelles
32	Crises (catastrophes naturelles, famine, guerres civiles, terrorisme...)
33	Part des dépenses militaires des USA dans leur PIB
34	Avance technologique américaine

	Acteurs européen et mondiaux
A7	USA
A8	Union Européenne

A9	France
A10	Royaume-Uni
A11	Allemagne
A12	Bassin méditerranéen
A13	Israël
A14	Pays arabes
A15	Russie
A16	Anciennes républiques soviétiques
A17	Région Caspienne
A18	Chine
A19	Inde
A20	Pakistan
A21	États voyous
A22	Réseaux voyous : mafia, drogues, terroristes,...
A23	ONG
A24	OTAN
A25	ONU
A26	Autres OIG
A27	Organismes étrangers de recherche

Les interactions entre les facteurs et les acteurs

Les relations entre les facteurs et les acteurs ont été appréhendées à travers une représentation matricielle prenant la forme d'un tableau à double entrée où chaque élément de la matrice représente une relation d'influence directe. Le remplissage de cette matrice a permis de se poser toutes les questions concernant la structure actuelle et future du système.

Pour chaque couple de variables (facteurs ou acteurs), le Groupe Prospective s'est posé la question de l'existence d'une relation d'influence directe entre la variable i et la variable j. Ainsi, 4 160 relations ont été examinées, selon les conventions suivantes :

- le code "1" indique l'existence d'une relation directe, actuelle ou potentielle, de la variable en ligne (i) sur la variable en colonne (j),
- le code "0" (case vide) indique l'absence de relation directe, actuelle ou potentielle, de la variable en ligne (i) sur la variable en colonne (j).

Un système plutôt indéterminé

La compréhension du système de défense et d'armement et la réflexion concernant sa dynamique future sont éclairées par l'analyse du plan influence-dépendance (cf. Figure 9) qui propose une typologie des variables et précise leur rôle dans le système. Quatre catégories de variables sont distinguées :

- les variables influentes – variables d'entrées ou explicatives – qui déterminent l'évolution du système,
- les variables relais, à la fois très influentes et très dépendantes, sont souvent associées à des enjeux,
- les variables dépendantes – variables de sortie ou expliquées – sont déterminées par l'évolution des autres variables,

- les variables exclues ou autonomes sont relativement déconnectées de l'évolution des autres variables.

Au-delà de l'examen du plan des influences et des dépendances directes qui permet de repérer les variables ayant le plus grand nombre de liaisons directes avec les autres variables, il convient de déceler celles dont l'importance dans le système est moins visible. Pour cela, il s'agit de tenir compte des liaisons indirectes, y compris des effets de rétroactions (feed-back), qui conditionnent aussi l'évolution du système. La méthode Micmac[3] permet de hiérarchiser les variables selon leur importance relative dans le système et aide à repérer les variables clés, à travers leurs influences directes et indirectes.

La recherche des variables clés est effectuée en étudiant le plan influence-dépendance présentant la position des variables en fonction de leurs relations directes et indirectes.

Figure 9 : Plan influence-dépendance

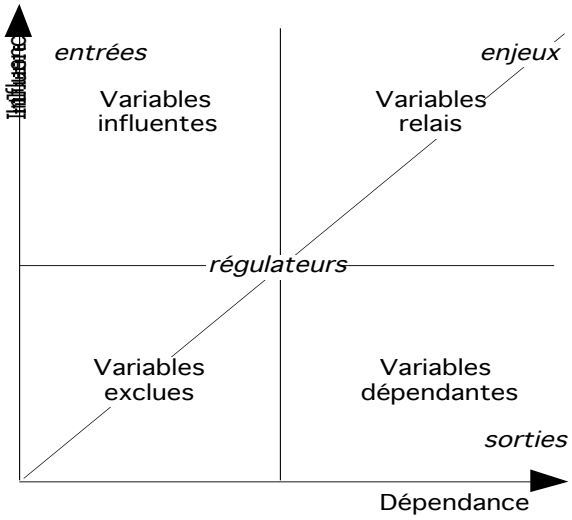

La structure générale du système et le rôle des variables ont été étudiés en effectuant plusieurs analyses distinguant successivement les quatre sous-systèmes suivants :

- les facteurs et les acteurs français, européen et mondiaux,
- les facteurs et les acteurs européen et mondiaux,
- les facteurs et les acteurs français,
- les acteurs français européen et mondiaux.

L'analyse de l'ensemble des facteurs et des acteurs, français, européens et mondiaux, révèle un système où la plupart des variables sont disposées selon de la première diagonale, c'est à dire qu'elles sont à la fois autant influentes que dépendantes. Cette configuration dénote un ensemble plutôt indéterminé. 60 % des variables sont situées dans les cadrans nord-est et sud-ouest et la variable la plus influente (la France) est un même temps la plus dépendante. Hormis la mondialisation et les USA, le système ne se distingue pas par la

[3] Pour plus de détails sur la méthode, voir le "*Manuel de prospective stratégique : l'art et la méthode*" (Dunod) du Professeur Godet.

présence de facteurs ou d'acteurs jouant nettement le rôle de variables d'entrée. Il ne comporte pas de déterminants majeurs et univoques, ce qui, compte tenu du sujet, n'est pas très surprenant. De la même manière, il ne comporte pas de variables de sortie clairement identifiées. Ces différents éléments, caractérisent un système indéterminé sujet à une certaine instabilité et pouvant évoluer selon un éventail de scénarios assez large.

Les variables les plus influentes peuvent, en fonction de leurs évolutions, accélérer, freiner ou bloquer le fonctionnement du système. Parmi ses variables, on note la présence de pays ou d'acteurs tels que la France, l'Union Européenne et le gouvernement français. Le positionnement de ces variables montre que l'évolution du système dépend de ces acteurs nationaux et européens dont les politiques en matière de défense et d'armement sont elles-mêmes directement influencées par la politique des USA.

La typologie des variables

L'analyse du plan influence-dépendance (cf. Figure 10) fait ressortir pour le système complet des soixante-cinq variables la typologie des quatre catégories de variables.

Les variables influentes

Elles jouent un rôle important dans le système. Ce sont celles qui déterminent le plus fortement son évolution, tout en étant les moins influencées par celui-ci. Parmi ces variables, on trouve, ce qui ne constitue pas une surprise, les Etats-Unis et la mondialisation. Par leur puissance et à travers leurs relations, les Etats-Unis exercent une influence sur l'ensemble du système, soit directement, soit indirectement à travers des pays ou des organismes internationaux, ou encore à travers des facteurs comme la mondialisation ou la gouvernance mondiale. L'absence de facteurs nationaux, tels que la démographie française, la pyramide des âges, le PIB,... ou internationaux tels que la démographie mondiale peut surprendre. En fait, le système complet, intégrant à la fois les éléments nationaux et internationaux contribue à affaiblir le poids relatif des facteurs et des acteurs nationaux. L'analyse des seules variables françaises (cf. le plan relatif au système français, présenté en annexes) montre que les facteurs démographiques constituent, à l'échelle nationale, des variables influentes.

Parmi les acteurs influents, il est significatif de retrouver cinq pays particulièrement emblématiques : les USA, en raison de leur rôle de gendarme du monde, la Russie, certainement par son rôle d'ex-gendarme du monde, les pays arabes et Israël, en raison des foyers de conflits qui polarisent le Proche-Orient et qui constituent un enjeu incontournable de la géopolitique actuelle, et la Chine, en raison de sa population et de la puissance économique qu'elle représente à l'horizon 2030.

Figure 10 : Plan influence-dépendance des relations directes et indirectes

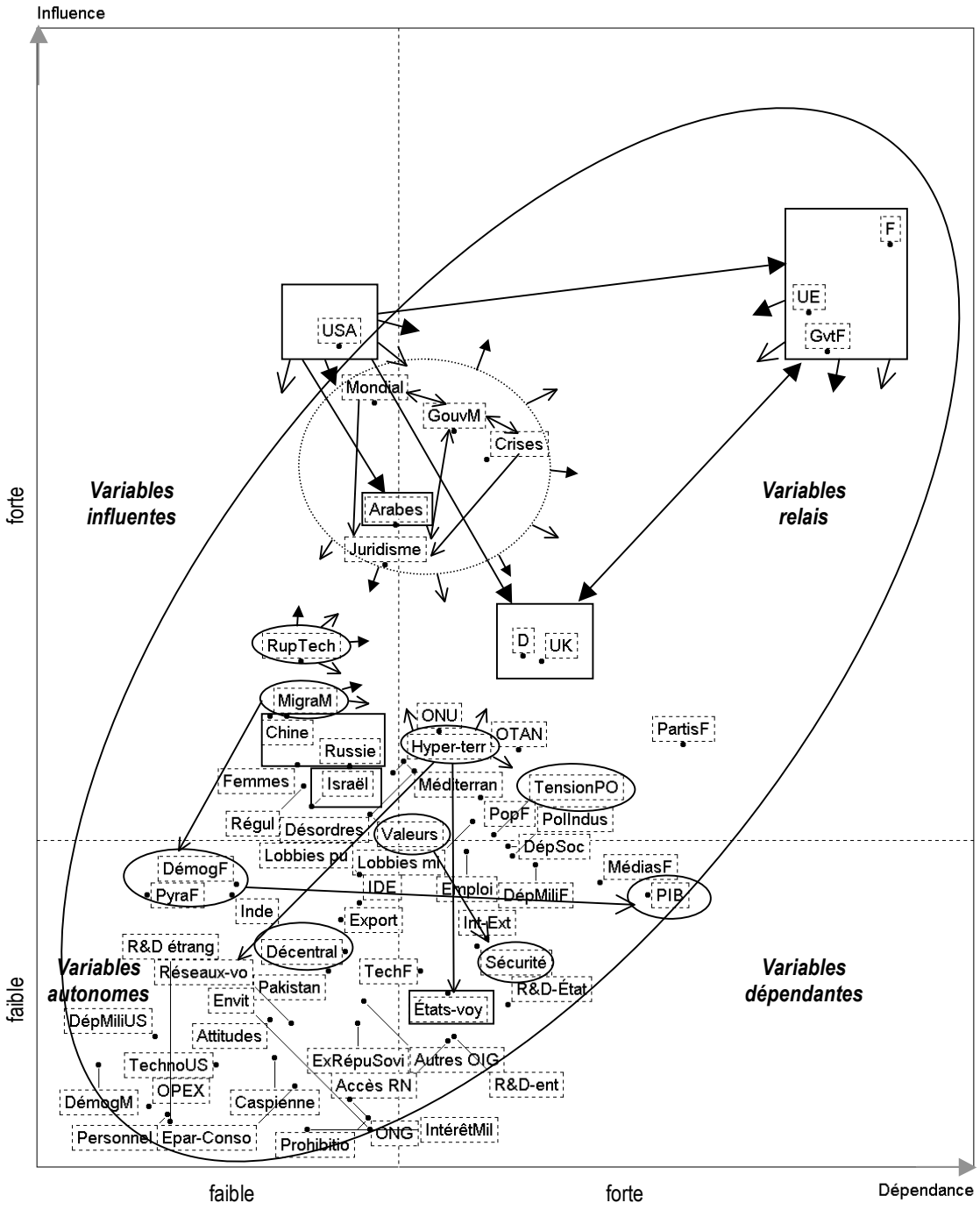

La place des femmes dans la société et le respect des droits de l'homme constituent des facteurs influents qui illustrent l'importance du rôle exercé aujourd'hui par la société civile. Le monde institutionnel et politique est également présent à travers le développement des règles juridiques internationales et la régulation de l'Etat. Dans les enjeux de démocratie, de respect et de maintien de l'ordre et de la sécurité, ces variables forment un contrepoids au

développement de l'hyper-terrorisme, à ses menaces et aux conséquences qui lui sont associées. Les ruptures technologiques, également présentes parmi les facteurs importants, constituent l'élément pouvant, a priori, générer les effets de surprise les plus incertains. Logiquement, elles devraient renforcer l'avance technologique des pays qui les contrôlent, c'est à dire celle des pays les plus développés et contribuer ainsi à pérenniser l'état des rapports de force entre les puissances. Les phénomènes d'attentats et de terrorisme nous montrent que la maîtrise des hautes technologies reste aujourd'hui encore largement inefficace face à la détermination humaine et à un armement rudimentaire. Par ailleurs la sphère des technologies militaires n'est ni étanche, ni nécessairement plus risquée que celle des technologies civiles. Certaines technologies banalisées et largement diffusées dans les usages civils, professionnels ou grand public (télécommunication, informatique, biotechnologies,...) contribuent à une dissémination et à un renforcement significatif des menaces et des risques.

Les variables influentes

- A7 - USA
- 24 - Mondialisation des économies (Mondial)
- A14 - Pays arabes
- 26 - Développement des règles juridiques internationales (Juridisme)
- 23 - Ruptures technologiques (RupTech)
- 25b - Démographie mondiale, migrations à destination de l'Europe (MigraM)
- A18 - Chine
- A15 - Russie
- 4 - Place des femmes dans la société
- 29 - Développement de l'hyper-terrorisme
- 6b - État, intensité de la régulation étatique (Régul)
- A13 - Israël
- 3 - Valeurs individuelles, respect des droits de l'homme (Valeurs)

NB : les libellés courts indiqués entre parathèses sont ceux qui figurent dans le plan influence-dépendance (cf. Figure 10).

Les variables relais

Les variables relais, à la fois autant influentes que dépendantes sont en général "prises en tenaille" ou en interdépendance dans un jeu complexe de rapports de force ou d'interactions. Elles cristallisent et mettent en exergue des intérêts, des avis convergents ou divergents, des positions et des oppositions, voire des conflits, qui selon l'évolution des mécanismes de régulation peuvent déboucher soit sur des crises avec des situations de crispations et de blocages, soit sur une résolution. Dans la plupart des cas, les acteurs et les facteurs relais ont, normalement, un rôle important à jouer dans les échanges et les négociations, dans la représentation, la facilitation, la modération,...

Parmi les acteurs relais, la place centrale occupée par la France et le gouvernement français pour l'avenir de sa défense et de son armée est évidente. Dans une perspective de long terme, celle de l'Union Européenne ne constitue pas, non plus, une surprise. Parmi les autres pays, l'Allemagne et le Royaume-Uni, apparaissent comme des relais importants, en partie en raison de leurs poids dans l'UE, surtout pour l'un, et de leurs relations historiques avec les USA, surtout pour l'autre. La place moins importante occupée par l'ONU et l'OTAN peut surprendre. Elle illustre en fait la très faible autonomie de ces organisations intergouvernementales (OIG) à l'égard des pays qui composent le Conseil de sécurité de l'ONU et le Commandement de l'OTAN. La présence du bassin méditerranéen parmi les variables relais pouvait être moins attendue. Elle peut être expliquée par le rôle de carrefour et de plaque-tournante que cet espace joue entre l'Europe, l'Afrique et le Proche-Orient. Notons toutefois qu'il occupe sur le plan influence-dépendance une position proche de deux pays influents : la Russie et Israël.

Au niveau des facteurs relais majeurs, les crises mondiales et la gouvernance mondiale se situent à peu près au même niveau et révèlent les relations de récursivité entretenues entre ces deux facteurs également liés à la mondialisation et au développement des règles juridiques.

Parmi les autres variables nationales jouant un rôle de relais (la population, les partis politiques, les tensions sur les prélèvements obligatoires, lobbies militaires), les tensions sur les prélèvements obligatoires cristallisent certainement une grande partie des contradictions entre les ambitions et les moyens nationaux consacrés à la défense.

Les variables relais

- A9 - France (F)
- A8 - Union Européenne (UE)
- A4 - Gouvernement français (GvtF)
- 27 - Développement d'une gouvernance mondiale (GouvM)
- 32 - Crises (catastrophes naturelles, famine, guerres civiles, terrorisme,...)
- A11 - Allemagne (D)
- A10 - Royaume-Uni (UK)
- A25 - ONU
- A24 - OTAN
- A2 - Partis politiques nationaux (PartisF)
- A12 - Bassin méditerranéen
- 18 - Désordres sociaux
- A1 - Population nationale (PopF)
- 17 - Tension sur la répartition des prélèvements obligatoires (TensionPO)
- A6 - Lobbies de l'industrie française de la défense et de l'armement (Lobbies mi)

NB : les libellés courts indiqués entre parathèses sont ceux qui figurent dans le plan influence-dépendance (cf. Figure 10).

Les variables dépendantes

Les variables dépendantes constituent, dans la plupart des cas, des résultats du système. Elles sont, en grande partie, déterminées par l'évolution des variables influentes ou relais.

Beaucoup de ces variables sont des politiques nationales, des résultats de politiques nationales ou des indicateurs. C'est notamment le cas de la politique industrielle de la France, de la part des dépenses militaires dans le PIB, des efforts de recherche de l'État et des entreprises, du poids des dépenses d'éducation et de prestations sociales dans le PNB, du taux d'emploi. Les capacités technologiques et industrielles des industriels français de l'armement sont également déterminées par un ensemble de variables, dont les efforts de recherche et les moyens consacrés à la défense.

La croissance du PIB dépend à la fois de facteurs nationaux et de choix de politiques économiques, mais aussi et surtout d'un ensemble de facteurs internationaux tels que la mondialisation des économies, la démographie mondiale et bien évidemment la croissance des autres puissances économiques internationales.

La place des médias nationaux parmi les variables dépendantes peut paraître surprenante. Elle révèle surtout que sur des questions de défense et d'armement, les médias français sont faiblement mobilisés pour organiser le débat. Ils ne font que relater les événements (conflits,...) et les décisions (lois de programmation,...) en restant très dépendants de l'information qu'on leur communique. Sur ce point, les partis politiques sont beaucoup plus au cœur du débat et des jeux d'influence que ne le sont les médias.

Si les besoins de la population en matière de sécurité contribuent à influencer pour une part les arbitrages entre sécurité intérieure et extérieure, ces deux variables restent dépendantes de nombreuses autres variables.

La place des États voyous, tout comme l'accès aux ressources naturelles parmi les variables dépendantes peut surprendre. Là aussi, elle ne fait que révéler le poids, tout compte fait, relativement faible de ces variables dans les dynamiques liées à la défense et à l'armement. Certes, elles peuvent être à l'origine de crises majeures, mais elles n'en sont pas la seule cause. En effet, les crises identifiées comme déstabilisantes, c'est-à-dire pouvant entraîner un nombre de morts jugé important par les opinions publiques et susceptibles de modifier le cours ultérieur des comportements, restent nombreuses et sont souvent liées à une multitude d'événements et de catastrophes possibles : naturelles, industrielles, pandémiques,... Ce résultat illustre aussi la représentation de la dialectique distinguant les puissances du bien et les forces du mal, qui en utilisant la grille de lecture américaine des *rogues' states* a pour effet d'inscrire mécaniquement ces derniers dans un rapport de dépendance.

Les variables dépendantes

- 21 - Politique industrielle de la France, y compris politique industrielle d'armement (PolIndust)
- 16 - Taux d'emploi hors emplois aidés (Emploi)
- 7 - Poids des dépenses d'éducation et de prestations sociales dans le PNB (DepSoc)
- 9 - Part des dépenses militaires dans le PIB (DepMiliF)
- A3 - Médias nationaux (MédiasF)
- 1 - Croissance du PIB
- 19 - Arbitrage entre sécurité intérieure et extérieure (Int-Ext)
- 5 - Besoins de la population en matière de sécurité (Sécurité)
- 11 - Capacités technologiques et industrielles des industriels français de l'armement (TechF)
- A21 - États voyous (États-voy)
- 8a - Efforts de recherche de l'État (R&D- État)
- 8b - Efforts de recherche des entreprises (R&D-ent)

NB : les libellés courts indiqués entre parathèses sont ceux qui figurent dans le plan influence-dépendance (cf. Figure 10).

Les variables autonomes

En étant relativement peu liées aux autres variables du système, les variables autonomes ne sont ni fortement déterminées par les autres variables, ni fortement influentes sur celles-ci. Elles évoluent de façon autonome, c'est-à-dire sans beaucoup perturber la dynamique du système.

Parmi ces variables figurent des pays ou des régions (Inde, Pakistan, Région Caspienne, anciennes républiques soviétiques) ou des acteurs : lobbies des services publics autres que la défense (Éducation Nationale,...), OIG autres que l'ONU et l'OTAN, ONG, organismes étrangers de recherche, réseaux voyous (mafia, drogues, terroristes,...). Ces résultats peuvent surprendre. Ils ne signifient pas que ces acteurs ne sont pas sans influence sur l'avenir du système de défense et d'armement de la France. Ils signifient que dans la complexité du système, ils sont, en moyenne, mois influents que les autres.

Cette remarque vaut également pour les facteurs nationaux : la croissance démographique française, l'évolution de la pyramide des âges, l'intensité du transfert des compétences de l'État vers les Régions ou l'Europe, le volume des exportations militaires, les attitudes à l'égard de l'Armée et à l'égard des dépenses militaires, les arbitrages entre épargne et consommation au sein de la population française, la capacité de la France à attirer des investissements étrangers.

Les facteurs mondiaux autonomes sont la part des dépenses militaires des USA dans leur PIB, l'avance technologique américaine, la croissance de la population mondiale.

Les variables autonomes

- A5 - Lobbies des services publics autres que la défense (Éducation Nationale,...) (Lobbies pu)
- 22 - Capacité de la France à attirer des investissements étrangers (IDE)
- 2a - Croissance démographique française (DémogF)
- 2b - Pyramide des âges (PyraF)
- A19 - Inde

Le déplacement des variables et les variables clés

En prenant en compte le jeu des influences indirectes transitant par une ou plusieurs variables relais, le plan indirect fournit une représentation plus complète du rôle des variables dans le système. Entre les plans direct et indirect, certaines variables voient leur niveau d'influence et de dépendance se modifier, à la hausse comme à la baisse (cf. les plans superposés, présentés en annexes). Le repérage des variables faisant l'objet des plus forts déplacements, entre des deux plans, aide à s'interroger sur leur importance réelle.

Globalement, entre les plans direct et indirect, le système ne connaît pas de profonds bouleversements. Sa structure générale n'est pas modifiée, le système reste indéterminé, et les déplacements ne concernent qu'un nombre limité de variables.

Ainsi, la prise en compte des relations indirectes fait apparaître pour Israël une influence relative plus importance, cet acteur passant du cadran des variables exclues (plan direct) au cadran des variables influentes (plan indirect). Les pays arabes renforcent également leur influence et passent du cadran des variables relais à celui des variables influentes. Le bassin méditerranéen, tout comme l'OTAN, gagnent à la fois en influence et en dépendance, ces deux acteurs devenant "relais" alors qu'ils étaient respectivement influents et dépendants. A l'inverse, la France et les USA voient leur influence relative baisser.

Parmi les soixante-cinq variables, douze ont été retenues comme structurantes pour la construction des scénarios :

- le taux de croissance de l'économie mondiale,
- le taux de croissance de l'économie française,
- la tension sur la répartition des prélèvements obligatoires en France,
- la gestion en France de la sécurité intérieure et des désordres sociaux,
- le niveau d'intégration de la défense et de l'armement au sein de l'Union Européenne,

- la forme de la gouvernance mondiale,
- la place et le rôle des États dans les relations internationales,
- L'intensité des inégalités de revenu par tête entre les pays,
- le niveau d'ingérences humanitaires,
- l'intensité des crises perçues comme déstabilisantes,
- le niveau d'acceptabilité sociale des technologies,
- le niveau de contrôle des usages militaires des technologies.

L'analyse morphologique et les scénarios

Rappel sur la construction des scénarios

Les scénarios se composent des images futures et des cheminements retraçant la trajectoire entre la situation actuelle et chacune des images. Les images sont élaborées à partir de la trame morphologique des scénarios et distinguent les éléments suivants :

- ***Les questions clés ou dimensions principales***

Elles constituent les dimensions des scénarios. Elles sont à la fois sont structurantes pour l'avenir et génératrices d'incertitudes.

- ***Les réponses possibles ou hypothèses associées***

Les modalités de réponses pour chacune des questions clés constituent autant d'hypothèses balisant l'éventail des futurs possibles. Ces hypothèses peuvent s'inscrire dans la poursuite des tendances constatées ou envisager des infléchissements ou des ruptures possibles.

- ***Les images finales des scénarios***

Les images finales des scénarios sont élaborées par combinaison des réponses possibles associées aux questions clés.

Figure 11 : Trame morphologique des scénarios

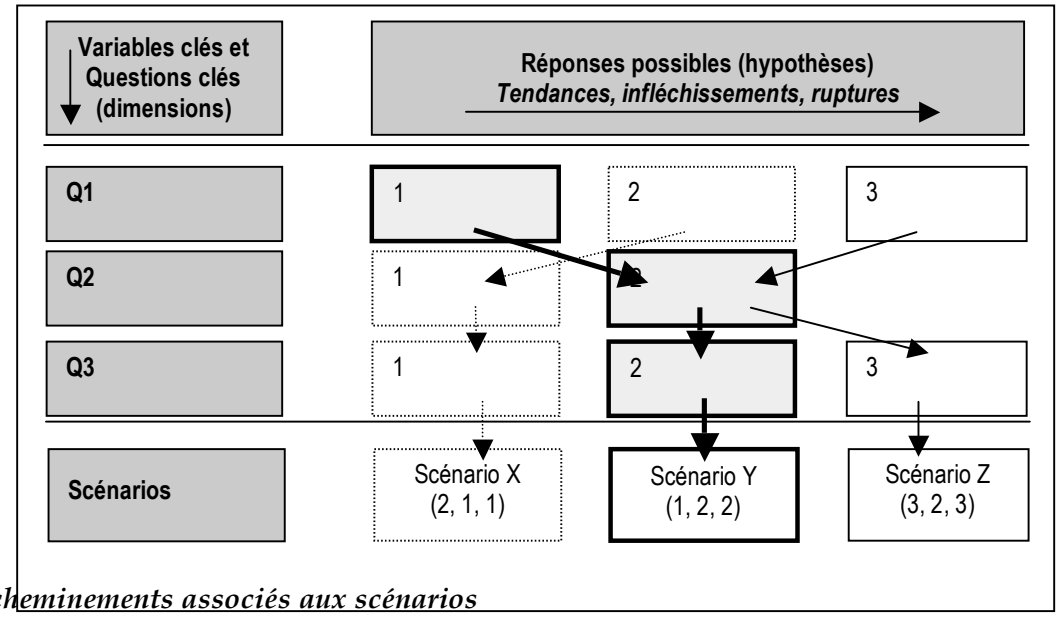

Les cheminements associés aux scénarios

Ils décrivent les éléments de trajectoires permettant de passer de la situation présente à chacune des situations futures représentées dans les scénarios. Cette reconstitution de « l'histoire du futur » s'appuie sur le repérage des événements clés jalonnant l'avènement de chaque scénario.

Issues des résultats de l'analyse structurelle, les questions clés relatives à l'avenir de la défense et de l'armement, abordent les principales incertitudes liées au contexte démographique, sociétal, économique, stratégique et institutionnel. Elles sont explicitées en rappelant les enjeux et les hypothèses d'évolution qui leurs sont associées. Les questions clés forment l'ossature des scénarios.

Les dimensions des scénarios

1 - Croissance de l'économie mondiale

L'interpénétration des économies nationales, provenant notamment du développement des échanges et illustrant le phénomène plus global de la mondialisation, constitue, à la fois, une tendance lourde et un facteur d'incertitude pour l'économie mondiale. Les effets systémiques d'amplification résultant de l'interdépendance sont bien connus (bulle financière, faillites en chaîne,...) et se vérifient en particulier pour l'évolution de la croissance économique mondiale.

Résultant des taux de croissance des revenus nationaux, inégaux selon les pays, et contribuant de façon récursive à les dynamiser, le processus de la croissance mondiale est irrégulier. Une rétrospective sur le long terme permet de mieux apprécier le phénomène, au regard de l'évolution des puissances économiques.

Au cours des 25 dernières années (1973-1998), l'économie mondiale a crû, en moyenne annuelle, au rythme de 3,01 %, alors que pendant la période précédente (1950-1973), sa croissance avait été de 4,91 %, soit un fort ralentissement. Pour la période récente, les croissances par zones ont été de 2,99 % pour les États-Unis, 2,88 % pour le Canada et l'Océanie, 2,11 % pour l'Europe occidentale, 0,73 % pour l'Europe centrale et orientale, 2,97 % pour le Japon, 5,46 % pour le reste de l'Asie, 3,02 % pour l'Amérique latine et 2,74 % pour l'Afrique. En Europe, les croissances ont été de 2,1 % pour la France, 2 % pour le Royaume-Uni, et 1,76 % pour l'Allemagne.

Aujourd'hui, en 2001, les États-Unis produisent 31,2 % des richesses mondiales, l'Europe occidentale 25,7 %, et le Japon 15,4 %, soit près des trois quarts de l'économie mondiale qui se trouvent partagés entre les pays de la triade. Parmi les principaux pays européens, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France représentent respectivement 5,9 %, 4,5 % et 4,1 % de la production mondiale. Les États-Unis et le Japon sont relativement proches en termes de revenu national par tête avec respectivement 31 900 $ et 32 000 $ alors que l'Europe (Union Monétaire Européenne) affiche 22 300 $.

Une vision prospective de l'environnement économique des systèmes de défense et d'armement français, nécessite d'anticiper plusieurs hypothèses de taux de croissance de l'économie mondiale. Ces hypothèses doivent être cohérentes avec l'évolution de la population mondiale. À l'horizon 2030, celle-ci devrait approcher les 8,4 milliards d'êtres humains, contre près de 6 milliards en 2000. Si les projections démographiques peuvent être, sur le long terme, assez précises, les prévisions économiques sont plus risquées. Deux hypothèses méritent d'être envisagées :

- (1-0) Faible croissance de l'économie mondiale. Le taux de croissance de l'économie mondiale s'inscrit dans une baisse tendancielle et affiche sur l'ensemble de la période 2000-2030 une performance annuelle moyenne de 3 %. On assiste à une décélération de la croissance dans les zones développées, notamment en Europe et au Japon où la population active diminue. La croissance tendancielle de l'Europe, qui était légèrement supérieure à 2 % au début des années 2000, ralentit jusqu'à 1 % en 2025, en raison de la décroissance de la population active de 0 à -1 %. Le différentiel de croissance avec la zone de l'Amérique du Nord et de l'Océanie est supérieur d'un point, en raison d'une population active qui, dans cette zone, augmente légèrement jusqu'en 2020 puis se stabilise. Le rattrapage technologique des pays en développement ou des pays moins avancés est modeste et ne contribue pas à dynamiser significativement l'économie mondiale. Le PIB mondial pourrait être de 85 200 milliards de dollars (valeur 1990) contre 35 100 milliards en 2000, et le revenu par habitant augmenterait de plus de 70 % en passant de 5 850 dollars en 2000 à plus de 10 120 dollars en 2030.
- (1-1) Forte croissance de l'économie mondiale. Le taux de croissance de l'économie mondiale, pourrait se situer à 3,8 % en moyenne annuelle sur la période 2000-2030. Il résulte d'une forte croissance des pays développés s'appuyant sur la poursuite du développement technologique et sur une immigration contenue mais significative. Les pays en développement ou les pays moins avancés poursuivent leurs efforts en matière de développement de l'éducation et renforcent leur niveau technologique. Le PIB mondial pourrait s'élever à 107 500 milliards de dollars (valeur 1990) contre 35 100 milliards en 2000, révélant une augmentation du revenu par habitant de plus du double (près de 120 %) : de 5 850 dollars en 2000 à près de 12 800 dollars en 2030. Cette forte croissance du revenu par habitant illustre l'augmentation de la productivité et le processus d'accumulation de capital.

Variables liées : population mondiale, population active, population active occupée, productivité du travail, prix des énergies fossiles et des ressources naturelles, développement de l'éducation et de la santé.

2 - Croissance économique nationale

Sur le long terme, la question de la croissance économique constitue la principale source d'incertitude pesant sur les hypothèses du budget de l'État, donc sur les dépenses susceptibles d'être consacrées à la défense. Une croissance élevée se traduit par de fortes rentrées fiscales et procure les bases budgétaires qu'une croissance faible ne permet pas. Les autres hypothèses macroéconomiques - taux d'intérêt, niveau des prix et taux de chômage - complètent le cadrage à court terme, mais n'influencent pas aussi directement le budget de la défense.

Si les budgets consacrés à l'armée reflètent le contexte géostratégique et l'attitude nationale à l'égard de la défense, la part des dépenses militaires dans le PIB fournit une évaluation des efforts collectifs consentis. Ainsi, la baisse des budgets, depuis le début des années 1990, illustre la sortie de la guerre froide et la fin des tensions entre les deux blocs. La part des dépenses militaires (hors pensions) est passée de 2,52 % du PIB en 1992 à 1,95 % en 2002 (voir les compléments dans l'encadré plus bas).

Aujourd'hui, alors que le modèle d'armée 2015, défini dans la précédente programmation (LPM 1997-2002), est réaffirmé comme référentiel de planification, le projet de la prochaine loi de programmation (LPM 2003-2008) annonce des crédits d'équipements (titres V et VI) en hausse : 88,9 milliards d'euros (en valeur 2000) sur les six années à venir, soit une progression annuelle moyenne de 3,1 %. Si le cadrage budgétaire de la Loi de programmation militaire est connu à l'horizon 2008, des ajustements et des arbitrages

reflétant l'évolution du contexte économique seront toutefois possibles dans les prochaines lois de finances annuelles.

Que ce soit à court ou à long terme, après 2008, au-delà de 2015, et à l'horizon 2030, la croissance de l'économie constitue un paramètre essentiel. Dépendant de l'évolution des facteurs de production, notamment de la population active occupée et de la productivité du travail, elle reflète également l'évolution de la demande, et particulièrement :

- les facteurs nationaux et européens, liés à la consommation des ménages, aux investissements des entreprises, et à la capacité collective à organiser les mutations vers les secteurs en développement,
- les facteurs extérieurs, liés à l'évolution de la demande mondiale, à la consommation et aux investissements étrangers.

Pour la croissance économique, deux hypothèses sont avancées :

- (2-0) Croissance économique faible avec un taux inférieur à 2 % en moyenne annuelle sur la période 2000-2030. Dans cette hypothèse, les entreprises ne cherchent pas à développer l'emploi. La population active progresse jusqu'en 2015 pour atteindre 28 millions d'actifs, puis se stabilise, décroît et revient à 27 millions d'actifs en 2030. La croissance, comprise entre 2 % et 3 % en moyenne décennale sur la période 2000-2010, revient à un niveau tendanciel inférieur à 2 % et résulte de la seule productivité du travail. En 30 ans, le PIB est multiplié par 1,8 et passe de 9 100 milliards de francs en 2002 à 15 800 milliards de francs en 2030 (valeur 1995). Le revenu par habitant passe de 153 000 francs en 2000 à 242 000 francs en 2030, soit une augmentation de près de 60 %. Cette hypothèse oblige le gouvernement à faire des économies pour veiller à ne pas dégrader la compétitivité des entreprises. Les dépenses militaires sont contenues.
- (2-1) Croissance économique forte avec un taux de croissance de 3 % en moyenne annuelle sur la période 2000-2030. Dans cette hypothèse, les entreprises cherchent à développer leur production et créent des emplois. Des mesures sont prises pour développer l'activité (meilleure conciliation entre travail féminin et vie familiale,...), et favoriser une légère immigration. Cette hypothèse permet d'atteindre un niveau de plein emploi (le taux de chômage de 5 % correspond au chômage frictionnel). En 30 ans, le PIB est multiplié par 2,4 et passe de 9 100 milliards de francs en 2002 à 20 800 milliards de francs en 2030 (valeur 1995). Le revenu par habitant passe de 153 000 francs en 2000 à 319 000 francs en 2030, soit une augmentation de près de 110 %. La croissance fournit au gouvernement les moyens pour une politique de défense et d'armement.

Variables liées : population totale, immigration, population active, population active occupée, productivité du travail, qualification des emplois, innovations technologiques, consommation des ménages, investissements, échanges extérieurs, politiques économiques.

Évolution de l'effort militaire

Depuis les années 1980 et significativement depuis le début des années 1990, la part des dépenses militaires dans le PIB, au sein des pays occidentaux, n'a cessé de décroître. En France, elle est passée de 4 % du PIB en moyenne sur la période 1980-1984, à 2,9 % sur la période 1995-1999, et à 2,5 % pour 2001 (sources OTAN, pensions incluses). Par comparaison, les États-Unis ont dépensé 5,6 % de leur PIB en moyenne sur la période 1980-1984, puis 3,3 % sur la période 1995-1999, et 2,9 % en 2001 ; le Royaume-Uni respectivement 5,2 %, puis 2,8 % et 2,4 %.

Les dépenses de fonctionnement (hors pensions) de l'armée française suivent la même inclinaison, en passant de 1,43 % du PIB en 1991 à 1,18 % en 2000, que les dépenses en

capital qui chutent de 1,16 % du PIB en 1991 à 0,59 % en 2000 (sources OTAN, retraitement DAF).

Aujourd'hui, la France consacre à sa défense un montant représentant 2 742 francs par habitant (hors pensions). Ce chiffre était de 3 543 francs en 1991 (en francs constants 2000), soit une chute de 23 %. Par comparaison, les États-Unis se classent en première position, en dépensant 6 742 francs par habitant en 2000, suivis du Royaume-Uni avec 3 470 francs par habitant (en montants convertis aux taux de parité de pouvoir d'achat) et de la France en troisième position.

3 - Tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires

Les prélèvements obligatoires se composent de l'ensemble des cotisations sociales, des taxes et des impôts, y compris ceux qui sont reversés aux collectivités locales et à l'Union Européenne, auxquels les entreprises, les salariés et les ménages sont assujettis. En 2001, les administrations publiques ont prélevé et redistribué 4 321 milliards de francs, soit environ 45 % du PIB. Cette donnée est hautement politique car elle mesure la pression fiscale et sociale supportée par les entreprises et les ménages pour financer les dépenses de l'État, celles des régimes de protection sociale et celles des collectivités locales. Elle permet d'apprécier la part de l'économie qui, en relevant de l'autorité de l'État, échappe au fonctionnement du marché. La France, parmi les grands pays industrialisés, détient le record des prélèvements et des dépenses publiques (Allemagne : 38 %, Royaume-Uni : 36 %, USA : 29 %, Japon : 26 %). Les seuls pays présentant des chiffres supérieurs sont le Danemark, la Finlande, la Suède.

Les tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires résultent d'un déséquilibre entre l'évolution des prélèvements et la progression des dépenses qu'ils financent. Ces tensions s'expriment surtout en cas de déficit des budgets publics, qui doivent alors être couverts par un endettement supplémentaire, une pression fiscale accrue ou la recherche d'économies. Elles peuvent également apparaître en cas de surplus budgétaire (il s'agit alors de tensions positives), par exemple en cas de constitution de cagnotte fiscale inattendue, et être utilisées pour désendetter l'État, réduire la pression fiscale ou redistribuer. À court terme, les tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires obligent l'État à mettre en évidence ses priorités budgétaires. À long terme, elles l'obligent à poser la question du niveau acceptable des prélèvements et de leur utilisation. L'habileté dans la gestion des tensions révèle la qualité politique du gouvernement.

Alors que les dépenses des administrations de Sécurité sociale représentent aujourd'hui 2 082 milliards de francs et qu'elles expliquent 48 % du montant des prélèvements obligatoires, les tendances actuelles (vieillissement de la population,...) montrent que les coûts de santé et de retraite devraient encore croître. Dès lors, à l'horizon 2030, il est légitime de s'interroger sur les moyens à développer pour maintenir ces équilibres : encadrement des dépenses, ouverture plus sensible au marché et au jeu de la concurrence des services publics (marchés de la santé, des pensions,...),... Les réponses apportées à ces questions ont naturellement un impact sur la conception des fonctions régaliennes de l'État ainsi que sur les budgets qui pourront être consacrés à la sécurité intérieure et à la défense nationale.

Les tensions sur les prélèvements obligatoires sont considérées comme une variable exogène qui conditionne à court terme les possibilités du budget de la défense et reflètent à long terme l'évolution des fonctions régaliennes de l'État et la place des préoccupations de défenses. Deux hypothèses sont avancées :

- (3-0) Les tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires sont fortes. On assiste à des conflits sur le niveau et sur la répartition des prélèvements obligatoires. Les services publics et l'État ont du mal à se réformer. Les contribuables demandent une réduction des prélèvements. Le débat social incite l'État à se recentrer sur ses fonctions régaliennes (justice, police, prison, défense, diplomatie) et à ouvrir au marché certains services publics.
- (3-1) Les tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires sont faibles. Les prélèvements obligatoires restent à un niveau élevé et sont justifiés par des services publics rénovés et relativement efficaces qui constituent l'une des spécificités du modèle français. La demande sociale pour des services publics reste importante. L'État se rénove régulièrement en conservant une multitude de fonctions : souverain, providence, stratège.

Variables liées : niveau acceptable des prélèvements obligatoires, difficultés dans les arbitrages budgétaires entre les fonctions régaliennes de l'Etat, place et rôle de l'Etat, place des services publics, ouverture à la concurrence, demande sociale pour des services publics.

4 - Gestion de la sécurité intérieure et des désordres sociaux

Dans une France immergée dans une économie mondiale avec une population vieillissante, une immigration sensible et certains quartiers laissés en déshérence, l'insécurité recouvre trois formes :

- celle de menaces issues d'un cadre élargi, du fait de leur nature transnationale et de leur pouvoir de contagion. Tel est le cas du terrorisme ou des trafics de drogues et des blanchiments de bénéfices,
- la délinquance et les comportements asociaux, relevant de la compétence de l'État, en matière de police, d'ordre public et de politique pénale,
- les craintes développées par la population, et relayées par les médias, qui englobent les besoins et les aspirations en matière de sécurité. Concernant le sentiment d'insécurité, les Français sont de plus en plus nombreux à réclamer le risque zéro, dans tous les domaines : environnement, sécurité alimentaire, sécurité climatique,... Il convient de s'interroger sur le dispositif d'administration ou de régulation à mettre en place : agences de surveillance,...

Face à ces besoins, les réponses de l'État sont plurielles et entraînent des conséquences potentielles sur la défense nationale. Deux hypothèses sont envisagées :

- (4-0) La gestion de la sécurité intérieure se fait selon une approche stricte. L'Etat intervient en tant qu'arbitre et se contente d'assurer, pour ce qui le concerne, sa sécurité et son autorité et pour ce qui concerne la société, le respect des règles du jeu mettant face à leur responsabilité tous ceux qui les transgressent. L'État, recentré sur ses fonctions régaliennes augmente les moyens consacrés à la gestion de la sécurité et met l'accent sur la répression. Dans cette approche, l'Etat peut chercher à décentraliser ses moyens et à en privatiser une partie, aussi bien dans la police que dans la gestion du système pénitentiaire. L'Etat peut faire appel aux forces armées pour assurer la sécurité intérieure et utiliser ainsi une partie des budgets de dépense nationale à des fins de sécurité intérieure.
- (4-1) La gestion de la sécurité intérieure se fait selon une approche privilégiant les causes et qualifiée d'englobante. L'Etat tient à prendre en charge la totalité de l'activité humaine, y compris au niveau des phénomènes d'insécurité. Il donne la priorité à

l'éradication des causes de désordre en étant modéré dans la poursuite des infractions. Il privilégie une politique de prévention.

Variables liées : importance des désordres sociaux, taux de chômage, place et rôle de l'Etat, place des services publics.

5 - Europe de la défense et de l'armement

En dehors des éléments géopolitiques de risque de crises en Europe centrale et orientale et dans les pays de l'ex-URSS, les enjeux européens ayant des conséquences sur le modèle d'armée concernent essentiellement les relations qu'entretiennent les différents pays à l'intérieur et à travers les deux principales organisations intergouvernementales de la région : l'Union Européenne et l'Organisation du traité de l'Atlantique nord.

Alors que la France contribue fortement au lent processus de construction européenne et qu'en retour elle se trouve de plus en plus façonnée par l'édifice commun, l'avenir de sa défense nationale et celui de son armement sont de plus en plus réfléchis dans le cadre de l'Union Européenne. Celle-ci évolue actuellement à travers deux processus fortement liés :

- l'élargissement, avec l'adhésion de nouveaux candidats,
- l'approfondissement, avec une nécessaire réforme, touchant à la fois à l'architecture institutionnelle et politique et au champ des compétences européennes.

Le processus d'élargissement de l'Union Européenne, rendu irréversible depuis le Conseil européen de Göteborg, a franchi une étape historique lors du sommet de Copenhague en décembre 2002 avec la clôture des négociations d'adhésion des dix nouveaux pays, majoritairement issus de l'ancienne Europe communiste qui entreront officiellement dans l'UE le 1er mai 2004. Parmi les trois autres pays candidats, la Bulgarie et la Roumanie accusent encore un retard en matière de réforme et la Turquie devra attendre décembre 2004 pour le lancement de ses négociations d'adhésion à l'Union.

L'élargissement implique le renforcement de la stabilité et de la paix dans ces pays et la nécessaire adaptation des institutions pour un fonctionnement à 25 puis à 28 Etats. Alors que les institutions européennes étaient conçues, à l'origine, pour six Etats membres, les travaux actuels de la Convention devraient introduire en 2003 les propositions de réforme des traités européens, et préparer la conférence intergouvernementale de juin 2004.

Jusqu'à présent, l'architecture institutionnelle européenne a été marquée, dans sa construction, par une recherche d'équilibre entre des institutions communautaires supranationales et des institutions intergouvernementales. Elle a cherché à éviter le centralisme bureaucratique et l'impuissance intergouvernementale, et à concilier unité et préservation des diversités. Construite par touches successives, au fil des traités, l'Union Européenne, a révélé, sans jamais l'expliciter, la nature fédérale de son architecture : un ordre législatif autonome, à deux chambres (l'assemblée des peuples à travers le Parlement européen et l'assemblée des Etats à travers le Conseil de l'Union européenne) ; un exécutif, la Commission européenne, politiquement responsable devant les députés élus au suffrage universel ; une juridiction suprême, la Cour de Justice ; un chef de l'Etat collectif, le Conseil européen qui préside aux destinées de l'Union.

La combinaison des relations entre les institutions fédérales et les Etats fédérés peut jouer à l'infini et osciller entre deux extrêmes : une version plus intégrée et centralisée à l'américaine, où la compétence des Etats est limitée ; une version plus coopérative, à l'allemande ou à la canadienne, où les gouvernements des Etats fédérés participent, dans l'architecture fédérale, comme colégislateurs et comme conférences d'exécutifs. Jusqu'à présent, la fédération européenne a été de type coopératif.

Le champ des compétences européennes est relativement étendu dans le domaine économique (monnaie unique, marché unique,...), en revanche plusieurs domaines échappent à la logique fédérale et maintiennent, sur le plan politique, l'Union à l'état d'organisation intergouvernementale fonctionnant à l'unanimité des Etats : la politique extérieure et de sécurité commune, une partie des questions liées à la justice, et la révision des lois fondamentales de l'Union.

Aujourd'hui, alors que l'Union Européenne est à la veille de l'augmentation de ses membres, des incertitudes pèsent sur les conclusions de la Convention et sur les décisions qui seront prises à son issue. Si, le nombre d'hypothèses est assez élevé, rendant les combinaisons possibles multiples, celles-ci sont toutefois bornées par le champ des compétences européennes et la forme de la gouvernance. Cette dernière remplace la traditionnelle opposition entre Fédération ou Etats-Nations par un continuum plus ou moins intégré de Fédération d'Etats-Nations. Le critère de l'intégration s'apprécie à travers le renforcement de la coordination des compétences et des politiques communes au niveau fédéral (monétaire, budgétaire, fiscale, de réglage de politique économique, concurrence, justice, sécurité, défense, affaires extérieures,...).

L'élargissement de l'Union européenne étant irréversible, les trois hypothèses envisagées ne concernent que l'approfondissement de l'Union, car sujet à controverses :

- (5-0) Europe intergouvernementale et réduction du pouvoir communautaire. La coopération entre les Etats-Nations de la Fédération européenne se réduit à un nombre limité de politiques communes pour lesquels les Etats-Nations ont transféré leurs compétences. Toutefois, pour certaines compétences, on assiste à la re-nationalisation de certaines politiques communes, comme la politique agricole commune. Les compétences et les pouvoirs de la Commission sont limités, les gouvernements nationaux gardent la main haute. L'Europe se réduit à une vaste zone de libre-échange. La sécurité et la défense restent de la compétence des Etats-membres.
- (5-1) Europe Fédération d'Etats avec de nouvelles compétences dans les domaines du judiciaire, de la défense et de l'armement. La coopération entre les Etats-Nations de la fédération européenne s'approfondit à travers de nouvelles politiques communes : la politique extérieure et de sécurité commune, une partie des questions liées à la justice, la politique d'armement, mais n'inclut pas la révision des lois fondamentales de l'Union, qui reste de la compétence des Etats-Nations. L'Europe judiciaire progresse avec des conséquences sur la gestion de la sécurité intérieure et dans le domaine de la coordination des polices et des justices. Les politiques communes se développent et complètent la zone de libre-échange.
- (5-2) Europe fédérale. Une Europe fédérale est créée avec l'intégration au niveau fédéral de l'ensemble des compétences, y compris les politiques de défense, d'armement, de sécurité intérieure et les questions liées à la justice. En acquérant le pouvoir de réviser ses lois fondamentales et donc la *compétence de la compétence*, l'Europe devient un Etat souverain, membre de l'OTAN et du Conseil de sécurité de l'ONU. Les anciens Etats-Nations de l'Europe perdent leurs attributs de souveraineté, et le domaine réservé de leur autonomie est dorénavant déterminé par l'Etat fédéral. Certaines compétences peuvent toutefois être décentralisées, selon le principe de subsidiarité, auprès des pays ou des régions. Les Etats deviennent membres de l'Etat fédéral des Etats-Unis d'Europe et leurs constitutions respectives sont conformes au droit fédéral. Les politiques intégrées se développent et complètent la zone de libre-échange et leur coordination se renforce.

Le devenir de l'OTAN est appréhendé à travers son élargissement (neuf pays candidats), ses nouvelles missions (lutte antiterroriste, coopération,...), son fonctionnement et sa gouvernance (coalition à géométrie variable initiée par les USA, conseil OTAN-Russie,...). Il

renvoie aussi à la gouvernance mondiale et à la place des Etats-Unis dans le monde (cf. question clé sur la gouvernance).

Variables liées : attachement des européens à la souveraineté de leur Etat, bilan des politiques communes, volonté politique de faire jeu égal avec les USA.

6 - Gouvernance mondiale et ordre juridique international

Dans un monde politiquement organisé en Etats-Nations autonomes mais interdépendants, un ensemble de principes, de pratiques et d'institutions concourent à la formation des normes collectives qui s'imposent aux États, à la définition des orientations de l'action collective, à la fixation des règles directement applicables aux acteurs privés. Cette gouvernance s'appuie sur un ensemble de régulations et des procédures de statut divers, qui vont de la simple consultation, à l'adoption de législations communes.

Si l'on considère la gouvernance mondiale comme un ensemble complexe de régulations dédiées, l'ordre juridique international constitue le domaine qui conditionne le plus directement l'avenir de la défense et de la sécurité en France. Selon le principe de spécialité, les autres domaines de régulation (la finance internationale, les politiques économiques, les marchés, la lutte contre la pauvreté, la protection de l'environnement,...) sont moins directement concernés.

Outre les domaines de régulation, la question de l'évolution de la gouvernance mondiale interroge sur ses acteurs moteurs, son architecture institutionnelle, son fonctionnement, ses dysfonctionnements notoires, et ses adaptations nécessaires.

Concernant l'utilisation des forces militaires, l'effet d'une gouvernance mondiale, reposant sur la coopération intergouvernementale est ambigu. Si elle diminue les risques traditionnels pour les membres du "directoire", elle peut engendrer une multiplication des actions de maintien de la paix et n'avoir guère d'effet sur des risques tels que le terrorisme. Des formes institutionnelles autres que la coopération intergouvernementale devraient être explorées : le gouvernement mondial, le réseau d'autorités indépendantes, le droit sans les États, l'autorégulation privée,...

L'élaboration d'un bilan complet et la recherche des voies d'amélioration nécessiteraient de retenir des critères répondant à des objectifs d'efficacité, de transparence et de légitimité. Ces critères ou principes pourraient être la spécialisation des institutions, la responsabilité politique, l'équilibre entre les domaines et les institutions, la démocratie des procédures, la subsidiarité, et la solidarité.

En l'absence d'un tel bilan, les éléments de structure et de dynamique, liés à l'ordre international, qui occupent une place importante et qui le resteront sans doute à long terme sont :

- au niveau des acteurs : les États-Unis parmi les Etats-Nations, l'OTAN parmi les organisations intergouvernementales militaires, et l'ONU parmi les organisations intergouvernementales à vocation universelle,
- au niveau des dispositifs : la coopération ou l'unilatéralisme comme formes institutionnelles extrêmes de gouvernance.

La combinaison de ces éléments permet d'envisager plusieurs hypothèses :

- (6-0) Unilatéralisme américain. Les USA s'assurent la suprématie militaire et règlent les problèmes seuls ou en mettant en place des coalitions variables selon les objectifs poursuivis.

- (6-1) Unilatéralisme américain dans le cadre de l'OTAN. Les USA interviennent dans le cadre de l'OTAN avec deux variantes selon que l'Europe est fédérale ou non. Dans le cas d'une Europe non fédérale, les pays se rallient au leadership américain. Dans le cas d'une Europe fédérale, l'OTAN s'appuie sur deux piliers : les USA et l'Europe.
- (6-2) Multilatéralisme Onusien. L'ONU, à travers le Conseil de sécurité domine la gouvernance mondiale.
- (6-3) Multilatéralisme avec création d'un directoire rassemblant les USA, l'Union Européenne, la Russie, le Japon, la Chine, l'Inde. Ce directoire fonctionne sur le modèle du G8.

Ces différentes hypothèses sont principalement regardées sous l'angle politico-militaire, alors qu'aujourd'hui une multitude de formes de gouvernance se superposent avec diverses organisations intergouvernementales : FMI, Banque Mondiale,... Elles peuvent se ramener aux deux hypothèses de l'unilatéralisme ou du multilatéralisme.

Variable liée : développement des règles juridiques.

7 - Place et rôle des Etats dans les relations internationales

La mondialisation et avec elle le développement des regroupements d'Etat au sein de vastes zones d'échanges, interrogent sur la consistance de leur souveraineté, en relation avec le transfert de leurs compétences. Par ailleurs, les États ne sont plus reconnus comme impartiaux, et les mécanismes internes de régulations sont de plus en plus confiés à des autorités indépendantes (agences) pour s'assurer de cette indépendance, tout en veillant à leur bonne articulation avec les administrations publiques et à leur accessibilité au citoyen.

Aujourd'hui, la puissance des États se mesure de plus en plus à leur faculté de mobiliser des relais stratégiques diversifiés (liens bilatéraux, alliances, coalitions ad hoc,...), de jouer sur toute la gamme des acteurs (autres États, ONG, grandes entreprises, médias,...) et des instruments disponibles (relations diplomatiques traditionnelles, appareils militaires, espaces commerciaux, zones monétaires, réseaux d'informations,...). Elle se décline en termes d'influence et de projection, et accorde de plus en plus d'importance aux éléments immatériels.

Ces évolutions, et bien d'autres encore, questionnent sur la place et le rôle des Etats en général et dans les relations internationales en particulier. Il semble que l'on passe d'un Etat strict à un Etat flou, avec une augmentation de leur nombre. Deux hypothèses sont envisagées :

- (7-0) On assiste à une explosion du nombre des Etats et corrélativement à un affaiblissement de leur poids alors que d'autres acteurs (ONG, entreprises, réseaux, individus,...) se développent.
- (7-1) Les Etats se réforment et se rénovent mais restent les principaux acteurs des relations internationales.

Variables liées : gouvernance mondiale, droit d'ingérence.

8 - Inégalités économiques entre pays

Depuis les vingt dernières années, on assiste à l'émergence de certains pays de l'Asie du Sud-Est, de la Chine et de l'Inde. À l'inverse, les pays de l'Amérique latine connaissent des

niveaux de développement inégaux et irréguliers, alors que ceux de l'Afrique sont décevants. Si les exemples de rattrapage avec les pays développés existent, une lecture rétrospective montre que l'écart entre les pays les plus riches et les plus pauvres est aujourd'hui plus profond. En 1820, les pays du Nord affichaient un niveau de revenu deux fois supérieures à celui du reste du monde. En 1998, l'écart était de sept à un. Entre les États-Unis (le premier pays du monde aujourd'hui) et l'Afrique (la région la plus pauvre), l'écart est désormais de vingt à un et il ne cesse de se creuser.

Si l'on considère qu'une croissance économique associée à un meilleur partage des richesses mondiales est favorable et la stabilité et à la réduction des tensions dans le monde, alors le co-développement, une moindre divergence des politiques, et une convergence du développement des économies, constituent des enjeux importants pour l'avenir de la paix dans le monde.

Pour apprécier le développement de l'économie mondiale, de nombreux indicateurs sont utilisés. Dans une perspective d'évaluation du développement humain, l'ONU publie le classement des 162 pays, à l'aide de l'indicateur de développement humain (IDH). Ici, le développement de l'économie mondiale peut être évalué à travers le taux de croissance économique sur 30 ans et le nombre d'individus souffrant de pauvreté absolue ou n'ayant pas accès aux services de base : eau, électricité, santé, école. Actuellement, cette catégorie représente environ deux milliards de personnes, soit un tiers de l'humanité qui se situe soit dans les pays à PNB faible, soit dans les pays à PNB moyens mais comportant de fortes inégalités.

Deux hypothèses sont envisageables :

- (8-0) Réduction des inégalités, rattrapage des pays moins développés et émergence d'une convergence des économies. Face aux clivages économiques et sociaux dénoncés au début des années 2000, les pays du Nord ont accru leur aide au développement des pays du Sud. Certains pays en émergence ont consolidé leur croissance pour atteindre un niveau de développement proche des pays du Nord. Ils jouent maintenant un rôle d'entraînement à l'échelle régionale.
- (8-1) Maintien, voire renforcement des inégalités entre les pays du Sud et ceux de Nord. Les clivages économiques et sociaux n'ont jamais été aussi profonds à l'échelle du monde. Les populations du Sud aspirent à un mieux être que les États ne sont pas en mesure de leur assurer. De nombreuses tensions internationales, mais aussi intérieures (entre régions, ethnies, classes sociales) sont la conséquence de cette partition dans le monde. Ces tensions d'origine économique se combinent avec des tensions sur l'environnement, et le développement de la criminalité internationale (drogues, prostitution,...).

Variables liées : population mondiale, population active, population active occupée, productivité du travail, prix des énergies fossiles et des ressources naturelles, développement de l'éducation et de la santé.

9 - Ingérence

À l'aube du XXI^{e} siècle, deux principes s'opposent de plus en plus : d'une part, la souveraineté des Etats-Nations qui fondent le système des relations internationales, et d'autre part, la reconnaissance par la communauté internationale de situations justifiant une intervention internationale. Les institutions internationales, telles que les ONG, sont susceptibles d'intervenir pour réduire les tensions et mener des opérations d'aides humanitaires ou de protection des droits de l'Homme. Deux hypothèses sont envisagées :

- (9-0) Peu d'ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme.
- (9-1) Nombreuses ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme.

Variables liées : crises mondiales, place et rôles des Etats.

10 - Crises

L'histoire humaine a toujours été ponctuée de crises, et la gouvernance mondiale ne les fera pas disparaître, même si elle peut en réduire la fréquence et la gravité.

Les crises et les possibilités de crises sont identifiées lorsque les événements qui en sont à l'origine sont susceptibles d'entraîner un nombre conséquent de morts et que les opinions publiques sont susceptibles de modifier le cours ultérieur des comportements. Pour être retenues, les crises doivent donc être perçues comme déstabilisantes et dommageables aux intérêts défendus par la France et ses partenaires.

Une liste sommaire des événements de crise comprend :

- les catastrophes naturelles (tremblements de terre, éruptions volcaniques, raz-de-marée, inondations, etc.), qui ont pour conséquences fréquentes le changement des règles de sécurité,
- les catastrophes industrielles (Bhopal),
- les épidémies atteignant l'homme ou des espèces vivantes et contre lesquelles à l'origine aucun traitement n'existe,
- les actes de l'hyper-terrorisme,
- les famines qui résultent souvent d'une conjonction de causes et pas seulement de causes climatiques (sécheresse par exemple),
- les guerres civiles qui déchirent un État pendant des mois ou des années et dont les bases peuvent être ethniques, religieuses, politiques (Biafra, Angola, Cambodge, Sri-Lanka, Colombie...) ; elles incluent les guérillas de toutes sortes, et les révolutions qui ne se limitent pas à des coups d'État,
- les guerres entre États voisins (Erythrée-Ethiopie, Israël-Palestine, Iran-Irak, etc.) sans intervention directe d'un grand État,
- les guerres entre un grand État (et ses alliés) et un État petit ou moyen (guerre du Golfe, guerre du Kosovo, opération soviétique en Hongrie,...),

Il faudrait ajouter à la liste les conflits entre puissances nucléaires (dont il n'y a pas pour le moment d'exemple). Cette définition n'inclut pas les crises économiques qui ont un caractère conjoncturel.

Deux hypothèses sont envisagées :

- (10-0) Crises perçues comme peu déstabilisantes. Il s'agit de catastrophes naturelles ou industrielles, d'épidémies, de famines, de guerres locales ayant peu d'impact sur la France et ses alliés. Ignorées ou perçues comme peu déstabilisantes ces crises n'entraînent pas la nécessité d'ingérence ou d'intervention.

- (10-1) Crises perçues comme déstabilisantes entraînant l'éventualité d'une intervention d'États. Il s'agit-il de crises perçues comme majeures et déstabilisantes pour la France et ses alliés et entraînant l'éventualité d'une ingérence ou d'une intervention. Les motifs d'ingérences peuvent être notamment des conflits étatiques ou inter-étatiques, des conflits avec des réseaux terroristes, le contrôle de la prolifération d'armes dangereuses.

Variables liées : droit d'ingérence, respect des droits de l'Homme.

11 - Acceptabilité sociale des innovations technologiques

À côté du développement de l'emploi et de la capacité à organiser les mutations vers les secteurs porteurs, la croissance économique de la France repose, à long terme, sur le développement du progrès technique et l'innovation. Ceux-ci procèdent de trois facteurs :

- le positionnement scientifique et technique qui correspond à la place qu'occupe la France dans l'évolution du savoir et du savoir-faire existants et disponibles au niveau mondial. Il s'appuie sur l'enseignement supérieur et sur la recherche fondamentale dans laquelle la France occupe une place appréciable,
- les efforts consacrés à la R&D et à la technologie. Avec 31 milliards de dollars de dépenses intérieures de Recherche et Développement en 1999, soit 2,19 % de son PIB, la France est très loin derrière les États-Unis (248 milliards de dollars et 2,83 % de son PIB) et le Japon (136 milliards et 3,1 % de son PIB). L'enjeu se situe à l'échelle européenne et de gros efforts doivent être entrepris pour amener les Européens à investir 3 % de leur PIB dans la recherche d'ici 2010. En l'an 2000, l'Union européenne stagnait à 1,93 % alors que les USA investissaient 2,7 % de leur PIB dans la recherche (civile et militaire), soit, 100 milliards d'euros de plus que l'Europe. Cet écart a doublé en cinq ans. Par ailleurs, l'investissement privé dans la recherche est deux fois plus élevé aux USA qu'en Europe, en raison de l'aide publique : 12,3 % des financements sont publics contre 8,5 % en Europe. Les raisons de cette moindre performance européenne sont connues : les programmes de recherche européens représenteront 17,5 milliards d'euros de 2002 à 2006 - à comparer avec les 40 milliards d'euros annuels d'aide à l'agriculture ; l'institution d'un brevet communautaire est toujours bloquée ; le capital-risque est sous-développé. Aux USA, l'augmentation récente de 47 % du budget de la défense va bénéficier à l'industrie militaire et aux dépenses de recherche. Par ailleurs, l'Europe est pauvre en capital humain et compte seulement 5,1 chercheurs pour 1000 actifs, contre 7,4 aux USA et 8,9 au Japon.
- La capacité d'appropriation de la science et de la technique. Elle évalue la capacité à convertir les connaissances en productions (biens et services), en avantages comparatifs et à socialiser l'immatériel auprès des différents niveaux de la société française. Cette capacité dépend de paramètres évoluant lentement tels que la culture et les valeurs. Elle reflète les choix éducatifs, réglementaires, fiscaux,... sur lesquels l'État a une grande influence. Alors que par le passé la France a souvent été stigmatisée pour son retard dans la diffusion des technologies de l'information et des communications (TIC), l'enjeu consiste aujourd'hui à maintenir et à accélérer la diffusion de la technologie.

Bien évidemment ces trois facteurs entretiennent de fortes relations entre eux, et ils sont directement reliés à l'économie et à l'évolution des capacités militaires. Alors que la capacité technologique des industries françaises est largement reconnue par ses partenaires, la question clé qui semble la plus déterminante pour l'avenir de la défense concerne une plus grande sensibilisation et diffusion de la technologie (soft et hard) au sein de la société. Deux hypothèses peuvent être envisagées :

- (11-0) Faible appropriation et diffusion plus restreinte. La France poursuit ses programmes de recherche fondamentale et continue à produire un excellent niveau de connaissances, profitant largement à l'ensemble de la communauté mondiale. Par contre elle peine à valoriser ses recherches et ses industriels ne peuvent pas s'appuyer sur un marché interne.
- (11-1) Forte appropriation sociale des innovations technologiques et large diffusion au sein de la société. Une politique nationale cohérente, relayée au niveau européen développe un large éventail de mesures destinées à améliorer la diffusion de la technologie vers les entreprises et essentiellement vers les citoyens (éducation,...) et les consommateurs (primes,...). Une culture de la technologie et de la modernité se renforce peu à peu en s'appuyant sur une large base démocratique. En amont, les efforts de R&D sont majorés et atteignent le même niveau qu'aux USA et au Japon.

Variables liées : niveau d'éducation, développement de nouvelles connaissances, investissement dans la recherche fondamentale, dépenses de R&D.

12 - Contrôle des usages militaires des technologies

Quels seront les usages militaires ou à effet militaire des technologies ? Deux hypothèses sont envisagées :

- (12-0) On assiste à une large diffusion de technologies "dégradées".
- (12-1) Un petit nombre de pays contrôlent l'utilisation des technologies.

Variable liée : coût des technologies.

L'éventail des scénarios

La diversité et la relative indépendance des dimensions retenues pour construire les scénarios ont conduit à en explorer douze constituant l'éventail des environnements futurs du système de défense et d'armement français à l'horizon 2030.

Regroupement des scénarios

L'évolution de la croissance économique, le développement de crises déstabilisantes, la construction européenne, la maîtrise de la technologie et la gouvernance mondiale en forment les principales dimensions des scénarios et permettent d'opérer des regroupements et d'esquisser une typologie.

Groupe A : monde prospère, peu conflictuel et technologie contrôlée

Le premier groupe de scénarios suppose une économie mondiale prospère avec un taux de croissance de l'ordre de 3,8 % et en conséquence une croissance française bien orientée. Simultanément le monde est peu conflictuel et ne connaît pas de graves crises déstabilisantes. Les USA, seuls ou avec l'assistance de leurs alliés, réussissent à empêcher la diffusion des technologies de destruction massive.

Ce groupe se compose de deux scénarios :

- *Prospérité et pax americana (A1)*
- *Prospérité et bi-pôle USA - Europe (A2)*

Groupe B : monde en faible croissance, conflictuel et technologie contrôlée

Dans ce groupe, la croissance mondiale est en moyenne plus faible, de l'ordre de 3 %, ce qui, compte tenu de la croissance de la population, engendre une augmentation modérée du revenu par tête. Cette situation influence naturellement les conditions économiques françaises. Simultanément, des conflits locaux ou régionaux éclatent régulièrement ce qui entraîne des interventions humanitaires pour les ONG, et de défense de leurs intérêts pour les Etats. Toutefois les technologies de destruction massive restent contrôlées par les pays du club qui les possèdent.

Trois scénarios composent ce groupe :

- *Conflits, pauvreté et gendarme américain (B1)*
- *Conflits, pauvreté et garde américano-européenne (B2)*
- *Directoire face à des conflits et à la pauvreté (B3)*

Groupe C : monde à technologie non contrôlée

Préfigurant un monde chaotique où les technologies de destruction massive ne sont pas contrôlées, ce groupe de scénarios se caractérise par l'apparition de crises diverses et multiples, même si en moyenne, ces crises n'impliquent pas une baisse sensible du taux de croissance de l'économie mondiale.

Trois scénarios ont été retenus :

- *Prospérité et ONU face au terrorisme (C1)*
- *Conflits, pauvreté et OTAN face terrorisme (C2)*
- *Conflits, pauvreté et directoire face au terrorisme (C3)*

Groupe E : monde prospère, conflictuel à technologie non contrôlée

Anticipant un monde prospère et conflictuel où les technologies de destruction massive ne sont pas contrôlées, ce groupe retient deux scénarios :

- *Prospérité et gendarme américano-européen face au terrorisme (E1)*
- *Prospérité et gendarme otanien face au terrorisme (E2)*

Tableau 18 : Les scénarios retenus

Groupe	Libellés courts	Libellés complets
A	A1 - Prospérité et pax americana	Monde prospère et calme sous le parapluie américain
	A2 - Prospérité et bi-pôle USA - Europe	Monde prospère et calme, dominé par les USA et où s'affirme l'Europe
B	B1 - Conflits, pauvreté et gendarme américain	Monde conflictuel et en faible croissance que dominent les USA
	B2 - Conflits, pauvreté et garde américano-européenne	Monde conflictuel et en faible croissance où s'affirme l'Europe dans le cadre de l'OTAN
	B3 - Directoire face à des conflits et à la pauvreté	Monde conflictuel, en faible croissance et gouverné par un directoire
C	C1 - Prospérité et ONU face au terrorisme	Monde prospère sous la férule de l'ONU mais menacé par la diffusion des technologies destructrices
	C2 - Conflits, pauvreté et OTAN face terrorisme	Monde conflictuel, en faible croissance et menacé par la diffusion des technologies destructrices
	C3 - Conflits, pauvreté et directoire face au terrorisme	Monde conflictuel et en faible croissance, gouverné par un directoire et menacé par la diffusion des technologies destructrices
D	D1 - Pauvreté et pax americana	Monde calme et en faible croissance sous le parapluie de l'OTAN
E	E1 - Prospérité et gendarme américano-européen face au terrorisme	Monde conflictuel, en forte croissance, où les USA et l'Europe sont menacés par la diffusion des technologies destructrices
	E2 - Prospérité et gendarme otanien face au terrorisme	Monde conflictuel, en forte croissance, menacés par la diffusion des technologies destructrices, où l'Europe se réfugie sous le parapluie de l'OTAN
F	F1 - Pauvreté et gendarme onusien	Monde calme et en faible croissance, sous le parapluie de l'ONU

Deux scénarios non regroupés

Deux scénarios, non regroupés, s'inscrivent dans un monde en faible croissance, peu conflictuel et ne connaissant pas de graves crises déstabilisantes :

- *Pauvreté et pax americana (D1)*
- *Pauvreté et gendarme onusien (F1)*

Typologie des scénarios

L'évolution de la croissance économique et le développement de crises déstabilisantes constituent deux dimensions particulièrement discriminantes pour caractériser les environnements futurs du système de défense et d'armement français (cf. figure 11).

Le niveau de la croissance économique, nationale et internationale (les deux sont fortement corrélées) aide à anticiper les hypothèses du budget de l'Etat et celles des dépenses possibles pour la défense nationale. Cette dimension permet d'apprécier les moyens futurs disponibles ; à gros trait, c'est-à-dire toutes choses égales par ailleurs et notamment à arbitrage inchangé et sans tenir compte des tensions sur les prélèvements obligatoires.

Le développement de crises perçues comme déstabilisantes constitue un indicateur de menace à la fois synthétique et pertinent pour résumer la pression de l'environnement sur les besoins potentiels et déterminer les capacités de défense à développer.

Figure 11 : Typologie des scénarios

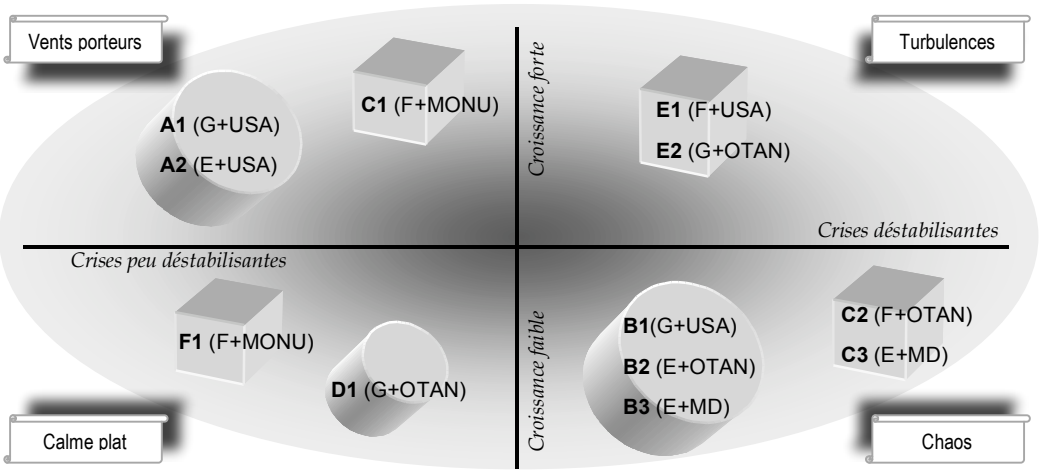

Légende :

- *Europe* : G = intergouvernemental, F = Fédération d'Etats, E = Europe fédérale
- *Gouvernance* : USA, OTAN, MONU = Multilatéralisme ONU, MD = Multilatéralisme avec directoire
- *Technologie* : technologie contrôlée = technologie non contrôlée =

Rappel des libellés des scénarios :

A1 - Prospérité et pax americana
A2 - Prospérité et bi-pôle USA - Europe
B1 - Conflits, pauvreté et gendarme américain
B2 - Conflits, pauvreté et garde américano-européenne
B3 - Directoire face à des conflits et à la pauvreté
F1 - Pauvreté et gendarme onusien
C1 - Prospérité et ONU face au terrorisme
C2 - Conflits, pauvreté et OTAN face terrorisme
C3 - Conflits, pauvreté et directoire face au terrorisme
D1 - Pauvreté et pax americana
E1 - Prospérité et gendarme américano-européen face au terrorisme
E2 - Prospérité et gendarme otanien face au terrorisme

La combinaison de ces deux dimensions ciblées sur les moyens disponibles et les menaces possibles permet d'envisager quatre types d'environnement génériques :

- croissance faible et crises peu déstabilisantes (calme plat) – *RAS,*
- croissance forte et crises peu déstabilisantes (vents porteurs) – *les moyens dégagés par la croissance permettent de répondre aux besoins peu importants et de préparer l'avenir,*
- croissance forte et crises déstabilisantes (turbulences) – *les moyens dégagés par la croissance permettent de répondre aux besoins importants,*
- croissance faible et crises déstabilisantes (chaos) – *il y a inadéquation entre les besoins exprimés et l'insuffisance des moyens, des solutions doivent être envisagées (diplomatie, partenariat,...).*

Scénarios résumés et détaillés

Les scénarios explorés sont résumés dans le tableau ci-dessous en rappelant pour chaque question clé les réponses ou positions choisies (NB : les chiffres relatifs à chaque scénario correspondent au numéro des hypothèses envisagées pour chaque question clé).

Tableau 19 : Les scénarios résumés

Groupes	*Questions clés* / Scénarios	*Croissance de l'économie mondiale* 1	*Croissance économique nationale* 2	*Tension sur la répartition des prélèvements obligatoires* 3	*Gestion de la sécurité intérieure et des désordres* 4	*Europe de la défense et de l'armement* 5	*Gouvernance mondiale et ordre juridique international* 6	*Place et rôle des États dans les relations internationales* 7	*Inégalités économiques entre pays* 8	*Ingérence* 9	*Crises* 10	*Acceptabilité sociale des innovations technologiques* 11	*Contrôle des usages militaires des technologies* 12
A	A1 - Prospérité et pax americana	1	1	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1
	A2 - Prospérité et bi-pôle USA - Europe	1	1	0	1	2	0	1	0	0	0	1	1
B	B1 - Conflits, pauvreté et gendarme américain	0	0	1	0	0	0	0	1	1	1	0	1
	B2 - Conflits, pauvreté et garde américano-européenne	0	0	1	0	2	1	0	1	1	1	0	1

	B3 - Directoire face à des conflits et à la pauvreté	0	0	1	0	2	3	0	1	1	1	0	1
C	C1 - Prospérité et ONU face au terrorisme	1	1	0	0	1	2	0	1	0	0	1	0
	C2 - Conflits, pauvreté et OTAN face terrorisme	0	0	1	0	1	1	0	1	1	1	0	0
	C3 - Conflits, pauvreté et directoire face au terrorisme	0	0	1	0	2	3	0	1	0	1	0	0
D	D1 - Pauvreté et pax americana	0	0	1	0	0	1	1	1	0	0	0	1
E	E1 - Prospérité et gendarme américano-européen face au terrorisme	1	1	0	0	1	0	0	1	1	1	1	0
	E2 - Prospérité et gendarme otanien face au terrorisme	1	1	0	0	0	1	0	1	1	1	1	0
F	F1 - Pauvreté et gendarme onusien	0	0	1	0	1	2	0	1	0	0	0	0

Dans les pages suivantes, chacun des scénarios est présenté sous la forme d'un tableau morphologique et fait l'objet d'une rédaction.

Scénario A1 : "Prospérité et pax americana"

Monde en forte croissance, peu conflictuel,
Europe intergouvernementale, unilatéralisme américain,
technologie contrôlée,...

Trame du scénario

Dimensions (Questions clés)	→	Positions ou hypothèses (Réponses possibles)			
1 - Croissance de l'économie mondiale		(1-0) faible croissance de l'économie mondiale		(1-1) forte croissance de l'économie mondiale	
2 - Croissance économique nationale		(2-0) croissance nationale faible		(2-1) croissance nationale forte	
3 - Tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires		(3-0) faibles tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires		(3-1) fortes tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires	
4 - Gestion de la sécurité intérieure et des désordres sociaux		(4-0) gestion de la sécurité intérieure selon une approche stricte		(4-1) gestion de la sécurité intérieure selon une approche privilégiant les causes	
5 - Europe de la défense et de l'armement		(5-0) Europe intergouvernementale et réduction du pouvoir communautaire. Défenses nationales	(5-1) Europe Fédération d'Etats avec compétences dans les domaines judiciaire, défense et armement	(5-2) Europe fédérale	
6 - Gouvernance mondiale et ordre juridique international		(6-0) unilatéralisme américain	(6-1) unilatéralisme américain au sein de l'OTAN	(6-2) multilatéralisme onusien	(6-3) multilatéralisme avec création d'un directoire
7 - Place et rôle des Etats dans les relations internationales		(7-0) explosion du nombre des Etats et affaiblissement de leur rôle dans les relations internationales		(7-1) Etats, principaux acteurs des relations internationales	
8 - Inégalités économiques entre pays		(8-0) réduction des inégalités entre pays		(8-1) maintien ou renforcement des inégalités entre pays	
9 - Ingérence		(9-0) peu d'ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme		(9-1) nombreuses ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme	
10 - Crises		(10-0) crises perçues comme peu déstabilisantes		(10-1) crises perçues comme déstabilisantes pouvant entraîner l'intervention des Etats	
11 - Acceptabilité sociale des innovations technologiques		(11-0) faible acceptation sociale et diffusion restreinte		(11-1) forte acceptation sociale des innovations et large diffusion	
12 - Contrôle des usages militaires des technologies		(12-0) faible contrôle des usages militaires des technologies et diffusion de technologies dégradées		(12-1) contrôle des usages militaires des technologies par un petit nombre de pays	

Résumé : A1 - "Prospérité et pax americana"

Dans un monde prospère, peu conflictuel, à technologie maîtrisée, le scénario est marqué par le déclin de la construction européenne.

Les pays européens n'arrivent pas à s'accorder sur un traité constitutionnel efficace, laissant place à une Europe intergouvernementale. Aucun progrès n'est réalisé en matière de politique commune de sécurité et de défense et rien ne s'oppose à l'unilatéralisme américain.

Malgré une intégration européenne qui recule, l'économie française tire toutefois son épingle du jeu et atteint, en moyenne, le taux de croissance élevé de 3 %. Les tensions sur l'affectation des prélèvements obligatoires sont réduites. La forte croissance et le climat international, peu conflictuel, permettent une gestion de la sécurité intérieure selon une approche préventive, privilégiant les causes.

Les crises graves sont peu nombreuses et les Etats jouent pleinement leur rôle dans les relations internationales. Le climat favorable limite l'ampleur de l'ingérence des ONG pour des motifs humanitaires et de défense des droits de l'Homme. La forte croissance, notamment grâce au développement de la Chine et de l'Inde, contribue à réduire les inégalités économiques entre Etats, même si les inégalités intra-étatiques peuvent ne pas se résorber. L'hypothèse d'une forte croissance est compatible avec une forte acceptation des innovations et une large diffusion de celles-ci au sein de la société. En revanche, les Etats-Unis et leurs alliés parviennent à empêcher la diffusion de technologies de destruction massive en dehors du club actuel.

Description du scénario

(1-1) Forte croissance de l'économie mondiale. Le taux de croissance de l'économie mondiale, pourrait se situer à 3,8 % en moyenne annuelle sur la période 2000-2030. Il résulte d'une forte croissance des pays développés s'appuyant sur la poursuite du développement technologique et sur une immigration significative mais contenue. Les pays en développement ou les pays moins avancés poursuivent leurs efforts en matière de développement de l'éducation et renforcent leur niveau technologique. Le PIB mondial pourrait s'élever à 107 500 milliards de dollars (valeur 1990) contre 35 100 milliards en 2000, révélant une augmentation du revenu par habitant de plus du double (près de 120 %) : de 5 850 dollars en 2000 à près de 12 800 dollars en 2030. Cette forte croissance du revenu par habitant illustre l'augmentation de la productivité et le processus d'accumulation de capital.

(2-1) Croissance économique forte avec un taux de croissance de 3 % en moyenne annuelle sur la période 2000-2030. Dans cette hypothèse, les entreprises cherchent à développer leur production et créent des emplois. Des mesures sont prises pour développer l'activité (meilleure conciliation entre travail féminin et vie familiale,...), et favoriser une légère immigration. Cette hypothèse permet d'atteindre un niveau de plein emploi (le taux de chômage de 5 % correspond au chômage frictionnel). En 30 ans, le PIB est multiplié par 2,4 et passe de 9 100 milliards de francs en 2002 à 20 800 milliards de francs en 2030 (valeur 1995). Le revenu par habitant passe de 153 000 francs en 2000 à 319 000 francs en 2030., soit une augmentation de près de 110 %. La croissance fournit au gouvernement les moyens pour une politique de défense et d'armement.

(3-0) Les tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires sont fortes. On assiste à des conflits sur le niveau et la répartition des prélèvements obligatoires. Les services publics et l'État ont du mal à se réformer. Les contribuables demandent une réduction des prélèvements. Le débat social incite l'État à se recentrer sur ses fonctions régaliennes (justice, police, prison, défense, diplomatie) et à ouvrir au marché les autres services publics.

(4-1) La gestion de la sécurité intérieure se fait selon une approche privilégiant les causes et qualifiée d'englobante. L'Etat tient à prendre en charge la totalité de l'activité humaine, y compris au niveau des phénomènes d'insécurité. Il donne la priorité à l'éradication des

causes de désordre en étant modéré dans la poursuite des infractions. Il privilégie une politique de prévention.

(5-0) Europe intergouvernementale et réduction du pouvoir communautaire. La coopération entre les Etats-Nations de la Fédération européenne se réduit à un nombre limité de politiques communes pour lesquels les Etats-Nations ont transféré leurs compétences. Toutefois, pour certaines compétences, on assiste à la re-nationalisation de certaines politiques communes, comme la politique agricole commune. Les compétences et les pouvoirs de la Commission sont limités, les gouvernements nationaux gardant la main haute. L'Europe se réduit à une vaste zone de libre-échange. La sécurité et la défense restent de la compétence des Etats-membres.

(6-0) Unilatéralisme américain. Les USA s'assurent la suprématie militaire et règlent les problèmes seuls ou en mettant en place des coalitions variables selon les objectifs poursuivis.

(7-1) Les Etats se réforment et se rénovent mais restent les principaux acteurs des relations internationales.

(8-0) Réduction des inégalités, rattrapage des pays moins développés et émergence d'une convergence des économies. Face aux clivages économiques et sociaux dénoncés au début des années 2000, les pays du Nord ont accru leur aide au développement des pays du Sud. Certains pays en émergence ont consolidé leur croissance pour atteindre un niveau de développement proche des pays du Nord. Ils jouent maintenant un rôle d'entraînement régional.

(9-0) Peu d'ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme.

(10-0) Crises perçues comme peu déstabilisantes. Il s'agit de catastrophes naturelles ou industrielles, d'épidémies, de famines, de guerres locales ayant peu d'impact sur la France et ses alliés. Ignorées ou perçues comme peu déstabilisantes ces crises n'entraînent pas la nécessité d'ingérence ou d'intervention.

(11-1) Forte appropriation sociale des innovations technologiques et large diffusion au sein de la société. Une politique nationale cohérente, relayée au niveau européen développe un large éventail de mesures destinées à améliorer la diffusion de la technologie vers les entreprises et essentiellement vers les citoyens (éducation,...) et les consommateurs (primes,...). Une culture de la technologie et de la modernité se renforce peu à peu en s'appuyant sur une large base démocratique. En amont, les efforts de R&D sont majorés et atteignent le même niveau qu'aux USA et au Japon.

(12-1) Un petit nombre de pays contrôlent l'utilisation des technologies.

Scénario A2 : "Prospérité et bi-pôle USA - Europe"

Monde en forte croissance, peu conflictuel,
Europe fédérale, unilatéralisme américain,
technologie contrôlée,...

Trame du scénario

Dimensions (Questions clés)	→	Positions ou hypothèses (Réponses possibles)			
1 - Croissance de l'économie mondiale		(1-0) faible croissance de l'économie mondiale		(1-1) forte croissance de l'économie mondiale	
2 - Croissance économique nationale		(2-0) croissance nationale faible		(2-1) croissance nationale forte	
3 - Tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires		(3-0) faibles tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires		(3-1) fortes tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires	
4 - Gestion de la sécurité intérieure et des désordres sociaux		(4-0) gestion de la sécurité intérieure selon une approche stricte		(4-1) gestion de la sécurité intérieure selon une approche privilégiant les causes	
5 - Europe de la défense et de l'armement		(5-0) Europe intergouvernementale et réduction du pouvoir communautaire. Défenses nationales	(5-1) Europe Fédération d'Etats avec compétences dans les domaines judiciaire, défense et armement	(5-2) Europe fédérale	
6 - Gouvernance mondiale et ordre juridique international		(6-0) unilatéralisme américain	(6-1) unilatéralisme américain au sein de l'OTAN	(6-2) multilatéralisme Onusien	(6-3) multilatéralisme avec création d'un directoire
7 - Place et rôle des Etats dans les relations internationales		(7-0) explosion du nombre des Etats et affaiblissement de leur rôle dans les relations internationales		(7-1) Etats, principaux acteurs des relations internationales	
8 - Inégalités économiques entre pays		(8-0) réduction des inégalités entre pays		(8-1) maintien ou renforcement des inégalités entre pays	
9 - Ingérence		(9-0) peu d'ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme		(9-1) nombreuses ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme	
10 - Crises		(10-0) crises perçues comme peu déstabilisantes		(10-1) crises perçues comme déstabilisantes pouvant entraîner l'intervention des Etats	
11 - Acceptabilité sociale des innovations technologiques		(11-0) faible acceptation sociale et diffusion restreinte		(11-1) forte acceptation sociale des innovations et large diffusion	
12 - Contrôle des usages militaires des technologies		(12-0) faible contrôle des usages militaires des technologies et diffusion de technologies dégradées		(12-1) contrôle des usages militaires des technologies par un petit nombre de pays	

Résumé : A2 - "Prospérité et bi-pôle USA - Europe"

Dans un monde prospère, peu conflictuel, à technologie maîtrisée, le scénario est marqué par la construction d'une Europe fédérale.

Les pays européens parviennent à s'accorder sur un traité constitutionnel efficace. Les Etats-Unis d'Europe sont créés et adhèrent à l'OTAN ainsi qu'au Conseil de sécurité de l'ONU. La politique étrangère européenne, s'appuyant sur les relations diplomatiques historiques des Etats, et la politique de sécurité commune, font partie des fonctions régaliennes exercées au niveau du nouvel Etat fédéral. La visibilité politique et diplomatique de l'Europe s'affirme face à l'unilatéralisme américain.

L'économie française atteint, en moyenne annuelle, le taux de croissance élevé de 3 %, ce qui diminue les tensions sur l'affectation des prélèvements obligatoires. La forte croissance et le climat international peu conflictuel permettent une gestion de la sécurité intérieure selon une approche préventive, privilégiant les causes.

Les crises graves sont peu nombreuses, on n'assiste pas à une prolifération du nombre des Etats et ceux-ci continuent à jouer pleinement leur rôle dans les relations internationales. Le climat international limite l'ampleur de l'ingérence des ONG pour des motifs humanitaires et de défense des droits de l'Homme. La forte croissance, notamment grâce au développement de la Chine et de l'Inde, contribue à réduire les inégalités économiques entre Etats, même si les inégalités intra-étatiques peuvent ne pas se résorber. L'hypothèse d'une forte croissance est compatible avec une forte acceptation des innovations et une large diffusion de celles-ci au sein de la société. En revanche, les Etats-Unis et leurs alliés réussissent à empêcher la diffusion de technologies de destruction massive en dehors du club actuel.

Description du scénario

(1-1) Forte croissance de l'économie mondiale. Le taux de croissance de l'économie mondiale, pourrait se situer à 3,8 % en moyenne annuelle sur la période 2000-2030. Il résulte d'une forte croissance des pays développés s'appuyant sur la poursuite du développement technologique et sur une immigration significative mais contenue. Les pays en développement ou les pays moins avancés poursuivent leurs efforts en matière de développement de l'éducation et renforcent leur niveau technologique. Le PIB mondial pourrait s'élever à 107 500 milliards de dollars (valeur 1990) contre 35 100 milliards en 2000, révélant une augmentation du revenu par habitant de plus du double (près de 120 %) : de 5 850 dollars en 2000 à près de 12 800 dollars en 2030. Cette forte croissance du revenu par habitant illustre l'augmentation de la productivité et le processus d'accumulation de capital.

(2-1) Croissance économique forte avec un taux de croissance de 3 % en moyenne annuelle sur la période 2000-2030. Dans cette hypothèse, les entreprises cherchent à développer leur production et créent des emplois. Des mesures sont prises pour développer l'activité (meilleure conciliation entre travail féminin et vie familiale,...), et favoriser une légère immigration. Cette hypothèse permet d'atteindre un niveau de plein emploi (le taux de chômage de 5 % correspond au chômage frictionnel). En 30 ans, le PIB est multiplié par 2,4 et passe de 9 100 milliards de francs en 2002 à 20 800 milliards de francs en 2030 (valeur 1995). Le revenu par habitant passe de 153 000 francs en 2000 à 319 000 francs en 2030., soit une augmentation de près de 110 %. La croissance fournit au gouvernement les moyens pour une politique de défense et d'armement.

(3-0) Les tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires sont fortes. On assiste à des conflits sur le niveau et la répartition des prélèvements obligatoires. Les services publics et l'État ont du mal à se réformer. Les contribuables demandent une réduction des prélèvements. Le débat social incite l'État à se recentrer sur ses fonctions régaliennes (justice, police, prison, défense, diplomatie) et à ouvrir au marché les autres services publics.

(4-1) La gestion de la sécurité intérieure se fait selon une approche privilégiant les causes et qualifiée d'englobante. L'Etat tient à prendre en charge la totalité de l'activité humaine, y compris au niveau des phénomènes d'insécurité. Il donne la priorité à l'éradication des causes de désordre en étant modéré dans la poursuite des infractions. Il privilégie une politique de prévention.

(5-2) Europe fédérale. Une Europe fédérale est créée avec l'intégration au niveau fédéral de l'ensemble des compétences, y compris les politiques de défense, d'armement, de sécurité intérieure et les questions liées à la justice. En acquérant le pouvoir de réviser ses lois fondamentales et donc la *compétence de la compétence*, l'Europe devient un Etat souverain, membre de l'OTAN et du Conseil de sécurité de l'ONU. Les anciens Etats-Nations de l'Europe perdent leurs attributs de souveraineté, et le domaine réservé de leur autonomie est dorénavant déterminé par l'Etat fédéral. Notamment certaines compétences peuvent être décentralisées, selon le principe de subsidiarité, auprès des pays ou des régions. Les Etats deviennent membres de l'Etat fédéral des Etats-Unis d'Europe et leurs constitutions respectives sont conformes au droit fédéral. Les politiques intégrées se développent et complètent la zone de libre-échange et leur coordination se renforce.

(6-0) Unilatéralisme américain. Les USA s'assurent la suprématie militaire et règlent les problèmes seuls ou en mettant en place des coalitions variables selon les objectifs poursuivis.

(7-1) Les Etats se réforment et se rénovent mais restent les principaux acteurs des relations internationales.

(8-0) Réduction des inégalités, rattrapage des pays moins développés et émergence d'une convergence des économies. Face aux clivages économiques et sociaux dénoncés au début des années 2000, les pays du Nord ont accru leur aide au développement des pays du Sud. Certains pays en émergence ont consolidé leur croissance pour atteindre un niveau de développement proche des pays du Nord. Ils jouent maintenant un rôle d'entraînement régional.

(9-0) Peu d'ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme.

(10-0) Crises perçues comme peu déstabilisantes. Il s'agit de catastrophes naturelles ou industrielles, d'épidémies, de famines, de guerres locales ayant peu d'impact sur la France et ses alliés. Ignorées ou perçues comme peu déstabilisantes ces crises n'entraînent pas la nécessité d'ingérence ou d'intervention.

(11-1) Forte appropriation sociale des innovations technologiques et large diffusion au sein de la société. Une politique nationale cohérente, relayée au niveau européen développe un large éventail de mesures destinées à améliorer la diffusion de la technologie vers les entreprises et essentiellement vers les citoyens (éducation,...) et les consommateurs (primes,...). Une culture de la technologie et de la modernité se renforce peu à peu en s'appuyant sur une large base démocratique. En amont, les efforts de R&D sont majorés et atteignent le même niveau qu'aux USA et au Japon.

(12-1) Un petit nombre de pays contrôlent l'utilisation des technologies.

Scénario B1 : "Conflits, pauvreté et gendarme américain"

Monde en faible croissance, conflictuel,
Europe intergouvernementale, unilatéralisme américain,
technologie contrôlée,...

Trame du scénario

Dimensions (Questions clés)	→	Positions ou hypothèses (Réponses possibles)			
1 - Croissance de l'économie mondiale		***(1-0) faible croissance de l'économie mondiale***		*(1-1) forte croissance de l'économie mondiale*	
2 - Croissance économique nationale		***(2-0) croissance nationale faible***		*(2-1) croissance nationale forte*	
3 - Tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires		*(3-0) faibles tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires*		***(3-1) fortes tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires***	
4 - Gestion de la sécurité intérieure et des désordres sociaux		***(4-0) gestion de la sécurité intérieure selon une approche stricte***		*(4-1) gestion de la sécurité intérieure selon une approche privilégiant les causes*	
5 - Europe de la défense et de l'armement		***(5-0) Europe intergouvernementale et réduction du pouvoir communautaire. Défenses nationales***	*(5-1) Europe Fédération d'Etats avec compétences dans les domaines judiciaire, défense et armement*	*(5-2) Europe fédérale*	
6 - Gouvernance mondiale et ordre juridique international		***(6-0) unilatéralisme américain***	*(6-1) unilatéralisme américain au sein de l'OTAN*	*(6-2) multilatéralisme Onusien*	*(6-3) multilatéralisme avec création d'un directoire*
7 - Place et rôle des Etats dans les relations internationales		***(7-0) explosion du nombre des Etats et affaiblissement de leur rôle dans les relations internationales***		*(7-1) Etats, principaux acteurs des relations internationales*	
8 - Inégalités économiques entre pays		*(8-0) réduction des inégalités entre pays*		***(8-1) maintien ou renforcement des inégalités entre pays***	
9 - Ingérence		*(9-0) peu d'ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme*		***(9-1) nombreuses ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme***	
10 - Crises		*(10-0) crises perçues comme peu déstabilisantes*		***(10-1) crises perçues comme déstabilisantes pouvant entraîner l'intervention des Etats***	
11 - Acceptabilité sociale des innovations technologiques		***(11-0) faible acceptation sociale et diffusion restreinte***		*(11-1) forte acceptation sociale des innovations et large diffusion*	
12 - Contrôle des usages militaires des technologies		*(12-0) faible contrôle des usages militaires des technologies et diffusion de technologies dégradées*		***(12-1) contrôle des usages militaires des technologies par un petit nombre de pays***	

Résumé B1 : "Conflits, pauvreté et gendarme américain"

Dans un monde conflictuel, en faible croissance et à technologie maîtrisée, le scénario est marqué par la stagnation de la construction européenne.

Les pays européens n'arrivent pas à s'accorder sur un traité constitutionnel efficace, laissant place à une Europe intergouvernementale. On assiste au déclin du pouvoir communautaire et aucun progrès n'est réalisé en matière de politique commune de sécurité. Rien ne s'oppose à l'unilatéralisme américain.

Avec un taux de croissance annuel moyen de 2 %, l'économie française ne parvient pas à surmonter le marasme général. Elle pâtit notamment du vieillissement de sa population, ce qui exacerbe les tensions intergénérationnelles sur l'affectation des prélèvements obligatoires. Le climat international, fortement conflictuel, renforce le sentiment national d'insécurité et conduit à développer une approche stricte de la sécurité intérieure.

De nombreuses crises graves se développent, et l'on assiste à une prolifération du nombre des Etats avec un affaiblissement de leur rôle dans les relations internationales. Le climat favorise l'intervention d'Etats pour la protection de leurs intérêts, et l'ingérence d'ONG pour des motifs humanitaires et de défense des droits de l'Homme. La croissance faible annule tout espoir de réduire les inégalités économiques entre Etats, qui souvent se doublent d'inégalités internes (entre régions, ethnies, classes sociales). L'hypothèse d'une faible croissance est compatible avec une faible acceptation des innovations et une diffusion restreinte de celles-ci au sein de la société. Les Etats-Unis et leurs alliés conservent le monopole des hautes technologies et contrôlent notamment la diffusion de technologies de destruction massive en dehors du club actuel.

Description du scénario

(1-0) Faible croissance de l'économie mondiale. Le taux de croissance de l'économie mondiale s'inscrit dans une baisse tendancielle et affiche sur l'ensemble de la période 2000-2030 une performance annuelle moyenne de 3 %. On assiste à une décélération de la croissance dans les zones développées, notamment en Europe et au Japon où la population active diminue. La croissance tendancielle de l'Europe, qui était légèrement supérieure à 2 % au début des années 2000, ralentit jusqu'à 1 % en 2025, en raison de la décroissance de la population active de 0 à -1 %. Le différentiel de croissance avec la zone de l'Amérique du Nord et de l'Océanie est supérieur d'un point, en raison d'une population active qui, dans cette zone, augmente légèrement jusqu'en 2020 puis se stabilise. Le rattrapage technologique des pays en développement ou des pays moins avancés est modeste et ne contribue pas à dynamiser significativement l'économie mondiale. Le PIB mondial pourrait être de 85 200 milliards de dollars (valeur 1990) contre 35 100 milliards en 2000, et le revenu par habitant augmenterait de plus de 70 % en passant de 5 850 dollars en 2000 à plus de 10 120 dollars en 2030.

(2-0) Croissance économique faible avec un taux inférieur à 2 % en moyenne annuelle sur la période 2000-2030. Dans cette hypothèse, les entreprises ne cherchent pas à développer l'emploi. La population active progresse jusqu'en 2015 pour atteindre 28 millions d'actifs, puis se stabilise, décroît et revient à 27 millions d'actifs en 2030. La croissance, comprise entre 2 % et 3 % en moyenne décennale sur la période 2000-2010, revient à un niveau tendanciel inférieur à 2 % et résulte de la seule productivité du travail. En 30 ans, le PIB est multiplié par 1,8 et passe de 9 100 milliards de francs en 2002 à 15 800 milliards de francs en 2030 (valeur 1995). Le revenu par habitant passe de 153 000 francs en 2000 à 242 000 francs en 2030., soit une augmentation de près de 60 %. Cette hypothèse oblige le gouvernement à faire des économies pour veiller à ne pas dégrader la compétitivité des entreprises. Les dépenses militaires sont contenues.

(3-1) Les tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires sont faibles. Les prélèvements obligatoires restent à un niveau élevé et sont justifiés par des services publics rénovés et relativement efficaces qui constituent l'une des spécificités du modèle français.

La demande sociale pour des services publics reste importante. L'État se rénove régulièrement en conservant une multitude de fonctions : souverain, providence, stratège.

(4-0) La gestion de la sécurité intérieure se fait selon une approche stricte. L'Etat est un arbitre qui se contente d'assurer, pour ce qui le concerne, sa sécurité et son autorité et pour ce qui concerne la société, le respect des règles du jeu mettant face à leur responsabilité tous ceux qui les transgressent. L'État, recentré sur ses fonctions régaliennes augmente les moyens consacrés à la gestion de la sécurité et met l'accent sur la répression. Dans cette approche, l'Etat peut chercher à décentraliser ses moyens et à en privatiser une partie, aussi bien dans la police que dans la gestion du système pénitentiaire. L'Etat peut faire appel aux forces armées pour assurer la sécurité intérieure et utiliser ainsi une partie des budgets de dépense nationale à des fins de sécurité intérieure.

(5-0) Europe intergouvernementale et réduction du pouvoir communautaire. La coopération entre les Etats-Nations de la Fédération européenne se réduit à un nombre limité de politiques communes pour lesquels les Etats-Nations ont transféré leurs compétences. Toutefois, pour certaines compétences, on assiste à la re-nationalisation de certaines politiques communes, comme la politique agricole commune. Les compétences et les pouvoirs de la Commission sont limités, les gouvernements nationaux gardant la main haute. L'Europe se réduit à une vaste zone de libre-échange. La sécurité et la défense restent de la compétence des Etats-membres.

(6-0) Unilatéralisme américain. Les USA s'assurent la suprématie militaire et règlent les problèmes seuls ou en mettant en place des coalitions variables selon les objectifs poursuivis.

(7-0) On assiste à une explosion du nombre des Etats et corrélativement à un affaiblissement de leur poids alors que d'autres acteurs (ONG, entreprises, réseaux, individus,...) se développent.

(8-1) Maintien, voire renforcement des inégalités entre les pays du Sud et ceux de Nord. Les clivages économiques et sociaux n'ont jamais été aussi profonds à l'échelle du monde. Les populations du Sud aspirent à un mieux être que les États ne sont pas en mesure de leur assurer. De nombreuses tensions internationales, mais aussi intérieures (entre régions, ethnies, classes sociales) sont la conséquence de cette partition dans le monde. Ces tensions d'origine économique se combinent avec des tensions sur l'environnement, et le développement de la criminalité internationale (drogues, prostitution,...).

(9-1) Nombreuses ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme.

(10-1) Crises perçues comme déstabilisantes entraînant l'éventualité d'une intervention d'États. Il s'agit-il de crises perçues comme majeures et déstabilisantes pour la France et ses alliés et entraînant l'éventualité d'une ingérence ou d'une intervention. Les motifs d'ingérences peuvent être notamment des conflits étatiques ou inter-étatiques, des conflits avec des réseaux terroristes, le contrôle de la prolifération d'armes dangereuses.

(11-0) Faible appropriation et diffusion plus restreinte. La France poursuit ses programmes de recherche fondamentale et continue à produire un excellent niveau de connaissances profitant largement à l'ensemble de la communauté mondiale. Par contre elle peine à valoriser ses recherches et ses industriels ne peuvent pas s'appuyer sur un marché interne.

(12-1) Un petit nombre de pays contrôlent l'utilisation des technologies.

Scénario B2 : "Conflits, pauvreté et garde américano-européenne"

Monde en faible croissance, conflictuel,
Europe intergouvernementale, unilatéralisme Otanien,
technologie contrôlée,...

Trame du scénario

Dimensions (Questions clés)	→	Positions ou hypothèses (Réponses possibles)			
1 - Croissance de l'économie mondiale		***(1-0) faible croissance de l'économie mondiale***	*(1-1) forte croissance de l'économie mondiale*		
2 - Croissance économique nationale		***(2-0) croissance nationale faible***	*(2-1) croissance nationale forte*		
3 - Tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires		*(3-0) faibles tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires*	***(3-1) fortes tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires***		
4 - Gestion de la sécurité intérieure et des désordres sociaux		***(4-0) gestion de la sécurité intérieure selon une approche stricte***	*(4-1) gestion de la sécurité intérieure selon une approche privilégiant les causes*		
5 - Europe de la défense et de l'armement		*(5-0) Europe intergouvernementale et réduction du pouvoir communautaire. Défenses nationales*	*(5-1) Europe Fédération d'Etats avec compétences dans les domaines judiciaire, défense et armement*	***(5-2) Europe fédérale***	
6 - Gouvernance mondiale et ordre juridique international		*(6-0) unilatéralisme américain*	***(6-1) unilatéralisme américain au sein de l'OTAN***	*(6-2) multilatéralisme Onusien*	*(6-3) multilatéralisme avec création d'un directoire*
7 - Place et rôle des Etats dans les relations internationales		***(7-0) explosion du nombre des Etats et affaiblissement de leur rôle dans les relations internationales***	*(7-1) Etats, principaux acteurs des relations internationales*		
8 - Inégalités économiques entre pays		*(8-0) réduction des inégalités entre pays*	***(8-1) maintien ou renforcement des inégalités entre pays***		
9 - Ingérence		*(9-0) peu d'ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme*	***(9-1) nombreuses ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme***		
10 - Crises		*(10-0) crises perçues comme peu déstabilisantes*	***(10-1) crises perçues comme déstabilisantes pouvant entraîner l'intervention des Etats***		
11 - Acceptabilité sociale des innovations technologiques		***(11-0) faible acceptation sociale et diffusion restreinte***	*(11-1) forte acceptation sociale des innovations et large diffusion*		
12 - Contrôle des usages militaires des technologies		*(12-0) faible contrôle des usages militaires des technologies et diffusion de technologies dégradées*	***(12-1) contrôle des usages militaires des technologies par un petit nombre de pays***		

Résumé B2 : "Conflits, pauvreté et garde américano-européenne"

Dans un monde conflictuel, en faible croissance et à technologie maîtrisée, le scénario est marqué par la construction d'une Europe fédérale.

Les pays européens parviennent à s'accorder sur un traité constitutionnel efficace. Les Etats-Unis d'Europe sont créés et adhèrent à l'OTAN ainsi qu'au Conseil de sécurité de l'ONU. La politique étrangère européenne, s'appuyant sur les relations diplomatiques historiques des Etats, et la politique de sécurité commune, font désormais partie des fonctions régaliennes exercées au niveau de l'Etat fédéral. La visibilité politique et diplomatique de l'Europe s'affirme à l'intérieur de l'OTAN et fait contrepoids à l'unilatéralisme américain.

Toutefois, avec un taux de croissance annuel moyen de 2 %, l'économie française, comme celles des autres pays européens, ne tirent pas les fruits de leur intégration. Elles pâtissent notamment du vieillissement de leur population, ce qui exacerbe les tensions intergénérationnelles sur l'affectation des prélèvements obligatoires. Le climat international, fortement conflictuel, renforce le sentiment national d'insécurité et conduit à développer une approche stricte de la sécurité intérieure.

De nombreuses crises graves se développent, et l'on assiste à une prolifération du nombre des Etats avec un affaiblissement de leur rôle dans les relations internationales. Le climat favorise l'intervention d'Etats pour la protection de leurs intérêts, et l'ingérence d'ONG pour des motifs humanitaires et de défense des droits de l'Homme. La croissance faible annule tout espoir de réduire les inégalités économiques entre Etats, qui souvent se doublent d'inégalités internes (entre régions, ethnies, classes sociales). L'hypothèse d'une faible croissance est compatible avec une faible acceptation des innovations et une diffusion restreinte de celles-ci au sein de la société. Les Etats-Unis et leurs alliés conservent le monopole des hautes technologies et contrôlent notamment la diffusion de technologies de destruction massive en dehors du club actuel.

Description du scénario

(1-0) Faible croissance de l'économie mondiale. Le taux de croissance de l'économie mondiale s'inscrit dans une baisse tendancielle et affiche sur l'ensemble de la période 2000-2030 une performance annuelle moyenne de 3 %. On assiste à une décélération de la croissance dans les zones développées, notamment en Europe et au Japon où la population active diminue. La croissance tendancielle de l'Europe, qui était légèrement supérieure à 2 % au début des années 2000, ralentit jusqu'à 1 % en 2025, en raison de la décroissance de la population active de 0 à -1 %. Le différentiel de croissance avec la zone de l'Amérique du Nord et de l'Océanie est supérieur d'un point, en raison d'une population active qui, dans cette zone, augmente légèrement jusqu'en 2020 puis se stabilise. Le rattrapage technologique des pays en développement ou des pays moins avancés est modeste et ne contribue pas à dynamiser significativement l'économie mondiale. Le PIB mondial pourrait être de 85 200 milliards de dollars (valeur 1990) contre 35 100 milliards en 2000, et le revenu par habitant augmenterait de plus de 70 % en passant de 5 850 dollars en 2000 à plus de 10 120 dollars en 2030.

(2-0) Croissance économique faible avec un taux inférieur à 2 % en moyenne annuelle sur la période 2000-2030. Dans cette hypothèse, les entreprises ne cherchent pas à développer l'emploi. La population active progresse jusqu'en 2015 pour atteindre 28 millions d'actifs, puis se stabilise, décroît et revient à 27 millions d'actifs en 2030. La croissance, comprise entre 2 % et 3 % en moyenne décennale sur la période 2000-2010, revient à un niveau tendanciel inférieur à 2 % et résulte de la seule productivité du travail. En 30 ans, le PIB est multiplié par 1,8 et passe de 9 100 milliards de francs en 2002 à 15 800 milliards de francs en 2030 (valeur 1995). Le revenu par habitant passe de 153 000 francs en 2000 à 242 000 francs en 2030., soit une augmentation de près de 60 %. Cette hypothèse oblige le gouvernement à faire des économies pour veiller à ne pas dégrader la compétitivité des entreprises. Les dépenses militaires sont contenues.

(3-1) Les tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires sont faibles. Les prélèvements obligatoires restent à un niveau élevé et sont justifiés par des services publics rénovés et relativement efficaces qui constituent l'une des spécificités du modèle français. La demande sociale pour des services publics reste importante. L'État se rénove régulièrement en conservant une multitude de fonctions : souverain, providence, stratège.

(4-0) La gestion de la sécurité intérieure se fait selon une approche stricte. L'Etat est un arbitre qui se contente d'assurer, pour ce qui le concerne, sa sécurité et son autorité et pour ce qui concerne la société, le respect des règles du jeu mettant face à leur responsabilité tous ceux qui les transgressent. L'État, recentré sur ses fonctions régaliennes augmente les moyens consacrés à la gestion de la sécurité et met l'accent sur la répression. Dans cette approche, l'Etat peut chercher à décentraliser ses moyens et à en privatiser une partie, aussi bien dans la police que dans la gestion du système pénitentiaire. L'Etat peut faire appel aux forces armées pour assurer la sécurité intérieure et utiliser ainsi une partie des budgets de dépense nationale à des fins de sécurité intérieure.

(5-2) Europe fédérale. Une Europe fédérale est créée avec l'intégration au niveau fédéral de l'ensemble des compétences, y compris les politiques de défense, d'armement, de sécurité intérieure et les questions liées à la justice. En acquérant le pouvoir de réviser ses lois fondamentales et donc la *compétence de la compétence*, l'Europe devient un Etat souverain, membre de l'OTAN et du Conseil de sécurité de l'ONU. Les anciens Etats-Nations de l'Europe perdent leurs attributs de souveraineté, et le domaine réservé de leur autonomie est dorénavant déterminé par l'Etat fédéral. Notamment certaines compétences peuvent être décentralisées, selon le principe de subsidiarité, auprès des pays ou des régions. Les Etats deviennent membres de l'Etat fédéral des Etats-Unis d'Europe et leurs constitutions respectives sont conformes au droit fédéral. Les politiques intégrées se développent et complètent la zone de libre-échange et leur coordination se renforce.

(6-1) Unilatéralisme américain dans le cadre de l'OTAN. Les USA interviennent dans le cadre de l'OTAN avec deux variantes selon que l'Europe est fédérale ou non. Dans le cas d'une Europe non fédérale, les pays se rallient au leadership américain. Dans le cas d'une Europe fédérale, l'OTAN s'appuie sur deux piliers : les USA et l'Europe.

(7-0) On assiste à une explosion du nombre des Etats et corrélativement à un affaiblissement de leur poids alors que d'autres acteurs (ONG, entreprises, réseaux, individus,...) se développent.

(8-1) Maintien, voire renforcement des inégalités entre les pays du Sud et ceux de Nord. Les clivages économiques et sociaux n'ont jamais été aussi profonds à l'échelle du monde. Les populations du Sud aspirent à un mieux être que les États ne sont pas en mesure de leur assurer. De nombreuses tensions internationales, mais aussi intérieures (entre régions, ethnies, classes sociales) sont la conséquence de cette partition dans le monde. Ces tensions d'origine économique se combinent avec des tensions sur l'environnement, et le développement de la criminalité internationale (drogues, prostitution,...).

(9-1) Nombreuses ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme.

(10-1) Crises perçues comme déstabilisantes entraînant l'éventualité d'une intervention d'États. Il s'agit-il de crises perçues comme majeures et déstabilisantes pour la France et ses alliés et entraînant l'éventualité d'une ingérence ou d'une intervention. Les motifs d'ingérences peuvent être notamment des conflits étatiques ou inter-étatiques, des conflits avec des réseaux terroristes, le contrôle de la prolifération d'armes dangereuses.

(11-0) Faible appropriation et diffusion plus restreinte. La France poursuit ses programmes de recherche fondamentale et continue à produire un excellent niveau de connaissances profitant largement à l'ensemble de la communauté mondiale. Par contre elle peine à valoriser ses recherches et ses industriels ne peuvent pas s'appuyer sur un marché interne.

(12-0) On assiste à une large diffusion de technologies "dégradées".

Scénario B3 : "Directoire face à des conflits et à la pauvreté"

Monde en faible croissance, conflictuel,
Europe fédérale, multilatéralisme avec directoire,
technologie contrôlée,...

Trame du scénario

Dimensions (Questions clés)	→	Positions ou hypothèses (Réponses possibles)			
1 - Croissance de l'économie mondiale		***(1-0) faible croissance de l'économie mondiale***		*(1-1) forte croissance de l'économie mondiale*	
2 - Croissance économique nationale		***(2-0) croissance nationale faible***		*(2-1) croissance nationale forte*	
3 - Tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires		*(3-0) faibles tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires*		***(3-1) fortes tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires***	
4 - Gestion de la sécurité intérieure et des désordres sociaux		***(4-0) gestion de la sécurité intérieure selon une approche stricte***		*(4-1) gestion de la sécurité intérieure selon une approche privilégiant les causes*	
5 - Europe de la défense et de l'armement		*(5-0) Europe intergouvernementale et réduction du pouvoir communautaire. Défenses nationales*	*(5-1) Europe Fédération d'Etats avec compétences dans les domaines judiciaire, défense et armement*	***(5-2) Europe fédérale***	
6 - Gouvernance mondiale et ordre juridique international		*(6-0) unilatéralisme américain*	*(6-1) unilatéralisme américain au sein de l'OTAN*	*(6-2) multilatéralisme Onusien*	***(6-3) multilatéralisme avec création d'un directoire***
7 - Place et rôle des Etats dans les relations internationales		***(7-0) explosion du nombre des Etats et affaiblissement de leur rôle dans les relations internationales***		*(7-1) Etats, principaux acteurs des relations internationales*	
8 - Inégalités économiques entre pays		*(8-0) réduction des inégalités entre pays*		***(8-1) maintien ou renforcement des inégalités entre pays***	
9 - Ingérence		*(9-0) peu d'ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme*		***(9-1) nombreuses ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme***	
10 - Crises		*(10-0) crises perçues comme peu déstabilisantes*		***(10-1) crises perçues comme déstabilisantes pouvant entraîner l'intervention des Etats***	
11 - Acceptabilité sociale des innovations technologiques		***(11-0) faible acceptation sociale et diffusion restreinte***		*(11-1) forte acceptation sociale des innovations et large diffusion*	
12 - Contrôle des usages militaires des technologies		*(12-0) faible contrôle des usages militaires des technologies et diffusion de technologies dégradées*		***(12-1) contrôle des usages militaires des technologies par un petit nombre de pays***	

Résumé B3 : "Directoire face à des conflits et à la pauvreté"

Dans un monde conflictuel, en faible croissance et à technologie maîtrisée, le scénario est marqué par une Europe fédérale et l'émergence d'un directoire mondial.

Les pays européens parviennent à s'accorder sur un traité constitutionnel efficace. Les Etats-Unis d'Europe sont créés et adhèrent à l'OTAN ainsi qu'au Conseil de sécurité de l'ONU. Leur politique étrangère, s'appuyant sur les relations diplomatiques historiques des Etats européens, et une politique de sécurité commune, font dorénavant partie des fonctions régaliennes exercées au niveau du nouvel Etat fédéral. La visibilité politique et diplomatique de l'Europe s'affirme et prône le développement du multilatéralisme avec la création d'un directoire rassemblant les USA, l'Union Européenne, la Russie, le Japon, la Chine et l'Inde. Ce directoire fonctionne sur le modèle du G8.

Au niveau économique, les résultats de l'Europe sont plus décevants. Avec un taux de croissance moyen de 2 %, l'économie française n'est guère florissante. Elle pâtit notamment du vieillissement de sa population, ce qui exacerbe les tensions intergénérationnelles sur l'affectation des prélèvements obligatoires. Le climat international, fortement conflictuel, renforce le sentiment national d'insécurité et conduit à développer une approche stricte de la sécurité intérieure.

De nombreuses crises graves se développent, et l'on assiste à une prolifération du nombre des Etats avec un affaiblissement de leur rôle dans les relations internationales. Le climat favorise l'intervention d'Etats pour la protection de leurs intérêts, et l'ingérence d'ONG pour des motifs humanitaires et de défense des droits de l'Homme. La croissance faible annule tout espoir de réduire les inégalités économiques entre Etats, qui souvent se doublent d'inégalités internes (entre régions, ethnies, classes sociales). L'hypothèse d'une faible croissance est compatible avec une faible acceptation des innovations et une diffusion restreinte de celles-ci au sein de la société. Les Etats-Unis et leurs alliés conservent le monopole des hautes technologies et contrôlent notamment la diffusion de technologies de destruction massive en dehors du club actuel.

Description du scénario

(1-0) Faible croissance de l'économie mondiale. Le taux de croissance de l'économie mondiale s'inscrit dans une baisse tendancielle et affiche sur l'ensemble de la période 2000-2030 une performance annuelle moyenne de 3 %. On assiste à une décélération de la croissance dans les zones développées, notamment en Europe et au Japon où la population active diminue. La croissance tendancielle de l'Europe, qui était légèrement supérieure à 2 % au début des années 2000, ralentit jusqu'à 1 % en 2025, en raison de la décroissance de la population active de 0 à -1 %. Le différentiel de croissance avec la zone de l'Amérique du Nord et de l'Océanie est supérieur d'un point, en raison d'une population active qui, dans cette zone, augmente légèrement jusqu'en 2020 puis se stabilise. Le rattrapage technologique des pays en développement ou des pays moins avancés est modeste et ne contribue pas à dynamiser significativement l'économie mondiale. Le PIB mondial pourrait être de 85 200 milliards de dollars (valeur 1990) contre 35 100 milliards en 2000, et le revenu par habitant augmenterait de plus de 70 % en passant de 5 850 dollars en 2000 à plus de 10 120 dollars en 2030.

(2-0) Croissance économique faible avec un taux inférieur à 2 % en moyenne annuelle sur la période 2000-2030. Dans cette hypothèse, les entreprises ne cherchent pas à développer l'emploi. La population active progresse jusqu'en 2015 pour atteindre 28 millions d'actifs, puis se stabilise, décroît et revient à 27 millions d'actifs en 2030. La croissance, comprise entre 2 % et 3 % en moyenne décennale sur la période 2000-2010, revient à un niveau tendanciel inférieur à 2 % et résulte de la seule productivité du travail. En 30 ans, le PIB est multiplié par 1,8 et passe de 9 100 milliards de francs en 2002 à 15 800 milliards de francs en 2030 (valeur 1995). Le revenu par habitant passe de 153 000 francs en 2000 à 242 000 francs en 2030., soit une augmentation de près de 60 %. Cette hypothèse oblige le

gouvernement à faire des économies pour veiller à ne pas dégrader la compétitivité des entreprises. Les dépenses militaires sont contenues.

(3-1) Les tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires sont faibles. Les prélèvements obligatoires restent à un niveau élevé et sont justifiés par des services publics rénovés et relativement efficaces qui constituent l'une des spécificités du modèle français. La demande sociale pour des services publics reste importante. L'État se rénove régulièrement en conservant une multitude de fonctions : souverain, providence, stratège.

(4-0) La gestion de la sécurité intérieure se fait selon une approche stricte. L'Etat est un arbitre qui se contente d'assurer, pour ce qui le concerne, sa sécurité et son autorité et pour ce qui concerne la société, le respect des règles du jeu mettant face à leur responsabilité tous ceux qui les transgressent. L'État, recentré sur ses fonctions régaliennes augmente les moyens consacrés à la gestion de la sécurité et met l'accent sur la répression. Dans cette approche, l'Etat peut chercher à décentraliser ses moyens et à en privatiser une partie, aussi bien dans la police que dans la gestion du système pénitentiaire. L'Etat peut faire appel aux forces armées pour assurer la sécurité intérieure et utiliser ainsi une partie des budgets de dépense nationale à des fins de sécurité intérieure.

(5-2) Europe fédérale. Une Europe fédérale est créée avec l'intégration au niveau fédéral de l'ensemble des compétences, y compris les politiques de défense, d'armement, de sécurité intérieure et les questions liées à la justice. En acquérant le pouvoir de réviser ses lois fondamentales et donc la *compétence de la compétence*, l'Europe devient un Etat souverain, membre de l'OTAN et du Conseil de sécurité de l'ONU. Les anciens Etats-Nations de l'Europe perdent leurs attributs de souveraineté, et le domaine réservé de leur autonomie est dorénavant déterminé par l'Etat fédéral. Notamment certaines compétences peuvent être décentralisées, selon le principe de subsidiarité, auprès des pays ou des régions. Les Etats deviennent membres de l'Etat fédéral des Etats-Unis d'Europe et leurs constitutions respectives sont conformes au droit fédéral. Les politiques intégrées se développent et complètent la zone de libre-échange et leur coordination se renforce.

(6-3) Multilatéralisme avec création d'un directoire rassemblant les USA, l'Union Européenne, la Russie, le Japon, la Chine, l'Inde. Ce directoire fonctionne sur le modèle du G8.

(7-0) On assiste à une explosion du nombre des Etats et corrélativement à un affaiblissement de leur poids alors que d'autres acteurs (ONG, entreprises, réseaux, individus,...) se développent.

(8-1) Maintien, voire renforcement des inégalités entre les pays du Sud et ceux de Nord. Les clivages économiques et sociaux n'ont jamais été aussi profonds à l'échelle du monde. Les populations du Sud aspirent à un mieux être que les États ne sont pas en mesure de leur assurer. De nombreuses tensions internationales, mais aussi intérieures (entre régions, ethnies, classes sociales) sont la conséquence de cette partition dans le monde. Ces tensions d'origine économique se combinent avec des tensions sur l'environnement, et le développement de la criminalité internationale (drogues, prostitution,...).

(9-1) Nombreuses ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme.

(10-1) Crises perçues comme déstabilisantes entraînant l'éventualité d'une intervention d'États. Il s'agit-il de crises perçues comme majeures et déstabilisantes pour la France et ses alliés et entraînant l'éventualité d'une ingérence ou d'une intervention. Les motifs d'ingérences peuvent être notamment des conflits étatiques ou inter-étatiques, des conflits avec des réseaux terroristes, le contrôle de la prolifération d'armes dangereuses.

(11-0) Faible appropriation et diffusion plus restreinte. La France poursuit ses programmes de recherche fondamentale et continue à produire un excellent niveau de connaissances

profitant largement à l'ensemble de la communauté mondiale. Par contre elle peine à valoriser ses recherches et ses industriels ne peuvent pas s'appuyer sur un marché interne.

(12-0) On assiste à une large diffusion de technologies "dégradées".

Scénario C1 : "Prospérité et ONU face au terrorisme"

Monde en forte croissance, peu conflictuel,
Europe fédération d'Etats, multilatéralisme Onusien,
technologie non contrôlée,...

Trame du scénario

Dimensions (Questions clés)	→	Positions ou hypothèses (Réponses possibles)			
1 - Croissance de l'économie mondiale		(1-0) faible croissance de l'économie mondiale		**(1-1) forte croissance de l'économie mondiale**	
2 - Croissance économique nationale		(2-0) croissance nationale faible		**(2-1) croissance nationale forte**	
3 - Tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires		**(3-0) faibles tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires**		(3-1) fortes tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires	
4 - Gestion de la sécurité intérieure et des désordres sociaux		**(4-0) gestion de la sécurité intérieure selon une approche stricte**		(4-1) gestion de la sécurité intérieure selon une approche privilégiant les causes	
5 - Europe de la défense et de l'armement		(5-0) Europe intergouvernementale et réduction du pouvoir communautaire. Défenses nationales	**(5-1) Europe Fédération d'Etats avec compétences dans les domaines judiciaire, défense et armement**	(5-2) Europe fédérale	
6 - Gouvernance mondiale et ordre juridique international		(6-0) unilatéralisme américain	(6-1) unilatéralisme américain au sein de l'OTAN	**(6-2) multilatéralisme Onusien**	(6-3) multilatéralisme avec création d'un directoire
7 - Place et rôle des Etats dans les relations internationales		**(7-0) explosion du nombre des Etats et affaiblissement de leur rôle dans les relations internationales**		(7-1) Etats, principaux acteurs des relations internationales	
8 - Inégalités économiques entre pays		(8-0) réduction des inégalités entre pays		**(8-1) maintien ou renforcement des inégalités entre pays**	
9 - Ingérence		**(9-0) peu d'ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme**		(9-1) nombreuses ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme	
10 - Crises		**(10-0) crises perçues comme peu déstabilisantes**		(10-1) crises perçues comme déstabilisantes pouvant entraîner l'intervention des Etats	
11 - Acceptabilité sociale des innovations technologiques		(11-0) faible acceptation sociale et diffusion restreinte		**(11-1) forte acceptation sociale des innovations et large diffusion**	
12 - Contrôle des usages militaires des technologies		**(12-0) faible contrôle des usages militaires des technologies et diffusion de technologies dégradées**		(12-1) contrôle des usages militaires des technologies par un petit nombre de pays	

Résumé C1 : "Prospérité et ONU face au terrorisme"

Dans un monde où les technologies de destruction massive ne sont pas maîtrisées, le scénario est marqué par une croissance forte et un multilatéralisme Onusien.

Les pays européens renforcent leur coopération à l'intérieur d'une Europe Fédération d'Etats, notamment à travers la mise en place de compétences communes concernant la justice, la défense et l'armement. La recherche d'une politique étrangère, s'appuyant sur les relations diplomatiques historiques des Etats européens, et le développement d'une politique de sécurité commune, renforcent la visibilité politique et diplomatique de l'Europe.

La puissance de l'Europe s'affirme sur le plan économique. L'économie française en bénéficie et atteint, en moyenne, le taux de croissance élevé de 3 %, ce qui diminue les tensions sur l'affectation des prélèvements obligatoires. Le gouvernement arbitre en faveur d'une approche stricte de la sécurité intérieure qui s'articule avec la politique de sécurité commune menée au niveau européen.

La forte croissance mondiale transforme le paysage géopolitique et conduit à la mise en place d'un multilatéralisme au sein de l'ONU, pour répondre à la demande d'une majorité d'Etats. Pour garantir les risques de dérapages vers des situations potentiellement conflictuelles, l'arsenal juridique international et les dispositifs Onusiens de surveillance et d'application des règlements sont fortement renforcés. Les crises graves restent peu nombreuses, bien que l'on assiste à une prolifération du nombre des Etats et à un affaiblissement de leur rôle dans les relations internationales. Quand elles surviennent, elles sont gérées par l'envoi de forces multinationales dans le cadre de l'ONU.

La croissance forte, notamment grâce au développement de la Chine et de l'Inde, contribue à réduire les inégalités économiques entre Etats, même si les inégalités intra-étatiques peuvent ne pas se résorber. L'hypothèse d'une forte croissance est compatible avec une forte acceptation des innovations et une large diffusion de celles-ci au sein de la société. Les Etats-Unis et leurs alliés ne parviennent pas à empêcher la diffusion de technologies de destruction massive en dehors du club actuel, ce qui, malgré la relative quiétude, contribue à rendre le climat incertain.

Description du scénario

(1-1) Forte croissance de l'économie mondiale. Le taux de croissance de l'économie mondiale, pourrait se situer à 3,8 % en moyenne annuelle sur la période 2000-2030. Il résulte d'une forte croissance des pays développés s'appuyant sur la poursuite du développement technologique et sur une immigration significative mais contenue. Les pays en développement ou les pays moins avancés poursuivent leurs efforts en matière de développement de l'éducation et renforcent leur niveau technologique. Le PIB mondial pourrait s'élever à 107 500 milliards de dollars (valeur 1990) contre 35 100 milliards en 2000, révélant une augmentation du revenu par habitant de plus du double (près de 120 %) : de 5 850 dollars en 2000 à près de 12 800 dollars en 2030. Cette forte croissance du revenu par habitant illustre l'augmentation de la productivité et le processus d'accumulation de capital.

(2-1) Croissance économique forte avec un taux de croissance de 3 % en moyenne annuelle sur la période 2000-2030. Dans cette hypothèse, les entreprises cherchent à développer leur production et créent des emplois. Des mesures sont prises pour développer l'activité (meilleure conciliation entre travail féminin et vie familiale,...), et favoriser une légère immigration. Cette hypothèse permet d'atteindre un niveau de plein emploi (le taux de chômage de 5 % correspond au chômage frictionnel). En 30 ans, le PIB est multiplié par 2,4 et passe de 9 100 milliards de francs en 2002 à 20 800 milliards de francs en 2030 (valeur 1995). Le revenu par habitant passe de 153 000 francs en 2000 à 319 000 francs en 2030., soit une augmentation de près de 110 %. La croissance fournit au gouvernement les moyens pour une politique de défense et d'armement.

(3-0) Les tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires sont fortes. On assiste à des conflits sur le niveau et la répartition des prélèvements obligatoires. Les services publics et l'État ont du mal à se réformer. Les contribuables demandent une réduction des prélèvements. Le débat social incite l'État à se recentrer sur ses fonctions régaliennes (justice, police, prison, défense, diplomatie) et à ouvrir au marché les autres services publics.

(4-0) La gestion de la sécurité intérieure se fait selon une approche stricte. L'Etat est un arbitre qui se contente d'assurer, pour ce qui le concerne, sa sécurité et son autorité et pour ce qui concerne la société, le respect des règles du jeu mettant face à leur responsabilité tous ceux qui les transgressent. L'État, recentré sur ses fonctions régaliennes augmente les moyens consacrés à la gestion de la sécurité et met l'accent sur la répression. Dans cette approche, l'Etat peut chercher à décentraliser ses moyens et à en privatiser une partie, aussi bien dans la police que dans la gestion du système pénitentiaire. L'Etat peut faire appel aux forces armées pour assurer la sécurité intérieure et utiliser ainsi une partie des budgets de dépense nationale à des fins de sécurité intérieure.

(5-1) Europe Fédération d'Etats avec de nouvelles compétences dans les domaines judiciaires et de l'armement. La coopération entre les Etats-Nations de la fédération européenne s'approfondit à travers de nouvelles politiques communes : la politique extérieure et de sécurité commune, une partie des questions liées à la justice, la politique d'armement, mais n'inclut pas la révision des lois fondamentales de l'Union, qui reste de la compétence des Etats-Nations. L'Europe judiciaire progresse avec des conséquences sur la gestion de la sécurité intérieure et dans le domaine de la coordination des polices et des justices. Les politiques communes se développent et complètent la zone de libre-échange.

(6-2) Multilatéralisme Onusien. L'ONU, à travers le Conseil de sécurité domine la gouvernance mondiale.

(7-0) On assiste à une explosion du nombre des Etats et corrélativement à un affaiblissement de leur poids alors que d'autres acteurs (ONG, entreprises, réseaux, individus,...) se développent.

(8-1) Maintien, voire renforcement des inégalités entre les pays du Sud et ceux de Nord. Les clivages économiques et sociaux n'ont jamais été aussi profonds à l'échelle du monde. Les populations du Sud aspirent à un mieux être que les États ne sont pas en mesure de leur assurer. De nombreuses tensions internationales, mais aussi intérieures (entre régions, ethnies, classes sociales) sont la conséquence de cette partition dans le monde. Ces tensions d'origine économique se combinent avec des tensions sur l'environnement, et le développement de la criminalité internationale (drogues, prostitution,...).

(9-0) Peu d'ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme.

(10-0) Crises perçues comme peu déstabilisantes. Il s'agit de catastrophes naturelles ou industrielles, d'épidémies, de famines, de guerres locales ayant peu d'impact sur la France et ses alliés. Ignorées ou perçues comme peu déstabilisantes ces crises n'entraînent pas la nécessité d'ingérence ou d'intervention.

(11-1) Forte appropriation sociale des innovations technologiques et large diffusion au sein de la société. Une politique nationale cohérente, relayée au niveau européen développe un large éventail de mesures destinées à améliorer la diffusion de la technologie vers les entreprises et essentiellement vers les citoyens (éducation,...) et les consommateurs (primes,...). Une culture de la technologie et de la modernité se renforce peu à peu en s'appuyant sur une large base démocratique. En amont, les efforts de R&D sont majorés et atteignent le même niveau qu'aux USA et au Japon.

(12-0) On assiste à une large diffusion de technologies "dégradées".

Scénario C2 : "Conflits, pauvreté et OTAN face terrorisme"

Monde en faible croissance, conflictuel,
Europe fédération d'Etats, unilatéralisme Otanien,
technologie non contrôlée,...

Trame du scénario

Dimensions (Questions clés) →	***Positions ou hypothèses (Réponses possibles)***			
1 - Croissance de l'économie mondiale	***(1-0) faible croissance de l'économie mondiale***	*(1-1) forte croissance de l'économie mondiale*		
2 - Croissance économique nationale	***(2-0) croissance nationale faible***	*(2-1) croissance nationale forte*		
3 - Tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires	*(3-0) faibles tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires*	***(3-1) fortes tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires***		
4 - Gestion de la sécurité intérieure et des désordres sociaux	***(4-0) gestion de la sécurité intérieure selon une approche stricte***	*(4-1) gestion de la sécurité intérieure selon une approche privilégiant les causes*		
5 - Europe de la défense et de l'armement	*(5-0) Europe intergouvernementale et réduction du pouvoir communautaire. Défenses nationales*	***(5-1) Europe Fédération d'Etats avec compétences dans les domaines judiciaire, défense et armement***	*(5-2) Europe fédérale*	
6 - Gouvernance mondiale et ordre juridique international	*(6-0) unilatéralisme américain*	***(6-1) unilatéralisme américain au sein de l'OTAN***	*(6-2) multilatéralisme Onusien*	*(6-3) multilatéralisme avec création d'un directoire*
7 - Place et rôle des Etats dans les relations internationales	***(7-0) explosion du nombre des Etats et affaiblissement de leur rôle dans les relations internationales***	*(7-1) Etats, principaux acteurs des relations internationales*		
8 - Inégalités économiques entre pays	*(8-0) réduction des inégalités entre pays*	***(8-1) maintien ou renforcement des inégalités entre pays***		
9 - Ingérence	*(9-0) peu d'ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme*	***(9-1) nombreuses ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme***		
10 - Crises	*(10-0) crises perçues comme peu déstabilisantes*	***(10-1) crises perçues comme déstabilisantes pouvant entraîner l'intervention des Etats***		
11 - Acceptabilité sociale des innovations technologiques	***(11-0) faible acceptation sociale et diffusion restreinte***	*(11-1) forte acceptation sociale des innovations et large diffusion*		
12 - Contrôle des usages militaires des technologies	***(12-0) faible contrôle des usages militaires des technologies et diffusion de technologies dégradées***	*(12-1) contrôle des usages militaires des technologies par un petit nombre de pays*		

Résumé C2 : "Conflits, pauvreté et OTAN face terrorisme"

Dans un monde chaotique où les technologies de destruction massive ne sont pas maîtrisées, le scénario est marqué par une croissance forte et un unilatéralisme américain au sein de l'OTAN.

Les pays européens renforcent leur coopération à l'intérieur de la Fédération des Etats, notamment à travers la mise en place de compétences communes concernant la justice, la défense et l'armement. La recherche d'une politique étrangère, s'appuyant sur les relations diplomatiques historiques des Etats européens, et le développement d'une politique de sécurité commune, renforcent la visibilité politique et diplomatique de l'Europe.

Avec un taux de croissance moyen de 2 %, l'économie française n'est guère florissante. Elle pâtit notamment du vieillissement de sa population, ce qui exacerbe les tensions intergénérationnelles sur l'affectation des prélèvements obligatoires. Le gouvernement arbitre en faveur d'une approche stricte de la sécurité intérieure qui s'articule avec la politique de sécurité commune menée au niveau européen. Il doit veiller à contenir les dépenses de l'Etat.

La faible croissance mondiale ne contribue pas à faire émerger de nouvelles puissances et les Etats-Unis dominent nettement le monde. Toutefois, les Etats-Unis et leurs alliés ne parviennent pas à empêcher la diffusion de technologies de destruction massive en dehors du club actuel. De nombreuses crises graves se développent, et l'on assiste à une prolifération du nombre des Etats avec un affaiblissement de leur rôle dans les relations internationales. Ces crises à répétition évoluent vers une situation chaotique préoccupante, que l'unilatéralisme américain au sein de l'OTAN tente, tant bien que mal, d'endiguer. Ce climat favorise l'intervention d'Etats pour la protection de leurs intérêts, et l'ingérence d'ONG pour des motifs humanitaires et de défense des droits de l'Homme.

La croissance faible annule tout espoir de réduire les inégalités entre Etats, qui souvent se doublent d'inégalités internes (entre régions, ethnies, classes sociales). L'hypothèse d'une faible croissance est compatible avec une faible acceptation des innovations et une diffusion restreinte de celles-ci au sein de la société.

Description du scénario

(1-0) Faible croissance de l'économie mondiale. Le taux de croissance de l'économie mondiale s'inscrit dans une baisse tendancielle et affiche sur l'ensemble de la période 2000-2030 une performance annuelle moyenne de 3 %. On assiste à une décélération de la croissance dans les zones développées, notamment en Europe et au Japon où la population active diminue. La croissance tendancielle de l'Europe, qui était légèrement supérieure à 2 % au début des années 2000, ralentit jusqu'à 1 % en 2025, en raison de la décroissance de la population active de 0 à -1 %. Le différentiel de croissance avec la zone de l'Amérique du Nord et de l'Océanie est supérieur d'un point, en raison d'une population active qui, dans cette zone, augmente légèrement jusqu'en 2020 puis se stabilise. Le rattrapage technologique des pays en développement ou des pays moins avancés est modeste et ne contribue pas à dynamiser significativement l'économie mondiale. Le PIB mondial pourrait être de 85 200 milliards de dollars (valeur 1990) contre 35 100 milliards en 2000, et le revenu par habitant augmenterait de plus de 70 % en passant de 5 850 dollars en 2000 à plus de 10 120 dollars en 2030.

(2-0) Croissance économique faible avec un taux inférieur à 2 % en moyenne annuelle sur la période 2000-2030. Dans cette hypothèse, les entreprises ne cherchent pas à développer l'emploi. La population active progresse jusqu'en 2015 pour atteindre 28 millions d'actifs, puis se stabilise, décroît et revient à 27 millions d'actifs en 2030. La croissance, comprise entre 2 % et 3 % en moyenne décennale sur la période 2000-2010, revient à un niveau tendanciel inférieur à 2 % et résulte de la seule productivité du travail. En 30 ans, le PIB est

multiplié par 1,8 et passe de 9 100 milliards de francs en 2002 à 15 800 milliards de francs en 2030 (valeur 1995). Le revenu par habitant passe de 153 000 francs en 2000 à 242 000 francs en 2030., soit une augmentation de près de 60 %. Cette hypothèse oblige le gouvernement à faire des économies pour veiller à ne pas dégrader la compétitivité des entreprises. Les dépenses militaires sont contenues.

(3-1) Les tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires sont faibles. Les prélèvements obligatoires restent à un niveau élevé et sont justifiés par des services publics rénovés et relativement efficaces qui constituent l'une des spécificités du modèle français. La demande sociale pour des services publics reste importante. L'État se rénove régulièrement en conservant une multitude de fonctions : souverain, providence, stratège.

(4-0) La gestion de la sécurité intérieure se fait selon une approche stricte. L'Etat est un arbitre qui se contente d'assurer, pour ce qui le concerne, sa sécurité et son autorité et pour ce qui concerne la société, le respect des règles du jeu mettant face à leur responsabilité tous ceux qui les transgressent. L'État, recentré sur ses fonctions régaliennes augmente les moyens consacrés à la gestion de la sécurité et met l'accent sur la répression. Dans cette approche, l'Etat peut chercher à décentraliser ses moyens et à en privatiser une partie, aussi bien dans la police que dans la gestion du système pénitentiaire. L'Etat peut faire appel aux forces armées pour assurer la sécurité intérieure et utiliser ainsi une partie des budgets de dépense nationale à des fins de sécurité intérieure.

(5-1) Europe Fédération d'Etats avec de nouvelles compétences dans les domaines judiciaires et de l'armement. La coopération entre les Etats-Nations de la fédération européenne s'approfondit à travers de nouvelles politiques communes : la politique extérieure et de sécurité commune, une partie des questions liées à la justice, la politique d'armement, mais n'inclut pas la révision des lois fondamentales de l'Union, qui reste de la compétence des Etats-Nations. L'Europe judiciaire progresse avec des conséquences sur la gestion de la sécurité intérieure et dans le domaine de la coordination des polices et des justices. Les politiques communes se développent et complètent la zone de libre-échange.

(6-1) Unilatéralisme américain dans le cadre de l'OTAN. Les USA interviennent dans le cadre de l'OTAN avec deux variantes selon que l'Europe est fédérale ou non. Dans le cas d'une Europe non fédérale, les pays se rallient au leadership américain. Dans le cas d'une Europe fédérale, l'OTAN s'appuie sur deux piliers : les USA et l'Europe.

(7-0) On assiste à une explosion du nombre des Etats et corrélativement à un affaiblissement de leur poids alors que d'autres acteurs (ONG, entreprises, réseaux, individus,...) se développent.

(8-1) Maintien, voire renforcement des inégalités entre les pays du Sud et ceux de Nord. Les clivages économiques et sociaux n'ont jamais été aussi profonds à l'échelle du monde. Les populations du Sud aspirent à un mieux être que les États ne sont pas en mesure de leur assurer. De nombreuses tensions internationales, mais aussi intérieures (entre régions, ethnies, classes sociales) sont la conséquence de cette partition dans le monde. Ces tensions d'origine économique se combinent avec des tensions sur l'environnement, et le développement de la criminalité internationale (drogues, prostitution,...).

(9-1) Nombreuses ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme.

(10-1) Crises perçues comme déstabilisantes entraînant l'éventualité d'une intervention d'États. Il s'agit-il de crises perçues comme majeures et déstabilisantes pour la France et ses alliés et entraînant l'éventualité d'une ingérence ou d'une intervention. Les motifs d'ingérences peuvent être notamment des conflits étatiques ou inter-étatiques, des conflits avec des réseaux terroristes, le contrôle de la prolifération d'armes dangereuses.

(11-0) Faible appropriation et diffusion plus restreinte. La France poursuit ses programmes de recherche fondamentale et continue à produire un excellent niveau de connaissances profitant largement à l'ensemble de la communauté mondiale. Par contre elle peine à valoriser ses recherches et ses industriels ne peuvent pas s'appuyer sur un marché interne.

(12-0) On assiste à une large diffusion de technologies "dégradées".

Scénario C3 : "Conflits, pauvreté et directoire face au terrorisme"

Monde en faible croissance, conflictuel,
Europe fédérale, multilatéralisme avec directoire,
technologie non contrôlée,...

Trame du scénario

Dimensions (Questions clés)	→	Positions ou hypothèses (Réponses possibles)			
1 - Croissance de l'économie mondiale		***(1-0) faible croissance de l'économie mondiale***	*(1-1) forte croissance de l'économie mondiale*		
2 - Croissance économique nationale		***(2-0) croissance nationale faible***	*(2-1) croissance nationale forte*		
3 - Tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires		*(3-0) faibles tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires*	***(3-1) fortes tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires***		
4 - Gestion de la sécurité intérieure et des désordres sociaux		***(4-0) gestion de la sécurité intérieure selon une approche stricte***	*(4-1) gestion de la sécurité intérieure selon une approche privilégiant les causes*		
5 - Europe de la défense et de l'armement		*(5-0) Europe intergouvernementale et réduction du pouvoir communautaire. Défenses nationales*	*(5-1) Europe Fédération d'états avec compétences dans les domaines judiciaire, défense et armement*	***(5-2) Europe fédérale***	
6 - Gouvernance mondiale et ordre juridique international		*(6-0) unilatéralisme américain*	*(6-1) unilatéralisme américain au sein de l'OTAN*	*(6-2) multilatéralisme Onusien*	***(6-3) multilatéralisme avec création d'un directoire***
7 - Place et rôle des Etats dans les relations internationales		***(7-0) explosion du nombre des Etats et affaiblissement de leur rôle dans les relations internationales***	*(7-1) Etats, principaux acteurs des relations internationales*		
8 - Inégalités économiques entre pays		*(8-0) réduction des inégalités entre pays*	***(8-1) maintien ou renforcement des inégalités entre pays***		
9 - Ingérence		***(9-0) peu d'ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme***	*(9-1) nombreuses ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme*		
10 - Crises		*(10-0) crises perçues comme peu déstabilisantes*	***(10-1) crises perçues comme déstabilisantes pouvant entraîner l'intervention des Etats***		
11 - Acceptabilité sociale des innovations technologiques		***(11-0) faible acceptation sociale et diffusion restreinte***	*(11-1) forte acceptation sociale des innovations et large diffusion*		
12 - Contrôle des usages militaires des technologies		***(12-0) faible contrôle des usages militaires des technologies et diffusion de technologies dégradées***	*(12-1) contrôle des usages militaires des technologies par un petit nombre de pays*		

Résumé C3 : "Conflits, pauvreté et directoire face au terrorisme"

Dans un monde chaotique où les technologies de destruction massive ne sont pas maîtrisées, le scénario est marqué une Europe fédérale et l'émergence d'un directoire mondial.

Les pays européens parviennent à s'accorder sur un traité constitutionnel efficace. Les Etats-Unis d'Europe sont créés et adhèrent à l'OTAN ainsi qu'au Conseil de sécurité de l'ONU. Leur politique étrangère, s'appuyant sur les relations diplomatiques historiques des Etats européens, et une politique de sécurité commune, font dorénavant partie des fonctions régaliennes exercées au niveau du nouvel Etat fédéral. La visibilité politique et diplomatique de l'Europe s'affirme et prône le développement du multilatéralisme avec la création d'un directoire rassemblant les USA, l'Union Européenne, la Russie, le Japon, la Chine et l'Inde.

Au niveau économique, les résultats de l'Europe sont plus décevants. Avec un taux de croissance moyen de 2 %, l'économie française n'est guère florissante. Elle pâtit notamment du vieillissement de sa population, ce qui exacerbe les tensions intergénérationnelles sur l'affectation des prélèvements obligatoires. Le climat international, fortement conflictuel, renforce le sentiment national d'insécurité et conduit à développer une approche stricte de la sécurité intérieure.

Les Etats-Unis et leurs alliés ne parviennent pas à empêcher la diffusion de technologies de destruction massive en dehors du club actuel. De nombreuses crises graves se développent, et l'on assiste à une prolifération du nombre des Etats avec un affaiblissement de leur rôle dans les relations internationales. Ces crises à répétition évoluent vers une situation chaotique préoccupante que le multilatéralisme Onusien tente, tant bien que mal, d'endiguer, à travers l'intervention de forces de l'ONU.

La croissance faible annule tout espoir de réduire les inégalités économiques entre Etats, qui souvent se doublent d'inégalités internes (entre régions, ethnies, classes sociales). L'hypothèse d'une faible croissance est compatible avec une faible acceptation des innovations et une diffusion restreinte de celles-ci au sein de la société.

Description du scénario

(1-0) Faible croissance de l'économie mondiale. Le taux de croissance de l'économie mondiale s'inscrit dans une baisse tendancielle et affiche sur l'ensemble de la période 2000-2030 une performance annuelle moyenne de 3 %. On assiste à une décélération de la croissance dans les zones développées, notamment en Europe et au Japon où la population active diminue. La croissance tendancielle de l'Europe, qui était légèrement supérieure à 2 % au début des années 2000, ralentit jusqu'à 1 % en 2025, en raison de la décroissance de la population active de 0 à -1 %. Le différentiel de croissance avec la zone de l'Amérique du Nord et de l'Océanie est supérieur d'un point, en raison d'une population active qui, dans cette zone, augmente légèrement jusqu'en 2020 puis se stabilise. Le rattrapage technologique des pays en développement ou des pays moins avancés est modeste et ne contribue pas à dynamiser significativement l'économie mondiale. Le PIB mondial pourrait être de 85 200 milliards de dollars (valeur 1990) contre 35 100 milliards en 2000, et le revenu par habitant augmenterait de plus de 70 % en passant de 5 850 dollars en 2000 à plus de 10 120 dollars en 2030.

(2-0) Croissance économique faible avec un taux inférieur à 2 % en moyenne annuelle sur la période 2000-2030. Dans cette hypothèse, les entreprises ne cherchent pas à développer l'emploi. La population active progresse jusqu'en 2015 pour atteindre 28 millions d'actifs, puis se stabilise, décroît et revient à 27 millions d'actifs en 2030. La croissance, comprise entre 2 % et 3 % en moyenne décennale sur la période 2000-2010, revient à un niveau tendanciel inférieur à 2 % et résulte de la seule productivité du travail. En 30 ans, le PIB est multiplié par 1,8 et passe de 9 100 milliards de francs en 2002 à 15 800 milliards de francs en 2030 (valeur 1995). Le revenu par habitant passe de 153 000 francs en 2000 à 242 000 francs en 2030., soit une augmentation de près de 60 %. Cette hypothèse oblige le

gouvernement à faire des économies pour veiller à ne pas dégrader la compétitivité des entreprises. Les dépenses militaires sont contenues.

(3-1) Les tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires sont faibles. Les prélèvements obligatoires restent à un niveau élevé et sont justifiés par des services publics rénovés et relativement efficaces qui constituent l'une des spécificités du modèle français. La demande sociale pour des services publics reste importante. L'État se rénove régulièrement en conservant une multitude de fonctions : souverain, providence, stratège.

(4-0) La gestion de la sécurité intérieure se fait selon une approche stricte. L'Etat est un arbitre qui se contente d'assurer, pour ce qui le concerne, sa sécurité et son autorité et pour ce qui concerne la société, le respect des règles du jeu mettant face à leur responsabilité tous ceux qui les transgressent. L'État, recentré sur ses fonctions régaliennes augmente les moyens consacrés à la gestion de la sécurité et met l'accent sur la répression. Dans cette approche, l'Etat peut chercher à décentraliser ses moyens et à en privatiser une partie, aussi bien dans la police que dans la gestion du système pénitentiaire. L'Etat peut faire appel aux forces armées pour assurer la sécurité intérieure et utiliser ainsi une partie des budgets de dépense nationale à des fins de sécurité intérieure.

(5-2) Europe fédérale. Une Europe fédérale est créée avec l'intégration au niveau fédéral de l'ensemble des compétences, y compris les politiques de défense, d'armement, de sécurité intérieure et les questions liées à la justice. En acquérant le pouvoir de réviser ses lois fondamentales et donc la *compétence de la compétence*, l'Europe devient un Etat souverain, membre de l'OTAN et du Conseil de sécurité de l'ONU. Les anciens Etats-Nations de l'Europe perdent leurs attributs de souveraineté, et le domaine réservé de leur autonomie est dorénavant déterminé par l'Etat fédéral. Notamment certaines compétences peuvent être décentralisées, selon le principe de subsidiarité, auprès des pays ou des régions. Les Etats deviennent membres de l'Etat fédéral des Etats-Unis d'Europe et leurs constitutions respectives sont conformes au droit fédéral. Les politiques intégrées se développent et complètent la zone de libre-échange et leur coordination se renforce.

(6-3) Multilatéralisme avec création d'un directoire rassemblant les USA, l'Union Européenne, la Russie, le Japon, la Chine, l'Inde. Ce directoire fonctionne sur le modèle du G8.

(7-0) On assiste à une explosion du nombre des Etats et corrélativement à un affaiblissement de leur poids alors que d'autres acteurs (ONG, entreprises, réseaux, individus,...) se développent.

(8-1) Maintien, voire renforcement des inégalités entre les pays du Sud et ceux de Nord. Les clivages économiques et sociaux n'ont jamais été aussi profonds à l'échelle du monde. Les populations du Sud aspirent à un mieux être que les États ne sont pas en mesure de leur assurer. De nombreuses tensions internationales, mais aussi intérieures (entre régions, ethnies, classes sociales) sont la conséquence de cette partition dans le monde. Ces tensions d'origine économique se combinent avec des tensions sur l'environnement, et le développement de la criminalité internationale (drogues, prostitution,...).

(9-0) Peu d'ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme.

(10-1) Crises perçues comme déstabilisantes entraînant l'éventualité d'une intervention d'États. Il s'agit-il de crises perçues comme majeures et déstabilisantes pour la France et ses alliés et entraînant l'éventualité d'une ingérence ou d'une intervention. Les motifs d'ingérences peuvent être notamment des conflits étatiques ou inter-étatiques, des conflits avec des réseaux terroristes, le contrôle de la prolifération d'armes dangereuses.

(11-0) Faible appropriation et diffusion plus restreinte. La France poursuit ses programmes de recherche fondamentale et continue à produire un excellent niveau de connaissances

profitant largement à l'ensemble de la communauté mondiale. Par contre elle peine à valoriser ses recherches et ses industriels ne peuvent pas s'appuyer sur un marché interne.

(12-0) On assiste à une large diffusion de technologies "dégradées".

Scénario D1 : "Pauvreté et pax americana"

Monde en faible croissance, peu conflictuel,
Europe intergouvernementale, unilatéralisme Otanien,
technologie contrôlée,...

Trame du scénario

Dimensions (Questions clés)	→	Positions ou hypothèses (Réponses possibles)			
1 - Croissance de l'économie mondiale		***(1-0) faible croissance de l'économie mondiale***	*(1-1) forte croissance de l'économie mondiale*		
2 - Croissance économique nationale		***(2-0) croissance nationale faible***	*(2-1) croissance nationale forte*		
3 - Tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires		*(3-0) faibles tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires*	***(3-1) fortes tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires***		
4 - Gestion de la sécurité intérieure et des désordres sociaux		***(4-0) gestion de la sécurité intérieure selon une approche stricte***	*(4-1) gestion de la sécurité intérieure selon une approche privilégiant les causes*		
5 - Europe de la défense et de l'armement		***(5-0) Europe intergouvernementale et réduction du pouvoir communautaire. Défenses nationales***	*(5-1) Europe Fédération d'états avec compétences dans les domaines judiciaire, défense et armement*	*(5-2) Europe fédérale*	
6 - Gouvernance mondiale et ordre juridique international		*(6-0) unilatéralisme américain*	***(6-1) unilatéralisme américain au sein de l'OTAN***	*(6-2) multilatéralisme Onusien*	*(6-3) multilatéralisme avec création d'un directoire*
7 - Place et rôle des Etats dans les relations internationales		*(7-0) explosion du nombre des Etats et affaiblissement de leur rôle dans les relations internationales*	***(7-1) Etats, principaux acteurs des relations internationales***		
8 - Inégalités économiques entre pays		*(8-0) réduction des inégalités entre pays*	***(8-1) maintien ou renforcement des inégalités entre pays***		
9 - Ingérence		***(9-0) peu d'ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme***	*(9-1) nombreuses ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme*		
10 - Crises		***(10-0) crises perçues comme peu déstabilisantes***	*(10-1) crises perçues comme déstabilisantes pouvant entraîner l'intervention des états*		
11 - Acceptabilité sociale des innovations technologiques		***(11-0) faible acceptation sociale et diffusion restreinte***	*(11-1) forte acceptation sociale des innovations et large diffusion*		
12 - Contrôle des usages militaires des technologies		*(12-0) faible contrôle des usages militaires des technologies et diffusion de technologies dégradées*	***(12-1) contrôle des usages militaires des technologies par un petit nombre de pays***		

Résumé D1 : "Pauvreté et pax americana"

Dans un monde calme où les technologies de destruction massive sont maîtrisées, le scénario est marqué une Europe en déclin se réfugiant sous le parapluie protecteur de l'OTAN.

Les pays européens n'arrivent pas à s'accorder sur un traité constitutionnel efficace, laissant place à une Europe intergouvernementale. On assiste au déclin du pouvoir communautaire et aucun progrès n'est réalisé en matière de politique commune de sécurité. Rien ne s'oppose à l'unilatéralisme américain et la plupart des pays européens optent pour le parapluie de l'OTAN.

Avec un taux de croissance annuel moyen de 2 %, l'économie française ne parvient pas à surmonter le marasme général. Elle pâtit notamment du vieillissement de sa population, ce qui exacerbe les tensions intergénérationnelles sur l'affectation des prélèvements obligatoires. La faible croissance conduit à développer une approche stricte de la sécurité intérieure.

Les crises graves sont peu nombreuses et les Etats jouent pleinement leur rôle dans les relations internationales. Le climat calme limite l'ampleur de l'ingérence des ONG pour des motifs humanitaires et de défense des droits de l'Homme. La croissance faible annule tout espoir de réduire les inégalités économiques entre Etats, qui souvent se doublent d'inégalités internes (entre régions, ethnies, classes sociales). L'hypothèse d'une faible croissance est compatible avec une faible acceptation des innovations et une diffusion restreinte de celles-ci au sein de la société. Les Etats-Unis et leurs alliés conservent le monopole des hautes technologies et contrôlent notamment la diffusion de technologies de destruction massive en dehors du club actuel.

Description du scénario

(1-0) Faible croissance de l'économie mondiale. Le taux de croissance de l'économie mondiale s'inscrit dans une baisse tendancielle et affiche sur l'ensemble de la période 2000-2030 une performance annuelle moyenne de 3 %. On assiste à une décélération de la croissance dans les zones développées, notamment en Europe et au Japon où la population active diminue. La croissance tendancielle de l'Europe, qui était légèrement supérieure à 2 % au début des années 2000, ralentit jusqu'à 1 % en 2025, en raison de la décroissance de la population active de 0 à -1 %. Le différentiel de croissance avec la zone de l'Amérique du Nord et de l'Océanie est supérieur d'un point, en raison d'une population active qui, dans cette zone, augmente légèrement jusqu'en 2020 puis se stabilise. Le rattrapage technologique des pays en développement ou des pays moins avancés est modeste et ne contribue pas à dynamiser significativement l'économie mondiale. Le PIB mondial pourrait être de 85 200 milliards de dollars (valeur 1990) contre 35 100 milliards en 2000, et le revenu par habitant augmenterait de plus de 70 % en passant de 5 850 dollars en 2000 à plus de 10 120 dollars en 2030.

(2-0) Croissance économique faible avec un taux inférieur à 2 % en moyenne annuelle sur la période 2000-2030. Dans cette hypothèse, les entreprises ne cherchent pas à développer l'emploi. La population active progresse jusqu'en 2015 pour atteindre 28 millions d'actifs, puis se stabilise, décroît et revient à 27 millions d'actifs en 2030. La croissance, comprise entre 2 % et 3 % en moyenne décennale sur la période 2000-2010, revient à un niveau tendanciel inférieur à 2 % et résulte de la seule productivité du travail. En 30 ans, le PIB est multiplié par 1,8 et passe de 9 100 milliards de francs en 2002 à 15 800 milliards de francs en 2030 (valeur 1995). Le revenu par habitant passe de 153 000 francs en 2000 à 242 000 francs en 2030., soit une augmentation de près de 60 %. Cette hypothèse oblige le gouvernement à faire des économies pour veiller à ne pas dégrader la compétitivité des entreprises. Les dépenses militaires sont contenues.

(3-1) Les tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires sont faibles. Les prélèvements obligatoires restent à un niveau élevé et sont justifiés par des services publics rénovés et relativement efficaces qui constituent l'une des spécificités du modèle français.

La demande sociale pour des services publics reste importante. L'État se rénove régulièrement en conservant une multitude de fonctions : souverain, providence, stratège.

(4-0) La gestion de la sécurité intérieure se fait selon une approche stricte. L'Etat est un arbitre qui se contente d'assurer, pour ce qui le concerne, sa sécurité et son autorité et pour ce qui concerne la société, le respect des règles du jeu mettant face à leur responsabilité tous ceux qui les transgressent. L'État, recentré sur ses fonctions régaliennes augmente les moyens consacrés à la gestion de la sécurité et met l'accent sur la répression. Dans cette approche, l'Etat peut chercher à décentraliser ses moyens et à en privatiser une partie, aussi bien dans la police que dans la gestion du système pénitentiaire. L'Etat peut faire appel aux forces armées pour assurer la sécurité intérieure et utiliser ainsi une partie des budgets de dépense nationale à des fins de sécurité intérieure.

(5-0) Europe intergouvernementale et réduction du pouvoir communautaire. La coopération entre les Etats-Nations de la Fédération européenne se réduit à un nombre limité de politiques communes pour lesquels les Etats-Nations ont transféré leurs compétences. Toutefois, pour certaines compétences, on assiste à la re-nationalisation de certaines politiques communes, comme la politique agricole commune. Les compétences et les pouvoirs de la Commission sont limités, les gouvernements nationaux gardent la main haute. L'Europe se réduit à une vaste zone de libre-échange. La sécurité et la défense restent de la compétence des Etats-membres.

(6-1) Unilatéralisme américain dans le cadre de l'OTAN. Les USA interviennent dans le cadre de l'OTAN avec deux variantes selon que l'Europe est fédérale ou non. Dans le cas d'une Europe non fédérale, les pays se rallient au leadership américain. Dans le cas d'une Europe fédérale, l'OTAN s'appuie sur deux piliers : les USA et l'Europe.

(7-0) On assiste à une explosion du nombre des Etats et corrélativement à un affaiblissement de leur poids alors que d'autres acteurs (ONG, entreprises, réseaux, individus,...) se développent.

(8-1) Maintien, voire renforcement des inégalités entre les pays du Sud et ceux de Nord. Les clivages économiques et sociaux n'ont jamais été aussi profonds à l'échelle du monde. Les populations du Sud aspirent à un mieux être que les États ne sont pas en mesure de leur assurer. De nombreuses tensions internationales, mais aussi intérieures (entre régions, ethnies, classes sociales) sont la conséquence de cette partition dans le monde. Ces tensions d'origine économique se combinent avec des tensions sur l'environnement, et le développement de la criminalité internationale (drogues, prostitution,...).

(9-0) Peu d'ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme.

(10-0) Crises perçues comme peu déstabilisantes. Il s'agit de catastrophes naturelles ou industrielles, d'épidémies, de famines, de guerres locales ayant peu d'impact sur la France et ses alliés. Ignorées ou perçues comme peu déstabilisantes ces crises n'entraînent pas la nécessité d'ingérence ou d'intervention.

(11-0) Faible appropriation et diffusion plus restreinte. La France poursuit ses programmes de recherche fondamentale et continue à produire un excellent niveau de connaissances profitant largement à l'ensemble de la communauté mondiale. Par contre elle peine à valoriser ses recherches et ses industriels ne peuvent pas s'appuyer sur un marché interne.

(12-1) Un petit nombre de pays contrôlent l'utilisation des technologies.

Scénario E1 : "Prospérité et gendarme américano-européen face au terrorisme"

Monde conflictuel, en forte croissance,
Europe fédération d'Etats, unilatéralisme américain,
technologie non contrôlée,...

Trame du scénario

Dimensions (Questions clés)	→	Positions ou hypothèses (Réponses possibles)			
1 - Croissance de l'économie mondiale		(1-0) faible croissance de l'économie mondiale		(1-1) forte croissance de l'économie mondiale	
2 - Croissance économique nationale		(2-0) croissance nationale faible		(2-1) croissance nationale forte	
3 - Tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires		(3-0) faibles tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires		(3-1) fortes tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires	
4 - Gestion de la sécurité intérieure et des désordres sociaux		(4-0) gestion de la sécurité intérieure selon une approche stricte		(4-1) gestion de la sécurité intérieure selon une approche privilégiant les causes	
5 - Europe de la défense et de l'armement		(5-0) Europe intergouvernementale et réduction du pouvoir communautaire. Défenses nationales	(5-1) Europe Fédération d'états avec compétences dans les domaines judiciaire, défense et armement	(5-2) Europe fédérale	
6 - Gouvernance mondiale et ordre juridique international		(6-0) unilatéralisme américain	(6-1) unilatéralisme américain au sein de l'OTAN	(6-2) multilatéralisme Onusien	(6-3) multilatéralisme avec création d'un directoire
7 - Place et rôle des Etats dans les relations internationales		(7-0) explosion du nombre des Etats et affaiblissement de leur rôle dans les relations internationales		(7-1) Etats, principaux acteurs des relations internationales	
8 - Inégalités économiques entre pays		(8-0) réduction des inégalités entre pays		(8-1) maintien ou renforcement des inégalités entre pays	
9 - Ingérence		(9-0) peu d'ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme		(9-1) nombreuses ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme	
10 - Crises		(10-0) crises perçues comme peu déstabilisantes		(10-1) crises perçues comme déstabilisantes pouvant entraîner l'intervention des Etats	
11 - Acceptabilité sociale des innovations technologiques		(11-0) faible acceptation sociale et diffusion restreinte		(11-1) forte acceptation sociale des innovations et large diffusion	
12 - Contrôle des usages militaires des technologies		(12-0) faible contrôle des usages militaires des technologies et diffusion de technologies dégradées		(12-1) contrôle des usages militaires des technologies par un petit nombre de pays	

Résumé E1 : "Prospérité et gendarme américano-européen face au terrorisme"

Dans un monde conflictuel, en forte croissance et où les technologies de destruction massive ne sont pas maîtrisées, le scénario est marqué par l'unilatéralisme américain et la diplomatie européenne.

Les pays européens renforcent leur coopération à l'intérieur de la Fédération des Etats, notamment à travers la mise en place de compétences communes concernant la justice, la défense et l'armement. La recherche d'une politique étrangère, s'appuyant sur les relations diplomatiques historiques des Etats européens, et le développement d'une politique de sécurité commune, renforcent la visibilité politique et diplomatique de l'Europe.

L'économie française atteint, en moyenne, le taux de croissance élevé de 3 %, ce qui diminue les tensions sur l'affectation des prélèvements obligatoires. Le climat international conflictuel incite à développer une gestion de la sécurité intérieure selon une approche stricte.

Les Etats-Unis et leurs alliés ne parviennent pas à empêcher la diffusion de technologies de destruction massive en dehors du club actuel. De nombreuses crises se développent, et l'on assiste à une prolifération du nombre des Etats avec un affaiblissement de leur rôle dans les relations internationales. Malgré la forte croissance économique, les inégalités économiques entre Etats persistent et contribuent à entretenir le climat conflictuel. Ces crises à répétition évoluent vers une situation chaotique préoccupante et favorisent l'intervention d'Etats pour la protection de leurs intérêts, et l'ingérence d'ONG pour des motifs humanitaires et de défense des droits de l'Homme.

L'hypothèse d'une forte croissance est compatible avec une forte acceptation des innovations et une large diffusion de celles-ci au sein de la société.

Description du scénario

(1-1) Forte croissance de l'économie mondiale. Le taux de croissance de l'économie mondiale, pourrait se situer à 3,8 % en moyenne annuelle sur la période 2000-2030. Il résulte d'une forte croissance des pays développés s'appuyant sur la poursuite du développement technologique et sur une immigration significative mais contenue. Les pays en développement ou les pays moins avancés poursuivent leurs efforts en matière de développement de l'éducation et renforcent leur niveau technologique. Le PIB mondial pourrait s'élever à 107 500 milliards de dollars (valeur 1990) contre 35 100 milliards en 2000, révélant une augmentation du revenu par habitant de plus du double (près de 120 %) : de 5 850 dollars en 2000 à près de 12 800 dollars en 2030. Cette forte croissance du revenu par habitant illustre l'augmentation de la productivité et le processus d'accumulation de capital.

(2-1) Croissance économique forte avec un taux de croissance de 3 % en moyenne annuelle sur la période 2000-2030. Dans cette hypothèse, les entreprises cherchent à développer leur production et créent des emplois. Des mesures sont prises pour développer l'activité (meilleure conciliation entre travail féminin et vie familiale,...), et favoriser une légère immigration. Cette hypothèse permet d'atteindre un niveau de plein emploi (le taux de chômage de 5 % correspond au chômage frictionnel). En 30 ans, le PIB est multiplié par 2,4 et passe de 9 100 milliards de francs en 2002 à 20 800 milliards de francs en 2030 (valeur 1995). Le revenu par habitant passe de 153 000 francs en 2000 à 319 000 francs en 2030., soit une augmentation de près de 110 %. La croissance fournit au gouvernement les moyens pour une politique de défense et d'armement.

(3-0) Les tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires sont fortes. On assiste à des conflits sur le niveau et la répartition des prélèvements obligatoires. Les services publics et l'État ont du mal à se réformer. Les contribuables demandent une réduction des prélèvements. Le débat social incite l'État à se recentrer sur ses fonctions régaliennes

(justice, police, prison, défense, diplomatie) et à ouvrir au marché les autres services publics.

(4-0) La gestion de la sécurité intérieure se fait selon une approche stricte. L'Etat est un arbitre qui se contente d'assurer, pour ce qui le concerne, sa sécurité et son autorité et pour ce qui concerne la société, le respect des règles du jeu mettant face à leur responsabilité tous ceux qui les transgressent. L'État, recentré sur ses fonctions régaliennes augmente les moyens consacrés à la gestion de la sécurité et met l'accent sur la répression. Dans cette approche, l'Etat peut chercher à décentraliser ses moyens et à en privatiser une partie, aussi bien dans la police que dans la gestion du système pénitentiaire. L'Etat peut faire appel aux forces armées pour assurer la sécurité intérieure et utiliser ainsi une partie des budgets de dépense nationale à des fins de sécurité intérieure.

(5-1) Europe Fédération d'Etats avec de nouvelles compétences dans les domaines judiciaires et de l'armement. La coopération entre les Etats-Nations de la fédération européenne s'approfondit à travers de nouvelles politiques communes : la politique extérieure et de sécurité commune, une partie des questions liées à la justice, la politique d'armement, mais n'inclut pas la révision des lois fondamentales de l'Union, qui reste de la compétence des Etats-Nations. L'Europe judiciaire progresse avec des conséquences sur la gestion de la sécurité intérieure et dans le domaine de la coordination des polices et des justices. Les politiques communes se développent et complètent la zone de libre-échange.

(6-0) Unilatéralisme américain. Les USA s'assurent la suprématie militaire et règlent les problèmes seuls ou en mettant en place des coalitions variables selon les objectifs poursuivis.

(7-0) On assiste à une explosion du nombre des Etats et corrélativement à un affaiblissement de leur poids alors que d'autres acteurs (ONG, entreprises, réseaux, individus,...) se développent.

(8-1) Maintien, voire renforcement des inégalités entre les pays du Sud et ceux de Nord. Les clivages économiques et sociaux n'ont jamais été aussi profonds à l'échelle du monde. Les populations du Sud aspirent à un mieux être que les États ne sont pas en mesure de leur assurer. De nombreuses tensions internationales, mais aussi intérieures (entre régions, ethnies, classes sociales) sont la conséquence de cette partition dans le monde. Ces tensions d'origine économique se combinent avec des tensions sur l'environnement, et le développement de la criminalité internationale (drogues, prostitution,...).

(9-1) Nombreuses ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme.

(10-1) Crises perçues comme déstabilisantes entraînant l'éventualité d'une intervention d'États. Il s'agit-il de crises perçues comme majeures et déstabilisantes pour la France et ses alliés et entraînant l'éventualité d'une ingérence ou d'une intervention. Les motifs d'ingérences peuvent être notamment des conflits étatiques ou inter-étatiques, des conflits avec des réseaux terroristes, le contrôle de la prolifération d'armes dangereuses.

(11-1) Forte appropriation sociale des innovations technologiques et large diffusion au sein de la société. Une politique nationale cohérente, relayée au niveau européen développe un large éventail de mesures destinées à améliorer la diffusion de la technologie vers les entreprises et essentiellement vers les citoyens (éducation,...) et les consommateurs (primes,...). Une culture de la technologie et de la modernité se renforce peu à peu en s'appuyant sur une large base démocratique. En amont, les efforts de R&D sont majorés et atteignent le même niveau qu'aux USA et au Japon.

(12-0) On assiste à une large diffusion de technologies "dégradées".

Scénario E2 : "Prospérité et gendarme otanien face au terrorisme"

Monde conflictuel, en forte croissance,
Europe intergouvernementale, unilatéralisme Otanien,
technologie non contrôlée,...

Trame du scénario

Dimensions (Questions clés)	→	Positions ou hypothèses (Réponses possibles)			
1 - Croissance de l'économie mondiale		(1-0) faible croissance de l'économie mondiale		(1-1) forte croissance de l'économie mondiale	
2 - Croissance économique nationale		(2-0) croissance nationale faible		(2-1) croissance nationale forte	
3 - Tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires		(3-0) faibles tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires		(3-1) fortes tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires	
4 - Gestion de la sécurité intérieure et des désordres sociaux		(4-0) gestion de la sécurité intérieure selon une approche stricte		(4-1) gestion de la sécurité intérieure selon une approche privilégiant les causes	
5 - Europe de la défense et de l'armement		(5-0) Europe intergouvernementale et réduction du pouvoir communautaire. Défenses nationales	(5-1) Europe Fédération d'états avec compétences dans les domaines judiciaire, défense et armement		(5-2) Europe fédérale
6 - Gouvernance mondiale et ordre juridique international		(6-0) unilatéralisme américain	(6-1) unilatéralisme américain au sein de l'OTAN	(6-2) multilatéralisme Onusien	(6-3) multilatéralisme avec création d'un directoire
7 - Place et rôle des Etats dans les relations internationales		(7-0) explosion du nombre des Etats et affaiblissement de leur rôle dans les relations internationales		(7-1) Etats, principaux acteurs des relations internationales	
8 - Inégalités économiques entre pays		(8-0) réduction des inégalités entre pays		(8-1) maintien ou renforcement des inégalités entre pays	
9 - Ingérence		(9-0) peu d'ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme		(9-1) nombreuses ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme	
10 - Crises		(10-0) crises perçues comme peu déstabilisantes		(10-1) crises perçues comme déstabilisantes pouvant entraîner l'intervention des Etats	
11 - Acceptabilité sociale des innovations technologiques		(11-0) faible acceptation sociale et diffusion restreinte		(11-1) forte acceptation sociale des innovations et large diffusion	
12 - Contrôle des usages militaires des technologies		(12-0) faible contrôle des usages militaires des technologies et diffusion de technologies dégradées		(12-1) contrôle des usages militaires des technologies par un petit nombre de pays	

Résumé E2 : "Prospérité et gendarme otanien face au terrorisme"

Dans un monde conflictuel, en forte croissance et où les technologies de destruction massive ne sont pas maîtrisées, le scénario est marqué par l'unilatéralisme américain et la diplomatie européenne.

Les pays européens n'arrivent pas à s'accorder sur un traité constitutionnel efficace, laissant place à une Europe intergouvernementale. On assiste au déclin du pouvoir communautaire et aucun progrès n'est réalisé en matière de politique commune de sécurité et de défense. Rien ne s'oppose à l'unilatéralisme américain et la plupart des pays européens optent pour le parapluie de l'OTAN.

Les pays européens renforcent leur coopération à l'intérieur de la Fédération des Etats, notamment à travers la mise en place de compétences communes concernant la justice, la défense et l'armement. La recherche d'une politique étrangère, s'appuyant sur les relations diplomatiques historiques des Etats européens, et le développement d'une politique de sécurité commune, renforcent la visibilité politique et diplomatique de l'Europe.

L'économie française atteint, en moyenne annuelle, le taux de croissance élevé de 3 %, ce qui diminue les tensions sur l'affectation des prélèvements obligatoires. Le climat international conflictuel incite à développer une gestion de la sécurité intérieure selon une approche stricte.

Les Etats-Unis et leurs alliés ne parviennent pas à empêcher la diffusion de technologies de destruction massive en dehors du club actuel. De nombreuses crises se développent, et l'on assiste à une prolifération du nombre des Etats avec un affaiblissement de leur rôle dans les relations internationales. Malgré la forte croissance économique, les inégalités économiques entre Etats persistent et contribuent à entretenir le climat conflictuel. Ces crises à répétition évoluent vers une situation chaotique préoccupante et favorisent l'intervention d'Etats pour la protection de leurs intérêts, et l'ingérence d'ONG pour des motifs humanitaires et de défense des droits de l'Homme.

L'hypothèse d'une forte croissance est compatible avec une forte acceptation des innovations et une large diffusion de celles-ci au sein de la société.

Description du scénario

(1-1) Forte croissance de l'économie mondiale. Le taux de croissance de l'économie mondiale, pourrait se situer à 3,8 % en moyenne annuelle sur la période 2000-2030. Il résulte d'une forte croissance des pays développés s'appuyant sur la poursuite du développement technologique et sur une immigration significative mais contenue. Les pays en développement ou les pays moins avancés poursuivent leurs efforts en matière de développement de l'éducation et renforcent leur niveau technologique. Le PIB mondial pourrait s'élever à 107 500 milliards de dollars (valeur 1990) contre 35 100 milliards en 2000, révélant une augmentation du revenu par habitant de plus du double (près de 120 %) : de 5 850 dollars en 2000 à près de 12 800 dollars en 2030. Cette forte croissance du revenu par habitant illustre l'augmentation de la productivité et le processus d'accumulation de capital.

(2-1) Croissance économique forte avec un taux de croissance de 3 % en moyenne annuelle sur la période 2000-2030. Dans cette hypothèse, les entreprises cherchent à développer leur production et créent des emplois. Des mesures sont prises pour développer l'activité (meilleure conciliation entre travail féminin et vie familiale,...), et favoriser une légère immigration. Cette hypothèse permet d'atteindre un niveau de plein emploi (le taux de chômage de 5 % correspond au chômage frictionnel). En 30 ans, le PIB est multiplié par 2,4 et passe de 9 100 milliards de francs en 2002 à 20 800 milliards de francs en 2030 (valeur 1995). Le revenu par habitant passe de 153 000 francs en 2000 à 319 000 francs en 2030., soit une augmentation de près de 110 %. La croissance fournit au gouvernement les moyens pour une politique de défense et d'armement.

(3-0) Les tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires sont fortes. On assiste à des conflits sur le niveau et la répartition des prélèvements obligatoires. Les services publics

et l'État ont du mal à se réformer. Les contribuables demandent une réduction des prélèvements. Le débat social incite l'État à se recentrer sur ses fonctions régaliennes (justice, police, prison, défense, diplomatie) et à ouvrir au marché les autres services publics.

(4-0) La gestion de la sécurité intérieure se fait selon une approche stricte. L'Etat est un arbitre qui se contente d'assurer, pour ce qui le concerne, sa sécurité et son autorité et pour ce qui concerne la société, le respect des règles du jeu mettant face à leur responsabilité tous ceux qui les transgressent. L'État, recentré sur ses fonctions régaliennes augmente les moyens consacrés à la gestion de la sécurité et met l'accent sur la répression. Dans cette approche, l'Etat peut chercher à décentraliser ses moyens et à en privatiser une partie, aussi bien dans la police que dans la gestion du système pénitentiaire. L'Etat peut faire appel aux forces armées pour assurer la sécurité intérieure et utiliser ainsi une partie des budgets de dépense nationale à des fins de sécurité intérieure.

(5-0) Europe intergouvernementale et réduction du pouvoir communautaire. La coopération entre les Etats-Nations de la Fédération européenne se réduit à un nombre limité de politiques communes pour lesquels les Etats-Nations ont transféré leurs compétences. Toutefois, pour certaines compétences, on assiste à la re-nationalisation de certaines politiques communes, comme la politique agricole commune. Les compétences et les pouvoirs de la Commission sont limités, les gouvernements nationaux gardent la main haute. L'Europe se réduit à une vaste zone de libre-échange. La sécurité et la défense restent de la compétence des Etats-membres.

(6-1) Unilatéralisme américain dans le cadre de l'OTAN. Les USA interviennent dans le cadre de l'OTAN avec deux variantes selon que l'Europe est fédérale ou non. Dans le cas d'une Europe non fédérale, les pays se rallient au leadership américain. Dans le cas d'une Europe fédérale, l'OTAN s'appuie sur deux piliers : les USA et l'Europe.

(7-0) On assiste à une explosion du nombre des Etats et corrélativement à un affaiblissement de leur poids alors que d'autres acteurs (ONG, entreprises, réseaux, individus,...) se développent.

(8-1) Maintien, voire renforcement des inégalités entre les pays du Sud et ceux de Nord. Les clivages économiques et sociaux n'ont jamais été aussi profonds à l'échelle du monde. Les populations du Sud aspirent à un mieux être que les États ne sont pas en mesure de leur assurer. De nombreuses tensions internationales, mais aussi intérieures (entre régions, ethnies, classes sociales) sont la conséquence de cette partition dans le monde. Ces tensions d'origine économique se combinent avec des tensions sur l'environnement, et le développement de la criminalité internationale (drogues, prostitution,...).

(9-1) Nombreuses ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme.

(10-1) Crises perçues comme déstabilisantes entraînant l'éventualité d'une intervention d'États. Il s'agit-il de crises perçues comme majeures et déstabilisantes pour la France et ses alliés et entraînant l'éventualité d'une ingérence ou d'une intervention. Les motifs d'ingérences peuvent être notamment des conflits étatiques ou inter-étatiques, des conflits avec des réseaux terroristes, le contrôle de la prolifération d'armes dangereuses.

(11-1) Forte appropriation sociale des innovations technologiques et large diffusion au sein de la société. Une politique nationale cohérente, relayée au niveau européen développe un large éventail de mesures destinées à améliorer la diffusion de la technologie vers les entreprises et essentiellement vers les citoyens (éducation,...) et les consommateurs (primes,...). Une culture de la technologie et de la modernité se renforce peu à peu en s'appuyant sur une large base démocratique. En amont, les efforts de R&D sont majorés et atteignent le même niveau qu'aux USA et au Japon.

(12-0) On assiste à une large diffusion de technologies "dégradées".

Scénario F1 : " Pauvreté et gendarme onusien"

Monde en faible croissance, peu conflictuel,
Europe fédération d'Etats, multilatéralisme Onusien,
technologie non contrôlée,...

Trame du scénario

Dimensions (Questions clés)	→	Positions ou hypothèses (Réponses possibles)			
1 - Croissance de l'économie mondiale		***(1-0) faible croissance de l'économie mondiale***		*(1-1) forte croissance de l'économie mondiale*	
2 - Croissance économique nationale		***(2-0) croissance nationale faible***		*(2-1) croissance nationale forte*	
3 - Tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires		*(3-0) faibles tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires*		***(3-1) fortes tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires***	
4 - Gestion de la sécurité intérieure et des désordres sociaux		***(4-0) gestion de la sécurité intérieure selon une approche stricte***		*(4-1) gestion de la sécurité intérieure selon une approche privilégiant les causes*	
5 - Europe de la défense et de l'armement		*(5-0) Europe intergouvernementale et réduction du pouvoir communautaire. Défenses nationales*	***(5-1) Europe Fédération d'états avec compétences dans les domaines judiciaire, défense et armement***		*(5-2) Europe fédérale*
6 - Gouvernance mondiale et ordre juridique international		*(6-0) unilatéralisme américain*	*(6-1) unilatéralisme américain au sein de l'OTAN*	***(6-2) multilatéralisme onusien***	*(6-3) multilatéralisme avec création d'un directoire*
7 - Place et rôle des Etats dans les relations internationales		***(7-0) explosion du nombre des Etats et affaiblissement de leur rôle dans les relations internationales***		*(7-1) Etats, principaux acteurs des relations internationales*	
8 - Inégalités économiques entre pays		*(8-0) réduction des inégalités entre pays*		***(8-1) maintien ou renforcement des inégalités entre pays***	
9 - Ingérence		***(9-0) peu d'ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme***		*(9-1) nombreuses ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme*	
10 - Crises		***(10-0) crises perçues comme peu déstabilisantes***		*(10-1) crises perçues comme déstabilisantes pouvant entraîner l'intervention des états*	
11 - Acceptabilité sociale des innovations technologiques		***(11-0) faible acceptation sociale et diffusion restreinte***		*(11-1) forte acceptation sociale des innovations et large diffusion*	
12 - Contrôle des usages militaires des technologies		***(12-0) faible contrôle des usages militaires des technologies et diffusion de technologies dégradées***		*(12-1) contrôle des usages militaires des technologies par un petit nombre de pays*	

Résumé F1 : " Pauvreté et gendarme onusien"

Dans un monde où les technologies de destruction massive ne sont pas maîtrisées, le scénario est marqué par une croissance faible et un multilatéralisme onusien.

Les pays européens renforcent leur coopération à l'intérieur d'une Europe Fédération d'Etats, notamment à travers la mise en place de compétences communes concernant la justice, la défense et l'armement. La recherche d'une politique étrangère, s'appuyant sur les relations diplomatiques historiques des Etats européens, et le développement d'une politique de sécurité commune, renforcent la visibilité politique et diplomatique de l'Europe.

Avec un taux de croissance annuel moyen de 2 %, l'économie française ne parvient pas à surmonter le marasme général. Elle pâtit notamment du vieillissement de sa population, ce qui exacerbe les tensions intergénérationnelles sur l'affectation des prélèvements obligatoires. La faible croissance conduit à développer une approche stricte de la sécurité intérieure.

Les crises graves restent peu nombreuses, bien que l'on assiste à une prolifération du nombre des Etats et à un affaiblissement de leur rôle dans les relations internationales. Quand elles surviennent, elles sont gérées par l'envoi de forces multinationales dans le cadre de l'ONU. Le climat calme limite l'ampleur de l'ingérence des ONG pour des motifs humanitaires et de défense des droits de l'Homme. La croissance faible annule tout espoir de réduire les inégalités économiques entre Etats, qui souvent se doublent d'inégalités internes (entre régions, ethnies, classes sociales). L'hypothèse d'une faible croissance est compatible avec une faible acceptation des innovations et une diffusion restreinte de celles-ci au sein de la société. Les Etats-Unis et leurs alliés ne parviennent pas à empêcher la diffusion de technologies de destruction massive en dehors du club actuel, ce qui, malgré la relative quiétude, contribue à rendre le climat incertain.

Description du scénario

(1-0) Faible croissance de l'économie mondiale. Le taux de croissance de l'économie mondiale s'inscrit dans une baisse tendancielle et affiche sur l'ensemble de la période 2000-2030 une performance annuelle moyenne de 3 %. On assiste à une décélération de la croissance dans les zones développées, notamment en Europe et au Japon où la population active diminue. La croissance tendancielle de l'Europe, qui était légèrement supérieure à 2 % au début des années 2000, ralentit jusqu'à 1 % en 2025, en raison de la décroissance de la population active de 0 à -1 %. Le différentiel de croissance avec la zone de l'Amérique du Nord et de l'Océanie est supérieur d'un point, en raison d'une population active qui, dans cette zone, augmente légèrement jusqu'en 2020 puis se stabilise. Le rattrapage technologique des pays en développement ou des pays moins avancés est modeste et ne contribue pas à dynamiser significativement l'économie mondiale. Le PIB mondial pourrait être de 85 200 milliards de dollars (valeur 1990) contre 35 100 milliards en 2000, et le revenu par habitant augmenterait de plus de 70 % en passant de 5 850 dollars en 2000 à plus de 10 120 dollars en 2030.

(2-0) Croissance économique faible avec un taux inférieur à 2 % en moyenne annuelle sur la période 2000-2030. Dans cette hypothèse, les entreprises ne cherchent pas à développer l'emploi. La population active progresse jusqu'en 2015 pour atteindre 28 millions d'actifs, puis se stabilise, décroît et revient à 27 millions d'actifs en 2030. La croissance, comprise entre 2 % et 3 % en moyenne décennale sur la période 2000-2010, revient à un niveau tendanciel inférieur à 2 % et résulte de la seule productivité du travail. En 30 ans, le PIB est multiplié par 1,8 et passe de 9 100 milliards de francs en 2002 à 15 800 milliards de francs en 2030 (valeur 1995). Le revenu par habitant passe de 153 000 francs en 2000 à 242 000 francs en 2030., soit une augmentation de près de 60 %. Cette hypothèse oblige le gouvernement à faire des économies pour veiller à ne pas dégrader la compétitivité des entreprises. Les dépenses militaires sont contenues.

(3-1) Les tensions sur la répartition des prélèvements obligatoires sont faibles. Les prélèvements obligatoires restent à un niveau élevé et sont justifiés par des services publics rénovés et relativement efficaces qui constituent l'une des spécificités du modèle français. La demande sociale pour des services publics reste importante. L'État se rénove régulièrement en conservant une multitude de fonctions : souverain, providence, stratège.

(4-0) La gestion de la sécurité intérieure se fait selon une approche stricte. L'Etat est un arbitre qui se contente d'assurer, pour ce qui le concerne, sa sécurité et son autorité et pour ce qui concerne la société, le respect des règles du jeu mettant face à leur responsabilité tous ceux qui les transgressent. L'État, recentré sur ses fonctions régaliennes augmente les moyens consacrés à la gestion de la sécurité et met l'accent sur la répression. Dans cette approche, l'Etat peut chercher à décentraliser ses moyens et à en privatiser une partie, aussi bien dans la police que dans la gestion du système pénitentiaire. L'Etat peut faire appel aux forces armées pour assurer la sécurité intérieure et utiliser ainsi une partie des budgets de dépense nationale à des fins de sécurité intérieure.

(5-1) Europe Fédération d'Etats avec de nouvelles compétences dans les domaines du judiciaire, de la défense et de l'armement. La coopération entre les Etats-Nations de la fédération européenne s'approfondit à travers de nouvelles politiques communes : la politique extérieure et de sécurité commune, une partie des questions liées à la justice, la politique d'armement, mais n'inclut pas la révision des lois fondamentales de l'Union, qui reste de la compétence des Etats-Nations. L'Europe judiciaire progresse avec des conséquences sur la gestion de la sécurité intérieure et dans le domaine de la coordination des polices et des justices. Les politiques communes se développent et complètent la zone de libre-échange.

(6-2) Multilatéralisme onusien. L'ONU, à travers le Conseil de sécurité domine la gouvernance mondiale.

(7-0) On assiste à une explosion du nombre des Etats et corrélativement à un affaiblissement de leur poids alors que d'autres acteurs (ONG, entreprises, réseaux, individus,...) se développent.

(8-1) Maintien, voire renforcement des inégalités entre les pays du Sud et ceux de Nord. Les clivages économiques et sociaux n'ont jamais été aussi profonds à l'échelle du monde. Les populations du Sud aspirent à un mieux être que les États ne sont pas en mesure de leur assurer. De nombreuses tensions internationales, mais aussi intérieures (entre régions, ethnies, classes sociales) sont la conséquence de cette partition dans le monde. Ces tensions d'origine économique se combinent avec des tensions sur l'environnement, et le développement de la criminalité internationale (drogues, prostitution,...).

(9-0) Peu d'ingérences d'institutions internationales pour des motifs humanitaires ou de droits de l'Homme.

(10-0) Crises perçues comme peu déstabilisantes. Il s'agit de catastrophes naturelles ou industrielles, d'épidémies, de famines, de guerres locales ayant peu d'impact sur la France et ses alliés. Ignorées ou perçues comme peu déstabilisantes ces crises n'entraînent pas la nécessité d'ingérence ou d'intervention.

(11-0) Faible appropriation et diffusion plus restreinte. La France poursuit ses programmes de recherche fondamentale et continue à produire un excellent niveau de connaissances profitant largement à l'ensemble de la communauté mondiale. Par contre elle peine à valoriser ses recherches et ses industriels ne peuvent pas s'appuyer sur un marché interne.

(12-0) On assiste à une large diffusion de technologies "dégradées".

Les trajectoires des scénarios

Scénarios et trajectoires : l'enchaînement des questions clés

La recherche des trajectoires associées à chacun des scénarios permet d'en anticiper la dynamique, notamment à travers l'enchaînement des principaux évènements qui caractérisent leur avènement. Ces derniers, issus des questions clés les plus discriminantes, se produiront selon des horizons temporels différents et plus ou moins proches. L'avènement des scénarios relatifs à l'avenir de la défense et de l'armement dépend successivement de quatre questions clés.

- La **croissance économique** constitue certainement la question la plus discriminante. Une étude rétrospective montre qu'au cours des 25 dernières années (1973-1998), l'économie mondiale a crû, en moyenne annuelle, de 3 %, avec une progression démographique de 1,7 % ; alors que pendant la période précédente (1950-1973), la croissance avait été de 4,9 % et la progression démographique de 1,9 %. Pour les 25 prochaines années (1998-2025), les projections démographiques font ressortir une croissance moyenne de la population mondiale de 1,13 %. Le ralentissement de l'économie française est encore plus marqué que celui de l'économie mondiale. De 1973 à 1998, la croissance économique a atteint le taux annuel moyen de 2,1 % avec une croissance démographique d'à peine 0,5 % ; alors que sur la période 1950-1973, la France avait connu une croissance exceptionnelle de 5 %, soutenue par une progression de sa population de près de 1 %. Pour les 25 prochaines années (1998-2025), la population nationale devrait croître selon un rythme moyen de 0,3 % par an. Si l'horizon des ruptures concernant les variables démographiques reste le long terme, des infléchissements peuvent être décelés à court et moyen terme. La croissance économique ne dépendant pas uniquement de la croissance de la population active, les évolutions seront donc suivies sur toute la période 2002-2030.
- La **construction européenne** devrait également fortement façonner l'avenir de la défense nationale et de l'armement. Jusqu'à présent, l'architecture institutionnelle européenne a été marquée, dans sa construction, par une recherche d'équilibre entre des institutions communautaires supranationales et des institutions intergouvernementales. Le processus d'élargissement de l'Union Européenne devrait conduire, à terme, à une Europe à vingt-huit (EU 28) impliquant à la fois le renforcement de la stabilité et de la paix dans ces pays et la nécessaire adaptation des institutions pour un tel fonctionnement. Les travaux actuels de la Convention devraient introduire en 2003 les propositions de réforme des traités européens, et préparer la conférence intergouvernementale de juin 2004. L'horizon des ruptures concernant la construction européenne devrait concerner plus particulièrement la période de la prochaine loi de programmation militaire, à partir de 2008.
- La montée des menaces se caractérise aussi par la crainte de la diffusion des technologies de destruction massive et notamment par un moindre **contrôle des usages militaires des technologies**. L'ennemi est dilué et n'est plus forcément identifié à un État occupant un territoire bien localisé. Face à lui, une réponse purement militaire ne suffit pas. Pour l'atteindre, il n'est pas sûr que le meilleur moyen soit de poursuivre la course à des armements de plus en plus sophistiqués et coûteux. Le paradoxe de la situation actuelle provient d'un environnement dont les productions technologiques, largement diffusées auprès du grand public, créent de nouvelles menaces

particulièrement difficiles à contrôler. L'horizon de cette question concerne le long terme (2015).

- Dans un monde politiquement organisé en Etats-Nations autonomes mais interdépendants, l'ordre juridique international conditionne directement l'avenir de la défense et de la sécurité en France. Concernant l'utilisation des forces militaires, l'effet d'une **gouvernance mondiale**, reposant sur la coopération intergouvernementale est ambigu. Si elle diminue les risques traditionnels pour les membres du directoire, elle peut engendrer une multiplication des actions de maintien de la paix et n'avoir guère d'effet sur des risques tels que le terrorisme. Des formes institutionnelles autres que la coopération intergouvernementale devraient être explorées : le gouvernement mondial, le réseau d'autorités indépendantes, le droit sans les États, l'autorégulation privée,... L'horizon de cette question concerne le long et très long terme, de 2015 à 2030.

Les trajectoires de croissance forte

- Sous réserve d'une productivité mondiale progressant en moyenne annuelle de 2,65 % – contre 2,93 % pour la période 1950-1973 et 1,33 % pour la période 1973-1998 – le PIB mondial devrait atteindre le rythme annuel de 3,8 % sur la période 2000-2030. Une première arborescence de scénarios explore cette hypothèse, assez probable, d'une croissance mondiale forte. Dans ce contexte, la croissance nationale, également forte, devrait afficher 3 % en moyenne annuelle.
- À partir de 2008, trois scénarios explorent la constitution d'une défense européenne. Pour l'un de ces scénarios (A2), les Etats-Unis et leurs alliés réussissent à empêcher la diffusion de technologies de destruction massive en dehors du club actuel. La visibilité politique et diplomatique de l'Europe s'affirme face à l'unilatéralisme américain. Deux autres scénarios (C1 et E1) imaginent, au contraire, un monde où les technologies de destruction massive sont largement diffusées en dehors du cercle actuel et rendent le climat incertain. Dans le scénario C1, la forte croissance mondiale transforme le paysage géopolitique et conduit à la mise en place d'un multilatéralisme au sein de l'ONU, pour répondre à la demande d'une majorité d'Etats. Pour garantir les dérapages vers des situations potentiellement conflictuelles, l'arsenal juridique international et les dispositifs Onusiens de surveillance et d'exécution des règlements sont fortement renforcés. Dans le scénario E1, le monde est marqué par l'unilatéralisme américain et le renforcement de la diplomatie européenne.
- À partir de 2008, un seul scénario (A1) envisage le maintien des défenses nationales au niveau de la seule compétence des États. Pour ce scénario, les Etats-Unis et leurs alliés réussissent à empêcher la diffusion de technologies de destruction massive en dehors du club actuel. Rien ne s'oppose à l'unilatéralisme américain. Un nouveau scénario, imaginant une large diffusion de technologies de destruction massive en dehors du club actuel, pourrait être envisagé.

Figure 12 : Arborescence des scénarios de croissance forte

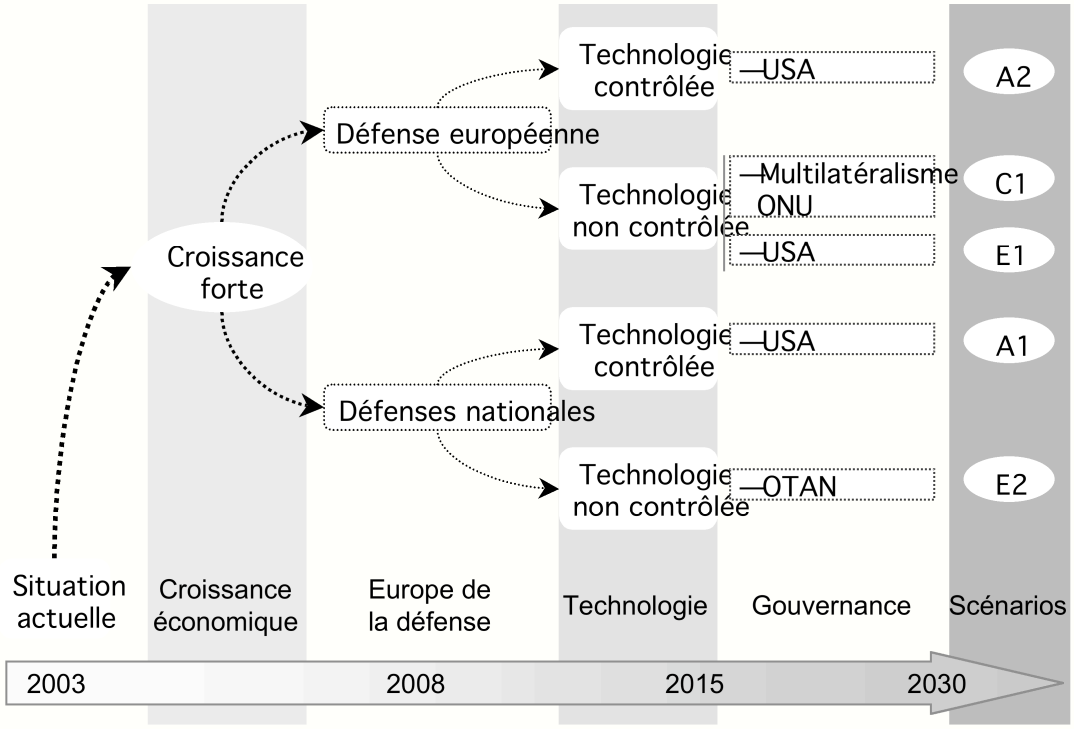

Les trajectoires de croissance faible

- Avec un PIB par tête progressant en moyenne annuelle de 1,85 % – contre 2,93 % pour la période 1950-1973 et 1,33 % pour la période 1973-1998 – le PIB mondial pourrait atteindre le rythme annuel de 3 % sur la période 2000-2030. Une deuxième arborescence de scénarios explore l'hypothèse d'une croissance mondiale faible. Dans ce contexte, la croissance nationale, également faible, devrait afficher un taux inférieur à 2 % en moyenne annuelle.
- À partir de 2008, quatre scénarios explorent la constitution d'une défense européenne. Pour deux de ces scénarios (B2 et B3), les Etats-Unis et leurs alliés réussissent à empêcher la diffusion de technologies de destruction massive en dehors du club actuel. La visibilité politique et diplomatique de l'Europe s'affirme : soit à l'intérieur de l'OTAN tout en faisant contrepoids à l'unilatéralisme américain (B2), soit en prônant le développement du multilatéralisme avec création d'un directoire rassemblant les USA, l'Union Européenne, la Russie, le Japon, la Chine, l'Inde. Deux autres scénarios (C2 et C3) imaginent, au contraire, un monde où les technologies de destruction massive sont largement diffusées en dehors du cercle actuel et rendent le climat incertain. Dans le scénario C2, l'unilatéralisme américain se développe au sein de l'OTAN. Dans le scénario C3, la visibilité politique et diplomatique de l'Europe s'affirme et prône le développement du multilatéralisme avec la création d'un directoire rassemblant les USA, l'Union Européenne, la Russie, le Japon, la Chine, l'Inde.
- À partir de 2008, deux autres scénarios (B1 et D1) envisagent le maintien des défenses nationales au niveau de la seule compétence des États. Pour ces scénarios, les Etats-Unis et leurs alliés réussissent à empêcher la diffusion de technologies de destruction massive en dehors du club actuel. Dans B1, rien ne s'oppose à l'unilatéralisme américain alors que dans D1, l'unilatéralisme américain se développe au sein de l'OTAN et laisse une porte ouverte aux pays européens. Un nouveau scénario, imaginant une large

diffusion de technologies de destruction massive en dehors du club actuel, pourrait être envisagé.

Figure 13 : Arborescence des scénarios de croissance faible

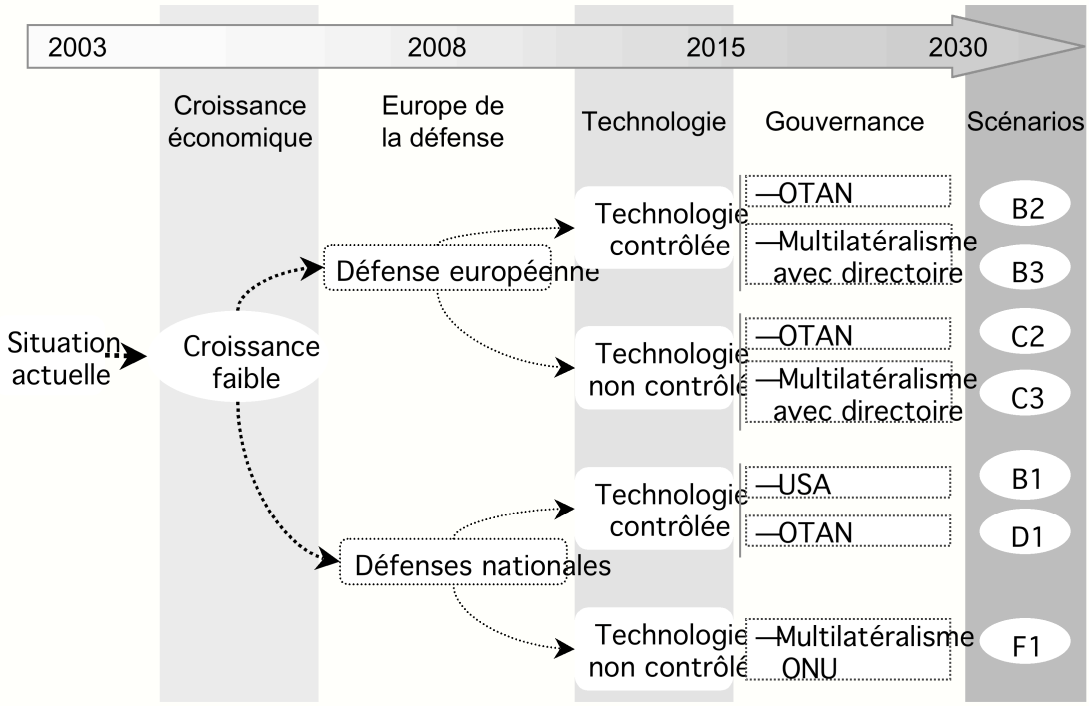

Les principaux enseignements

En prenant du recul par rapport aux analyses précédentes, tout en s'appuyant sur leurs résultats, plusieurs conclusions peuvent être suggérées :

(1) Rarement, la France s'est-elle trouvée en face d'un éventail aussi large de scénarios. Ces scénarios contiennent des menaces hétérogènes. Ils diffèrent par les moyens nécessaires pour contrer ces menaces et par les conditions dans lesquelles les forces armées françaises peuvent être amenées à collaborer avec d'autres armées. Il y a là une différence fondamentale avec la situation de la France depuis 150 ans qui se résumait à deux éléments : la défense de la frontière de l'Est face à la menace allemande puis soviétique, l'aptitude à mener des guerres coloniales pour l'expansion puis le maintien de l'empire.

(2) Il en résulte que les moyens nécessaires ne se définissent pas seulement en termes de volume mais exigent aussi variété et adaptabilité. L'obtention de cette souplesse ne peut être sans coûts. Elle devrait donc se traduire par une augmentation sensible du budget de défense, notamment en matière d'équipement. Elle peut exiger des redéploiements par rapport aux hypothèses de travail d'hier. L'augmentation des moyens est la conséquence du large éventail de scénarios possibles, un éventail qui ne se refermera que très lentement et qui oblige à définir les moyens a priori avant que ne se réduise à nouveau la multiplicité des futurs.

(3) Le traité constituant européen, s'il est signé et s'il comporte des dispositions véritablement nouvelles en matière de défense, sera l'occasion de repenser l'ensemble du problème sur le triple plan de la relation USA-UE, des possibilités de R&D et des économies rendues possibles par une intégration. Néanmoins, même si le traité met fin aux incertitudes actuelles en matière de politique extérieure européenne et de défense, il s'écoulera un temps assez long avant sa mise en application. La gestion de la transition pourra donc s'avérer délicate. Quant aux conditions de coopération avec d'autres armées, bien que cette coopération existe, même en temps de paix, depuis 1949, elle reste encore très indéterminée dans le cas d'un conflit réel.

(4) Ces constats renforcent l'utilité d'une liaison étroite et constante entre l'analyse géopolitique et géoéconomique et les réflexions sur l'évolution des systèmes de sécurité et de défense d'une part et des programmes d'armements d'autre part. Dans les deux cas, les évolutions concernant les menaces obligent à clarifier les solutions et les articulations entre les fonctions de la sécurité intérieure et celles de la défense. Cet effort de lisibilité est d'autant plus nécessaire qu'il constitue pour les industries européennes d'armements un vecteur de renforcement de leurs offres dans une perspective de sécurité globale. Toutefois cette clarification ayant de multiples implications, notamment au niveau des libertés individuelles, l'impulsion et les réflexions devront être organisées au plus haut niveau de l'Etat.

* * *